

L'ENQUÊTE RELANCÉE

Les policiers analysent différentes pistes qui leur ont été soumises dans le dossier du meurtre de Guylaine Potvin **PAGE 3**



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DÉGÂTS MAJEURS CHEZ SUSPENSION TURCOTTE

PAGE 2



PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Ladies Night pour deux soirs à Alma

Le plaisir des comédiens toujours intact **PAGE 18**

Le voleur du dépanneur de la route Madoc retracé

Alexandre Côté-Jennis arrêté deux semaines après avoir plaidé coupable pour huit autres larcins **PAGE 6**

TABLE D'HÔTE
DU TEMPS
DES FÊTES

16⁹⁹\$
-TAXES



Le propriétaire veut reconstruire

Un incendie ravage le garage Suspension Turcotte d'Alma

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Un incendie a causé de lourds dommages, jeudi midi, au bâtiment de l'entreprise Suspension Turcotte, située dans le parc industriel d'Alma. Une vingtaine de pompiers ont tenté de limiter les dégâts. Le propriétaire pense déjà à la suite et envisage une reconstruction.

Les flammes se sont déclarées dans la portion garage du 970 avenue Bombardier. Un passant a contacté le 911 à 12 h 23 et plusieurs autres appels ont signalé la présence de fumée noire. Une alarme générale a été déclenchée quelques minutes plus tard, avant même l'arrivée de la première équipe sur le site.

« C'est une entreprise familiale. Les gars, ici, je les ai tous aidés. Tantôt, c'est probablement eux qui vont m'aider. »

— Le propriétaire, David Gagnon

Alors que les pompiers étaient toujours en action, jeudi après-midi, le propriétaire de l'entreprise, David Gagnon, envisageait une reconstruction des lieux.

« C'était le garage des garages au Saguenay-Lac-Saint-Jean et même en dehors de la région. Je suis jeune et je suis fait fort. Je suis né dans ce garage. Mon père m'y amène depuis que j'ai deux ans. Dès que j'ai eu terminé l'école, je ne voulais rien faire d'autre que de travailler au garage. J'ai fait toutes les étapes pour en arriver là », a raconté, avec émotions, le propriétaire de l'entreprise qui se trouvait dans son autre commerce au moment de l'incendie.

« C'est une entreprise familiale. Les gars, ici, je les ai tous aidés. Tantôt, c'est probablement eux qui vont m'aider », a-t-il ajouté.

Le jeune entrepreneur, qui possède un autre commerce à Saguenay, sera en mesure d'offrir du travail à des employés au courant



Une alarme générale a été déclenchée, à 12h30, alors que de la fumée noire s'échappait du bâtiment de Suspension Turcotte, à Alma. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

des prochaines semaines. Devant l'épreuve, M. Gagnon se rabat sur son équipe de travail qu'il qualifie de famille. « On est fait fort. J'ai vraiment une belle gang », a-t-il conclu.

DES MATIÈRES DANGEREUSES

« Nous avons reçu plusieurs appels de citoyens qui constataient la fumée noire qui sortait du bâtiment. Des gens se trouvaient à l'intérieur puisque les employés prenaient leur repas. Ils ont quitté rapidement le bâtiment », a expliqué le directeur du Service de prévention des incendies de la Ville d'Alma, Bernard Dallaire.

Étant donné la présence de différents types de matières dangereuses, les pompiers ont procédé à une intervention plus complexe qu'à l'habitude. Plusieurs bouteilles

d'acétylène et d'oxygène ainsi que d'autres gaz reliés aux travaux de l'entreprise se trouvaient sur place. Des véhicules se trouvaient également dans le garage. La présence d'un camion-citerne ayant contenu du diesel aurait été signalée.

« La portion garage est lourdement impactée. La portion administration et service à la clientèle a été légèrement touchée. Par contre, la fumée, la suie et la chaleur ont causé des dommages », ajoute M. Dallaire.

Plusieurs employés, massés en bordure du périmètre de sécurité, regardaient la scène, impuissants. Des dizaines de curieux et autant de véhicules étaient massés en bordure de la rue des Pins.

L'épais panache de fumée était visible du centre-ville d'Alma.



Une vingtaine d'employés du Service de prévention des incendies de la Ville d'Alma ont travaillé afin de maîtriser les flammes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Le lieux du crime avait été passé au peigne fin par les policiers. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



MEURTRE DE GUYLAINE POTVIN

Le dossier relancé avec de nouvelles informations



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Les enquêteurs auraient relancé le dossier du meurtre de Guylaine Potvin, cette jeune femme de 19 ans agressée sexuellement, battue et assassinée dans le sous-sol d'une résidence de chambres de Jonquière, le 28 avril 2000. Des informations en provenance du public seraient à l'origine de ce développement.

Le *Quotidien* a obtenu la confirmation que les enquêteurs des crimes majeurs de la Sûreté du Québec, en collaboration avec le Service de police de Saguenay (SPS) et le Service de police de la Ville de Québec (SPVEQ), analysent différentes pistes qui leur ont été soumises depuis quelques jours.

Cette relance (l'enquête n'a jamais été fermée) surviendrait après la diffusion de

l'émission *J.E.*, sur les ondes de TVA, concernant le meurtre de la jeune femme originaire de Saint-Eugène-d'Argentenay, au Lac-Saint-Jean. Le drame était survenu au cours de la fin de semaine de Pâques.

Il faut savoir que ce même individu avait aussi laissé des traces d'ADN lorsqu'il a récidivé dans la région de Québec quelques mois après avoir assassiné Guylaine Potvin.

Guylaine Potvin poursuivait ses études collégiales au Cégep de Jonquière.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, les services de police auraient reçu des appels téléphoniques du public au lendemain de la diffusion de l'émission.

Comme cela se produit souvent lorsqu'une émission de télévision consacre du temps à une telle histoire, comme celle

de Guylaine Potvin, des citoyens communiquent avec les services de police pour faire savoir qu'ils ont peut-être vu ou entendu des choses.

Il faut se souvenir qu'au matin du 28 avril 2000, après la découverte du corps, ce sont les enquêteurs de la police de Jonquière (à l'époque) qui avaient entrepris l'enquête.

Celle-ci avait ensuite été transférée aux enquêteurs des crimes majeurs de la Sûreté du Québec.

Des traces d'ADN avaient été découvertes sur les lieux du meurtre. Les policiers n'ont jamais été en mesure de relier cet élément de preuve à un individu impliqué par la suite dans d'autres crimes ou à quelqu'un déjà connu ou fiché dans les archives policières au Québec ou au Canada.

« Je ne peux pas dire si nous avons reçu de nouvelles informations dans ce dossier à la suite de l'émission de télévision. Ce que



Le corps de la jeune étudiante portait des marques laissées par l'assassin. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Guylaine Potvin n'avait que 20 ans au moment de sa mort. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN



Le 28 avril : fille de M. 151, rue G la

à compte funéraires Eugène. L sa mère, le deuil s Thibeault' Laval Pot Emérenti Yvette Tré ainsi que Vos marc souffle m 1411, tél Hébert &

SUSPECTS

Malgré tous les efforts menés depuis plus de 18 ans, l'assassin court toujours.

Quelques suspects ont été identifiés au fil des années, mais l'ADN n'a jamais permis de relier ces individus au meurtre de Guylaine Potvin.

L'arrestation de Charles-Sylvain Trépanier, cette semaine, dans la région de Québec, relance à nouveau la possibilité que l'individu de 40 ans puisse être relié à l'histoire de Jonquière.

Trépanier a été arrêté au terme d'une enquête de sept ans. Il aurait abusé sexuellement de femmes dans leur sommeil.

Cyndi Paré, du bureau de la division des communications du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), mentionne qu'il n'y a aucun lien à faire pour le moment entre cet individu et les événements de Jonquière (Guylaine Potvin) et Québec, en 2000.

je peux dire, c'est que si c'est le cas, les enquêteurs des crimes majeurs contre la personne de la SQ analyseront et étudieront sérieusement les informations, comme ils le font chaque fois que cela se produit. Tout est passé au peigne fin », mentionne Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il faut savoir que ce même individu avait aussi laissé des traces d'ADN lorsqu'il a récidivé dans la région de Québec quelques mois après avoir assassiné Guylaine Potvin.

Il avait utilisé le même modus operandi. Il avait agressé et battu une femme de 20 ans à Québec et l'avait laissée pour morte.

En raison de la proximité des deux affaires, la SQ, le SPS et le SPVQ travaillent en collaboration et s'échangent des informations.

JONATHAN OUELLET DÉCLARÉ DÉLINQUANT À CONTRÔLER

Neuf ans pour un prépuce percé



STÉPHANE BÉGIN
sbégin@lequotidien.com

Le multirécidiviste Jonathan Ouellet est déclaré délinquant à contrôler pour une période de 10 ans. Il écope d'une sentence de neuf années de pénitencier pour avoir séquestré et enlevé un individu et lui avoir percé le prépuce.

Le juge Raymond W. Pronovost, de la Cour supérieure du Québec, a rendu sa sentence jeudi matin au Palais de justice de Chicoutimi.

Le magistrat a qualifié les gestes de l'individu de 37 ans de gratuits, lui qui, le 4 août 2015, a enlevé sa victime et l'a amenée aux Terres rompues, dans le secteur nord de Chicoutimi.

Ouellet a voulu étrangler l'homme qui fréquentait son ancienne copine. Devant la résistance de l'individu, il a plutôt opté pour lui percer le pénis avec un couteau de chasse. Il a ensuite obligé l'homme à lui remettre 1000 \$, soit 100 \$ pour les 10 fois où il a couché avec son ex-amie.

Le juge estime que la peine doit être lourde en raison des crimes

violents que Ouellet a commis et de ses peines précédentes de 42 et 60 mois.

Des 108 mois de détention imposée, le juge retranche l'équivalent de 60 mois de détention préventive. Ouellet est incarcéré depuis le 4 août 2015. Il purge donc une sentence de 48 mois à compter du 29 novembre 2018.

« Vous avez exprimé des remords. Vous avez joué la comédie en espérant que la peine serait moins sévère. Tout ce qui vous a toujours intéressé, c'est votre propre personne. »

— Le juge Raymond W. Pronovost, de la Cour supérieure du Québec

« J'espère que vous allez suivre des thérapies à l'intérieur des murs. Sinon, nous allons vous revoir au tribunal », a indiqué le magistrat en s'adressant à Ouellet.

Le juge n'a pas été tendre envers l'accusé. Il lui a fait comprendre qu'il n'a jamais cru en ses remords au moment des représentations sur sentence. Il avait même échappé quelques larmes.



Comme délinquant à contrôler, Jonathan Ouellet sera sous la surveillance des services correctionnels fédéraux durant 10 ans à sa sortie du pénitencier. Il sera soumis à des conditions sévères. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Le juge Pronovost s'est aussi référé aux notes du psychologue dans lesquelles il est clairement démontré que l'accusé n'a pas de remords et ne se préoccupe pas de la victime.

« Vous avez exprimé des remords. Vous avez joué la comédie en espérant que la peine serait moins sévère. Tout ce qui vous a toujours intéressé, c'est votre propre personne », a ajouté le magistrat.

« Nous avons soumis une peine de huit à dix ans de pénitencier. Il a donné une sentence de neuf ans, ce qui fait que nous sommes satisfaits de la peine. De plus, le juge a bien évalué les critères pour déclarer monsieur délinquant à contrôler », a indiqué M^e Nicole Ouellet, de la Couronne, à sa sortie de la salle d'audience.

D'autre part, Jonathan Ouellet a demandé au juge de pouvoir retirer ses plaidoyers de culpabilité, estimant avoir été mal représenté par ses avocats et qu'il l'avait fait pour pouvoir sortir un jour du pénitencier. Il a d'ailleurs remercié M^e Mia Mannocho avant de recevoir sa sentence.

Le juge a rejeté la requête verbale précisant que l'accusé avait confirmé les faits et qu'il les reconnaissait.

À CONTRÔLER

Le magistrat a aussi déclaré Ouellet délinquant à contrôler. Il a retenu la suggestion du psychologue, qui a rencontré l'accusé, afin qu'il soit sous surveillance pour une période de 10 ans au terme de sa sentence de pénitencier.

La Couronne suggérait qu'il soit déclaré délinquant à contrôler en raison de la violence utilisée lors des crimes, sans oublier les antécédents et le fait que la récidive demeure présente chez le détenu.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664

Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

BOSSER, verbe

Définitions — [Marine] Retenir au moyen d'un cordage appelé *bosse*. [Québec] [Familière] Déformer par des bosses, bosseler. *Bosser une cafetière en argent.*

Famille — Serre-bosse, bossoir ; bosse, bosseler, débosser, débosseleur, bossuer, bosselage, déboselage, bosselure, bossellement...

Anagrammes — *sobres, brosse, sorbes* (fruits du sorbier).

Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

UN HOMME S'EST INFLIGÉ DES BLESSURES DEUX FOIS

Pas d'accusations contre les policiers

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ne porte pas d'accusations contre les policiers de Saguenay pour deux événements survenus les 18 avril et 25 mai 2017, deux histoires concernant le même individu qui vivait difficilement une séparation.

Les membres du DPCP ont analysé le rapport du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) et ont conclu que le travail des policiers du Service de police de Saguenay n'était pas en cause et que l'examen complet de la preuve ne révélait pas la commission d'une infraction criminelle.

Le 18 avril 2017, les patrouilleurs du SPS sont appelés à se rendre à une résidence afin de procéder à l'arrestation d'un individu qui a

brisé ses conditions de remise en liberté.

L'homme, vêtu d'un pyjama, demande s'il peut mettre d'autres vêtements avant de suivre les agents au quartier général du SPS.

Il descend au sous-sol, mais n'est pas accompagné d'un agent.

Cinq minutes plus tard, les policiers vont voir ce qui se passe et se rendent compte que l'individu s'est infligé des blessures.

Il est confié aux ambulanciers et



Les policiers de Saguenay n'ont pas commis d'acte criminel lors de leurs interventions auprès d'un individu. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

immédiatement transporté à l'hôpital où il reçoit les premiers soins.

Concernant l'événement du 25 mai 2017, les policiers font face encore une fois au même individu qui se trouve, cette fois-ci, sur le terrain de son ex-conjointe, brisant à nouveau ses conditions de remise en liberté.

En plus, la plaignante remarque que l'homme longe la maison et tente d'ouvrir une porte.

À leur arrivée, les policiers ont aperçu l'accusé assis au sol et tenant un couteau dans sa main. Les agents l'interpellent et lui

ordonnent de se débarrasser du couteau. L'homme a acquiescé à l'ordre des agents et a laissé tomber le couteau à ses pieds, mais toujours à portée de main. Ils lui ordonnent de le lancer plus loin.

L'homme a repris le couteau calmement et s'en est servi pour s'infliger des blessures. Les patrouilleurs se sont rapidement dirigés vers lui. Ils ont appliqué de la pression sur la blessure et ont pu le désarmer.

Le DPCP estime qu'il n'y a pas eu de commission d'un acte criminel de la part des policiers.

PRÉSUMÉ MEURTRIER

Villeneuve doit patienter

SB— Le présumé meurtrier d'Alexandre Larouche, Karl-Emmanuel Villeneuve, a tenté de convaincre le tribunal de le remettre en liberté en attendant la suite des procédures. La décision sera rendue le 11 décembre.

L'enquête de remise en liberté du jeune homme de 20 ans s'est tenue devant le juge Raymond W. Pronovost, de la Cour supérieure du Québec. Villeneuve est accusé de meurtre au premier degré pour cet

événement survenu le 29 juillet 2018 dans une maison de la rue Johanna, à Chicoutimi-Nord.

M^e Michaël Bourget, du ministère public, a obtenu une ordonnance de non-publication. Les médias ne peuvent donc dévoiler les informations données lors de cette enquête caution. M^e Bourget souhaite ainsi qu'un éventuel jury, qui entendra cette affaire, ne soit pas contaminé au moment d'être sélectionné.

M^e Jean-Marc Fradette, en

défense, et M^e Bourget se retrouveront lundi pour la tenue de l'enquête préliminaire.

Élection partielle
Circonscription de Roberval
10 décembre 2018

Votez par anticipation du 30 novembre au 6 décembre

- Votez à votre bureau de vote par anticipation les 2 et 3 décembre 2018.
- Votez au bureau du directeur du scrutin le 30 novembre et les 1^{er}, 4, 5 et 6 décembre 2018.

Vérifiez les adresses et les heures d'ouverture de ces deux bureaux sur la carte d'information reçue par la poste ou sur le Web. Vous devez présenter une **pièce d'identité avec photo**.

IMPORTANT! Pour voter, vous devez être sur la liste électorale. Vous avez jusqu'à 14 h, le 6 décembre, pour vous inscrire ou pour modifier votre inscription.

www.elections.quebec

1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
info@electionsquebec.qc.ca

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

3i Les lieux de vote par anticipation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La
guignolée
des
médias

27^e ÉDITION
LE JEUDI
6 DÉCEMBRE

Préparez vos
sous et donnez
généreusement!

Au profit des 7 soupes
populaires de la région.

Donnez. Jusqu'au 24 décembre.
guignolee.ca | 1 866 908-9090



viacapitale JeanCoutu Provigo maxi Desjardins

VOL AU DÉPANNEUR DE LA ROUTE MADOC

Côté-Jennis arrêté à Saint-Hyacinthe

MYRIAM ARSENAULT

marsenaault@lequotidien.com

Alexandre Côté-Jennis a été arrêté, jeudi, à Saint-Hyacinthe, pour un vol commis le 1^{er} novembre dernier au dépanneur Maestro de Saint-Honoré. Il a comparu sous plusieurs chefs d'accusation tels que vol qualifié, port de déguisement et bris de promesse. Ironiquement, il avait plaidé coupable à la mi-novembre pour d'autres vols commis plus tôt dans l'année, sans que les autorités ne le relie au plus récent.

Rappelons que le jeune homme, dans la mi-vingtaine, s'était présenté au dépanneur de la route Madoc avec une cagoule. La jeune femme qui l'accompagnait l'avait débarqué devant le commerce, où il était entré avec un couteau. Le caissier lui avait remis le tiroir-caisse sans résistance et il était reparti avec quelques centaines de dollars. Un mandat d'arrestation provincial avait été lancé contre lui.

À la mi-novembre, il est revenu devant le juge, a plaidé coupable pour ses huit vols antérieurs, et a passé sous silence son délit le plus récent

Ce n'est pas la première fois que l'homme de Chicoutimi a des démêlés avec la justice. Entre mai 2017 et avril 2018, il aurait commis huit autres vols. Il portait toujours une cagoule et menaçait les employés avec un couteau, sans jamais les blesser. Il avait réussi à prendre au maximum quelques centaines de dollars.

En avril dernier, il a été arrêté et a comparu pour les vols qu'il avait commis entre 2017 et 2018. Il devait connaître sa sentence au mois de novembre, mais le prononcé été retardée à la mi-février, puisque son avocat, M^e Olivier Théorêt, avait demandé un rapport présentiel. Entre temps, il est allé en thérapie fermée, pour une durée de six mois, au centre l'Autre côté de l'ombre de Bécancour. Sa thérapie devait l'aider à venir à bout de sa problématique de consommation de cocaïne, de violence et de santé mentale.

Sorti de sa thérapie en octobre, il séjournait à la



Le jeune dans la mi-vingtaine fait face à plusieurs chefs d'accusation de vols qualifiés. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Le vol avait été commis au dépanneur Maestro de Saint-Honoré le 1^{er} novembre dernier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

maison de réhabilitation Le Séjour, à Jonquière, en postcure. C'est à ce moment qu'il a commis un vol dans le commerce de Saint-Honoré, alors qu'il était toujours sous engagement de la cour.

À la mi-novembre, il est revenu devant le juge, a plaidé coupable pour ses huit vols antérieurs, et a passé sous silence son délit le plus récent. Il a entrepris une thérapie à la maison de réinsertion sociale

L'Inter-Mission, à Saint-Hyacinthe, comme si de rien n'était. C'est à cet endroit qu'il a été arrêté, jeudi.

Son avocat, M^e Olivier Théorêt, a confirmé au *Quotidien* que son client avait comparu à Saint-Hyacinthe, jeudi, et qu'on lui avait refusé sa remise en liberté. Il est maintenant détenu jusqu'à sa prochaine comparution, jeudi prochain, au Palais de justice de Chicoutimi.

Un cerf de Virginie abattu illégalement à Jonquière

ANNE-MARIE GRAVEL

amgravel@lequotidien.com

Un cerf de Virginie a été abattu illégalement au mont Jacob de Jonquière, le 27 octobre dernier. La protection de la faune de Chicoutimi sollicite l'aide de la population afin de tenter de retracer le ou les individus à l'origine de cet acte de braconnage.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs tente de trouver des indices concernant les événements qui se sont produits entre 5h30 et 7h le matin.

Il s'agit d'un abattage illégal en temps prohibé d'un cerf de Virginie.

Il s'est produit dans un sentier situé tout près de l'aire de stationnement, à gauche du bâtiment. Les agents de la faune possèdent des indices concernant le suspect. Un véhicule aurait quitté le mont Jacob pour emprunter la rue du Vieux-Pont le 27 octobre 2018 vers 7 h en direction de la rue Saint-Dominique.

Toute personne qui détient des informations peut communiquer avec le Service de la protection de la faune au 1 800 463-2191 ou par courriel à centralesos@mffp.gouv.qc.ca, ou encore au bureau de la protection de Chicoutimi au 418 698-3567.

CAMION RENVERSÉ SUR UN PONT À GIRARDVILLE

Le chemin du lac Long fermé

ANNE-MARIE GRAVEL

amgravel@lequotidien.com

L'accident spectaculaire impliquant un poids lourd sur un pont entraîne la fermeture du chemin du lac Long au nord de Girardville.

Mercredi matin, un camionneur a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé sur un pont, endommageant la structure, tandis que sa remorque s'est retrouvée au-dessus de la rivière.

Jeudi matin, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a émis un avis signalant que la réparation du pont entraîne la fermeture temporaire d'un segment du chemin du lac Long, situé sur les terres du domaine de l'État dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

La fermeture est d'une durée indéterminée. L'entreprise utilisatrice se chargera des réparations requises ainsi que du déneigement de la voie de contournement. Pour la durée des travaux, les utilisateurs du chemin doivent emprunter le chemin de Saint-Thomas (R-0202), puis tourner à droite au km 14

pour emprunter le chemin du lac Montréal.

Il est possible de communiquer avec le ministère au 418 679-3700 afin de connaître l'état des accès forestiers de ce secteur.

Rappelons que le conducteur du camion, âgé de 39 ans, s'en est sorti avec des côtes fracturées.



zone Hommage aux meilleurs

Elles ont un parcours impressionnant. Elles sont une véritable source d'inspiration. Des personnes d'exception racontent leur histoire dans la série *Hommage aux meilleurs* que présente le Groupe Capitales Médias.

Prochain rendez-vous: le 7 décembre

AU COEUR DE LA COMMUNAUTÉ



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Alors que pour plusieurs, la retraite signifie farniente, soleil et détente, pour le D^r Robert Pincott, elle inclut toujours la communauté de Cowansville et l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, là où il a exercé la médecine familiale pendant 36 ans.

S'il ne se souvient pas du moment exact où il a choisi de devenir médecin, M. Pincott sait qu'il est allé dans cette direction pour venir en aide aux autres. « J'ai suivi des cours de premiers soins pendant que j'étais dans les scouts, se rappelle-t-il. Et un jour, j'ai rencontré des gens vivant de l'aide sociale. Comme je venais d'une famille de la classe moyenne, cette pauvreté m'avait touché. »

Diplômé en médecine de l'Université McGill en 1960, le jeune Robert Pincott a complété sa résidence d'été à l'hôpital de Cowansville, qu'il ne quittera jamais par la suite. « J'ai grandi dans le West Island [à Montréal], raconte-t-il. Mon père prenait le train à 8 h tous

les matins pour ne revenir qu'après 18 h. Il n'était pas beaucoup présent et ne pouvait pas s'impliquer dans la société. Je souhaitais faire ma vie dans un endroit où nous pourrions nous épanouir en tant qu'anglophones, près d'un grand centre, mais où il y avait la nature et un fort sentiment d'appartenance dans la communauté. »

Cowansville était l'endroit tout indiqué pour s'établir et fonder une famille. C'est là qu'il a vu grandir ses quatre enfants, qui lui donnèrent ensuite huit petits-enfants.

Âgés de 86 ans, le D^r Pincott et son épouse — une infirmière de métier — demeurent d'ailleurs toujours dans leur résidence plus que centenaire de la rue Principale, qu'ils ont acquise en 1962. Celle-ci se situe à moins de deux kilomètres de l'hôpital où le médecin a fait naître des générations de Cowansvillois.

« Au moins 2200, incluant des triplets! » calcule-t-il rapidement. Incluant les enfants des premiers enfants, et peut-être même les enfants de ceux-ci. Pendant des années, il a reçu des photos des enfants qu'il avait accueillis à leur naissance, dans des cartes de Noël que lui faisaient parvenir les mères heureuses de ses services.

Entre-temps, le médecin a donné de son temps auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du Collège des médecins, de la popote



Dans ses temps libres, Robert Pincott fabrique notamment des jouets de bois dans son atelier, qu'il offre ensuite aux Chevaliers de Colomb pour garnir les paniers de Noël remis aux familles démunies de la région. Il fabrique aussi des figurines de père Noël et des bougeoirs pour des aînés qui ne reçoivent parfois aucun autre présent. — PHOTO ALAIN DION

roulante de la municipalité, mais aussi de son association scout et de son club de natation, dans lequel ses enfants se sont illustrés.

ENDROIT PRIVILÉGIÉ

Même après sa retraite, en 1997, l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins a toujours conservé une place privilégiée dans le cœur du D^r Pincott. « J'y vais encore une à deux fois par semaine », raconte-t-il.

Il affectionne particulièrement le vélo, c'est pourquoi il s'implique notamment au sein du Vélothon organisé chaque année par la Fondation de l'hôpital BMP. Son équipe, « Les Amis du Doc », a amassé cette année 31 000 \$, soit plus de la moitié des recettes de l'événement. À lui seul, le médecin a contribué à hauteur de 21 000 \$, grâce à 145 généreux donateurs. « Tous ont été remerciés par écrit, que ce soit par la poste ou par courriel; et pas de message générique, chacun a reçu

un remerciement personnalisé! » lance le chef d'équipe, qui compte répéter l'exploit en 2020 en compagnie de membres de l'équipe de hockey qu'il arbitre depuis l'âge de 80 ans, année où il a cessé de jouer.

En plus d'être membre fondateur du Petit Musée BMP, qui a présenté plusieurs expositions sur l'histoire de l'hôpital régional, il a collaboré aux festivités du centième anniversaire de l'institution. « Un immense projet », rappelle celui qui a également joué les guides lorsque des groupes d'étudiants souhaitant entreprendre une carrière en santé se présentaient à l'hôpital, les recevant même à dîner chez lui!

UNE « DETTE » À PAYER

Quand il ne s'entraîne pas, qu'il n'entretienne pas sa maison ou son jardin, M. Pincott fabrique des jouets de bois dans son atelier, qu'il offre ensuite aux Chevaliers de Colomb pour garnir les paniers de Noël remis aux familles

démunies de la région. Il fabrique aussi des figurines de père Noël et des bougeoirs pour des aînés qui ne reçoivent parfois aucun autre présent.

Ses créations sont aussi offertes, entre autres, à la Maison Au Diapason et à la Fondation de l'hôpital BMP, qui les vendent aux enchères dans le cadre de leurs activités caritatives. « J'ai du plaisir à le faire, dit-il humblement, et tant et aussi longtemps que mes mains me permettront de le faire, je continuerai. »

Les innombrables implications du D^r Pincott à Cowansville et à son hôpital sont pour lui une manière de redonner à la communauté, qui a été généreuse avec lui. « Une partie de ce qu'ont coûté mes études a été payée par la société, illustre-t-il. Je sentais que j'avais une dette envers elle. »

Des décennies plus tard, celle-ci n'est toujours pas réglée, ajoute le médecin avec le sourire. « Je n'ai pas fini de la payer! » lance-t-il.

HOMMAGE
aux
MEILLEURS!

UNE SÉRIE À LIRE TOUS LES VENDREDIS
JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

UNE INITIATIVE DE

GRUPE
**CAPITALES
MÉDIAS**

fromages
d'ici

ABI: le ministre Boulet prolonge la médiation jusqu'au 21 décembre

Le conseil de médiation dans le conflit à l'Aluminerie de Bécancour pourra poursuivre ses travaux jusqu'au 21 décembre, a indiqué jeudi le nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.

En mettant sur pied cette médiation au début du mois, M. Boulet avait donné comme objectif d'en arriver à une entente d'ici le 30 novembre.

« À défaut d'entente, on avait demandé au conseil de médiation de nous soumettre

un rapport et une hypothèse de règlement. On a fait un suivi quasi quotidiennement de l'évolution du dossier », a soutenu le ministre lors d'un bref point de presse, à Québec.

M. Boulet a dit avoir acquiescé à la demande du conseil pour une prolongation du mandat.

« On anticipe que le conseil continue ses travaux, travaille de façon intensive, et que le 21 décembre, on soit en mesure de confirmer qu'il y a une entente négociée

entre les parties », a-t-il fait valoir.

Les travailleurs de l'Aluminerie de Bécancour sont en lock-out depuis plus de dix mois. L'Aluminerie de Bécancour est propriété à 75 pour cent d'Alcoa et à 25 pour cent de Rio Tinto.

Mercredi, quelques centaines de syndiqués ont manifesté devant le siège social d'Hydro-Québec en appui à ces travailleurs. Les manifestants ont ciblé la société d'État, car l'aluminerie continue d'être exploitée

par des cadres en bénéficiant d'un tarif d'électricité préférentiel.

Le lock-out des 1030 travailleurs avait été décrété le 11 janvier dernier, au lendemain du rejet des offres patronales.

Le conseil de médiation est présidé par l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, et est aussi composé de la sous-ministre adjointe aux relations du travail au ministère du Travail, M^{me} Mélanie Hillinger, et du conciliateur Jean Nolin. **PRESSE CANADIENNE**

SOUS-TRAITANCE À SAGUENAY

Les employés municipaux se mobilisent

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

Le Syndicat des employés municipaux de Saguenay (SEMS-CSN) se mobilise afin de contrer les intentions du conseil municipal d'aller de l'avant avec l'octroi de contrats en sous-traitance. Ces derniers pourraient affecter les heures travaillées par les syndiqués à temps partiel, notamment au département des travaux publics.

Selon le président Yannick Gaudreault, l'inquiétude règne parmi les membres à la suite d'informations voulant que Saguenay s'apprête à donner en sous-traitance des tâches de marquage et de finition de chaussée, de balayage de rue, de plantation d'arbres, de tonte de gazon, de déneigement d'accès aux bâtiments, pistes cyclables et bornes-fontaines, de nettoyage d'égout et d'excavation pneumatique.

Selon le leader syndical, Saguenay aurait comme argument que la sous-traitance éviterait ainsi l'acquisition d'équipements et de machinerie qui se font de plus en plus vieillissants à Saguenay. « Nous avons une rencontre vendredi matin avec le directeur de la Ville, Jean-François Boivin, le directeur des ressources humaines, Serge Reid, et le directeur adjoint, Denis Simard. On a hâte à la rencontre de demain (vendredi) afin de savoir comment on va se positionner, lundi, à la séance du conseil municipal où on pourrait organiser une manifestation », affirme M. Gaudreault.

Ce dernier précise que la demande syndicale vise l'établissement d'un moratoire sur toute allocation supplémentaire de travaux en sous-traitance.

MANIFESTATION

Advenant le cas où le syndicat n'obtiendrait pas les assurances attendues, les syndiqués se présenteront lundi à la séance du conseil qui se tiendra à La Baie afin de rappeler certains engagements formulés lors de la précampagne électorale municipale de l'automne 2017.

À l'époque, le syndicat CSN avait lancé la campagne « Faisons la différence, nos votes contre la sous-traitance », où il avait été demandé aux candidats de prendre position sur le sujet.

En octobre 2017, le SEMS-CSN avait apprécié la position de l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) et de sa chef, Josée Néron, qui avait affirmé vouloir garder à l'interne les travaux courants comme l'entretien normal des routes, l'aqueduc et les égouts, en soulignant qu'il fallait constater que la qualité est meilleure quand les travaux sont réalisés par les employés municipaux qui connaissent très bien le terrain.

Conseiller élu sous la bannière de l'ERD, Marc Bouchard, président de la Commission des ressources humaines, affirme que certaines avenues sont analysées afin de regarder comment assurer une bonne prestation de services aux citoyens dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Selon lui, il n'est pas toujours

facile de recruter et d'embaucher de la main-d'œuvre à temps partiel pour accomplir des tâches saisonnières. « On cherche à changer certains critères et des structures pour aller vers des tâches plus permanentes », a déclaré M. Bouchard. Il précise que toutes les solutions font partie de l'analyse.

Il conclut en affirmant que



La Ville de Saguenay s'apprêterait à donner certaines tâches en sous-traitance. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

l'important est que la Ville puisse assumer les services attendus par les citoyens. « Un propriétaire n'aimerait pas connaître

une pénurie d'eau pendant trois mois parce qu'on n'a pas la main-d'œuvre requise pour effectuer les réparations. »

SUBVENTIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS MULTI-USAGES

La MRC fait pression auprès de la ministre Laforest

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

La MRC du Fjord-du-Saguenay effectue des pressions auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest. Les élus lui demandent de faire une interprétation élargie de la Loi sur les compétences municipales au sujet de l'aide financière qu'elle accorde aux organismes pour l'entretien des chemins multi-usages.

Chaque année, la MRC accorde environ 600 000 \$ en aide financière à différents organismes comme des zecs et clubs de villégiateurs afin qu'ils procèdent à l'entretien des chemins forestiers sur les territoires non organisés (TNO).

À la suite d'une plainte déposée par un citoyen, le ministère a avisé

la MRC qu'elle ne pouvait octroyer de telles aides sans procéder à la signature d'une entente avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

En entrevue, Christine Dufour, directrice générale de la MRC, accompagnée du préfet Gérald Savard, a mentionné que des discussions ont lieu actuellement avec un sous-ministre afin de clarifier la situation. Selon M^{me} Dufour, le ministère souhaiterait que la MRC s'occupe de l'entretien des chemins multi-usages, ce qui augmenterait de beaucoup les charges financières pour la MRC. « Ils vont regarder à partir de quoi on donne les subventions. On le fait pour le bien-être de la population et pour permettre aux gens d'avoir un accès sécuritaire à leur chalet », explique M^{me} Dufour.

Selon le préfet Savard, la MRC a le

pouvoir d'attribuer des subventions à des organismes disposant de mandats spécifiques et l'entretien des chemins n'est pas remis en question en vertu d'un avis juridique obtenu.

À l'assemblée de la MRC, mercredi soir, les maires ont demandé, par voie de résolution, que le ministère des Affaires municipales révise sa position sur la base de l'avis juridique et qu'une interprétation plus large et complète de la Loi sur les compétences municipales soit effectuée afin de lui permettre d'accorder les subventions.

La résolution a été expédiée au député de Dubuc, François Tremblay, ainsi qu'aux directeurs régionaux des deux ministères concernés.

Il n'a pas été possible d'obtenir la version de la direction régionale du ministère des Affaires municipales concernant ce dossier.



Déjà propriétaire de la Petite Maison blanche et de la Maison Gauthier, Sylvain Genest vient d'acheter la Maison du commerce, également située dans le quartier du Bassin. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

L'ancienne Maison du commerce vendue

Le propriétaire de la Petite Maison blanche se porte acquéreur

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Après avoir acheté la Maison Gauthier, le propriétaire de la Petite Maison blanche, Sylvain Genest, se porte acquéreur de l'ancienne Maison du commerce, située au 194 Price Ouest, à Chicoutimi. La vente de la propriété par Saguenay, au coût de 250 000 \$, sera officialisée au cours des prochains jours.

Lorsqu'il a su que le bâtiment était sur le marché, dans la foulée du déménagement de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord au centre-ville, Sylvain Genest n'a pu s'empêcher de soumettre une offre. En entrevue au *Quotidien*, il a expliqué qu'il s'agit d'un immeuble qui a marqué l'histoire de la ville et qui recèle un potentiel intéressant.

D'ici au mois de juin, le propriétaire investira un quart de millions de dollars pour réaliser des travaux qui lui permettront

d'implanter un projet à caractère touristique et historique entre les murs de la résidence située à un jet de pierre du parc du Bassin, à l'angle des rues Price et Sainte-Marthe. Sylvain Genest demeure discret quant à la nature du projet caressé, mais précise qu'il se réalisera en deux phases. Le second volet devrait nécessiter un investissement de 1 million \$.

ce secteur et créer une convergence. Chacun des trois bâtiments pourra faire la promotion de l'autre. Au lieu de partir après une visite de 45 minutes à la Petite Maison blanche, les gens vont pouvoir faire le circuit. Ça va faire un ensemble qui va servir à attirer des tours opérateurs », fait valoir l'acheteur. Il croit que ce pittoresque secteur visité par de

« Je vais pouvoir attirer beaucoup de touristes dans ce secteur et créer une convergence. Chacun des trois bâtiments pourra faire la promotion de l'autre. Au lieu de partir après une visite de 45 minutes à la Petite Maison blanche, les gens vont pouvoir faire le circuit. »

— Sylvain Genest

À l'heure où le patrimoine bâti est mis à mal à Saguenay et au Québec, Sylvain Genest nage à contre-courant et comprend l'importance de préserver ces joyaux. Il croit que c'est toute la population qui bénéficiera de ce legs.

« C'est une superbe maison à rénover et à conserver pour le patrimoine. Elle est située à environ 200 pieds de la Maison Gauthier, que je suis en train de restaurer. Je vais pouvoir attirer beaucoup de touristes dans

nombreux marcheurs et cyclistes deviendra encore plus attrayant pour les citoyens.

Selon Sylvain Genest, Saguenay a reçu plusieurs offres d'achat pour le bâtiment. Certaines personnes souhaitaient même habiter la Maison du commerce. La Ville a toutefois été séduite par le projet du promoteur, qui a l'intention de faire du parc du Bassin un attrait touristique majeur. La promesse d'achat a été signée le 7 octobre dernier.

MANQUE D'EMPLOYÉS EN CHSLD

Moins d'un bain par semaine

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

Dans certains CHSLD du Québec, obtenir un bain par semaine, c'est déjà trop demander.

On ne peut plus tenir pour acquis que les résidents des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) reçoivent les soins d'hygiène de base auxquels ils ont droit, déplore la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, dans un rapport dévastateur rendu public jeudi.

La situation est rendue telle qu'on peut parler de maltraitance, au sens de la loi, à l'endroit des aînés hébergés en CHSLD, selon elle.

« Cette situation est suffisamment alarmante pour qu'on la dénonce dans notre rapport annuel », a commenté M^{me} Rinfret en conférence de presse, après le dépôt de son rapport 2017-2018 à l'Assemblée nationale.

La source du problème : le manque de personnel, qui a pris des proportions hors de contrôle dans ces établissements publics, peut-on lire dans le rapport.

Un exemple de négligence parmi d'autres : des personnes âgées alitées pendant 36 heures consécutives, faute de préposés aux bénéficiaires pour les aider à se lever.

Les enquêtes menées sur le terrain par le Protecteur du citoyen, à partir de plaintes du public, laissent croire que la dégradation des conditions de vie dans ces établissements peut même conduire à « de la violence entre les personnes ».

Le personnel en place ne peut tout simplement pas suffire à la tâche, dénonce la protectrice, si bien que les soins de base prodigués aux personnes en perte d'autonomie ou handicapées, tels que l'administration des médicaments, l'alimentation et les soins d'hygiène « minimaux », comme le bain hebdomadaire, l'hygiène buccale, le rasage et la coiffure, doivent être constamment « reportés ».

Les résidents, des personnes âgées ou handicapées qui comptent parmi les plus vulnérables de la société, ne reçoivent donc pas les services auxquels ils ont droit et dont ils ont besoin au quotidien.

La protectrice du citoyen estime que l'heure est venue de procéder à une réorganisation des soins offerts en CHSLD, pour tenir compte de la pénurie de personnel et du taux de roulement élevé.

Elle montre du doigt, notamment,

le ratio personnel-résidents, qui ne tient pas toujours compte de la lourdeur de la clientèle, selon elle. La protectrice recommande notamment d'adopter des mesures favorisant la rétention de personnel en CHSLD, particulièrement en ce qui a trait aux préposés aux bénéficiaires.

« Compte tenu de la mission des CHSLD, on se retrouve dans des situations qui s'apparentent à de la maltraitance organisationnelle », a commenté M^{me} Rinfret, qui demande aux autorités gouvernementales « d'honorer leurs engagements » envers les aînés.

Le vieillissement accéléré de la population ne contribue pas à apaiser ses inquiétudes, bien au contraire.

« On est en attente de mesures concrètes » en termes de planification, a ajouté M^{me} Rinfret.

RÉSIDENCES PRIVÉES : GUÈRE MIEUX

La situation dans les 1800 résidences privées pour personnes âgées n'est guère plus reluisante.

Lors de ses enquêtes, le Protecteur du citoyen a constaté « d'importantes lacunes » dans certaines d'entre elles, comme le manque de formation du personnel ou des brèches quant aux règles de salubrité. La protectrice note que dans bien des cas ces situations sont connues depuis des années par les autorités, qui n'interviennent pas.

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, reconnaît le problème et affirme être en train de préparer un plan d'action, avec sa collègue de la Santé, Danielle McCann.

En entrevue à *La Presse canadienne*, la ministre affirme qu'il faut changer les façons de faire, d'autant plus que la clientèle des CHSLD est de plus en plus lourde.

« On ne peut pas laisser ça comme ça, il faut agir assez promptement », selon M^{me} Blais, qui veut adopter « un ton bienveillant » dans ce dossier, sans chercher de coupables.

Elle note quand même le déni de la société québécoise, devant le phénomène du vieillissement. « Des choses qu'on va faire auraient dû être faites depuis longtemps », reconnaît-elle.

Elle songe notamment à embaucher davantage d'« aides de services » pour seconder les préposés aux bénéficiaires dans leur travail, en plus de former plus de préposés.

Certains CHSLD devraient carrément fermer leurs portes, dit-elle, « question de vétusté ».

Opération Nez Rouge et père Noël

Les films de Noël arrivent sur les écrans, les heures d'ouverture des centres commerciaux se prolongent et l'Opération Nez rouge amorce ses activités. Certains signes ne trompent pas, le temps des Fêtes est bel et bien amorcé.

La 35^e édition de l'Opération Nez rouge prend son envol vendredi soir. Quelque 50 000 bénévoles sillonneront les routes du pays afin de raccompagner les automobilistes qui ne sont pas en état de conduire dans 102 communautés, dont 63 au Québec. Jusqu'au 31 décembre, les

automobilistes pourront composer le 1866 DESJARDINS, le 418 696-1011 ou utiliser l'application mobile offerte gratuitement sur App Store et Google Play, afin de bénéficier du service de raccompagnement offert.

Le service sera offert 15 soirées, entre 20h et 3h.

L'Opération Nez rouge est toujours à la recherche de bénévoles. Les personnes intéressées à porter le dossard peuvent se manifester via l'application ou le site Web operationnezrouge.com.



En plus d'assurer une plus grande sécurité sur les routes, l'Opération Nez rouge remet ses profits à des organismes locaux qui se consacrent à la jeunesse ou au sport amateur.

PHOTO TIRÉE D'INTERNET

HORAIRE DES FÊTES

Les centres commerciaux de la région prolongent leurs heures d'ouverture jusqu'à 21h à compter du lundi 3 décembre. L'horaire des Fêtes donne plus de latitude aux consommateurs désireux de faire des achats. Les petits peuvent quant à eux profiter d'un passage dans les magasins pour s'asseoir sur les genoux du père Noël et lui commander de beaux présents, à condition qu'ils aient été sages, évidemment.

ANNE-MARIE GRAVEL

Les Marchés de Noël de retour



> À SAGUENAY



Le Marché de Noël européen de Saguenay a ouvert ses portes à la population, jeudi, pour une troisième édition. Situé à la Place du Citoyen, le Marché sera présent pour deux fins de semaine, soit du 29 novembre au 2 décembre, et du 6 au 9 décembre. Un gigantesque arbre de Noël est décoré et illuminé au centre, entouré par les différents kiosques que la population est invitée à découvrir. On y trouve de tout, comme des boissons chaudes, de la nourriture, des accessoires, des vêtements et plus encore. Quelques foyers tiennent les visiteurs au chaud dans cette activité entièrement à l'extérieur. Plusieurs activités y seront tenues au cours des prochains jours, comme des prestations musicales, des contes, des visites du père Noël et une foule de surprises. **MYRIAM ARSENAULT** — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

> CAMPAGNE DONS ET LUMIÈRES



Chaque année, le Fonds de dotation Santé Jonquière installe un arbre de Noël géant complètement fait de lumières et haut de 40 pieds, devant l'hôpital de Jonquière. La population et les entreprises sont invitées à acheter des lumières afin de l'illuminer complètement. L'organisation a fait la première illumination de son sapin de Noël, jeudi soir, pour montrer l'état de sa campagne de financement. Avec un objectif de 30 000 \$, l'organisation était très fière d'annoncer que déjà 24 268 \$ avaient été amassés, ce qui fait que le sapin est pour l'instant allumé à 81 %. L'équipe du Fonds de dotation est confiante face à l'atteinte de l'objectif. Les lumières peuvent s'acheter en ligne, au bureau du Fonds de dotation, ou encore aux caisses du Canadian Tire de Jonquière. Tous les dons de la campagne Dons et Lumières, qui en est à sa 6^e édition, vont pour l'acquisition d'un appareil de mammographie pour l'hôpital de Jonquière. **MYRIAM ARSENAULT** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Ville d'Alma

Les Almatois auront l'occasion de faire des emplettes uniques alors que le Marché de Noël d'Alma est de retour pour une 13^e édition. L'événement organisé par Festivalma se tiendra du 7 au 9 décembre à la Boîte à Bleuets d'Alma, fraîchement rénovée.

Une trentaine d'artisans qui offriront des produits de tous les genres sont attendus pour l'occasion. L'arrivée du père Noël, des performances de la troupe de danse orientale Passion D'Orient et du chansonnier Pierre-Luc Larouche sont également prévues. « Différentes activités

viendront se greffer en périphérie de l'événement. Nous misons sur un marché chaleureux, avec une ambiance "jazzy" et des activités originales », explique, via un communiqué de presse, la coordonnatrice aux événements à Festivalma, Jayana Auger.

Le 13^e Marché de Noël d'Alma sera l'occasion de « faire des achats responsables tout en encourageant l'achat local et en découvrant la richesse du travail des artisans, producteurs et créateurs de la région. »

L'admission à l'événement est gratuite. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

École Curé-Hébert d'Hébertville

Le Marché de Noël du Pôle Sud revient pour une deuxième édition. Le lundi 3 décembre, de 16 h à 19 h, l'école Curé-Hébert d'Hébertville accueillera les visiteurs désireux de dénicher des produits conçus par les élèves des écoles du secteur sud.

Les jeunes des écoles primaires du Bon Conseil d'Hébertville-Station, Saint-Joseph d'Hébertville, Jean XXIII de Lac-à-la-Croix, Mgr Victor de Métabetchouan et Saint-Gérard de Desbiens, de même que de l'école secondaire Curé-Hébert d'Hébertville ont mis la main à la pâte afin de fabriquer sacs à vin, bijoux, ornements de Noël, tuques, sucre d'orge, chocolats et bien d'autres produits.

« Les jeunes ont travaillé fort depuis plusieurs semaines pour

être fin prêts. C'est très gratifiant et valorisant pour eux de voir le produit fini mis en vente lors de l'événement. Le Marché de Noël du Pôle Sud permet de stimuler l'entrepreneuriat, une valeur très importante dans nos écoles », souligne Sylvie Simard, membre du comité organisateur.

La chorale de l'école primaire Saint-Bruno et la présence du père Noël ajouteront une touche de magie à l'événement.

Les profits amassés seront remis à des organismes communautaires. Ils permettront également la tenue d'activités dans les écoles.

L'entrée est gratuite. On suggère d'apporter une denrée non périssable qui sera remise à la Saint-Vincent-de-Paul. **ANNE-MARIE GRAVEL**

REVENU QUÉBEC

Salaires revus et corrigés

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Québec se penchera sur la rémunération des salariés chez Revenu Québec, a appris *Le Soleil*. Pour l'exercice financier 2017-2018, 598 travailleurs ont touché plus de 100 000 \$. Il s'agit d'un bond de 16 % par rapport à l'exercice précédent qui avait toutefois été influencé par la grève des juristes.

« Pour nous, une gestion saine des finances publiques est une priorité. Il faut bien dépenser l'argent des contribuables », a indiqué dans un courriel Fanny Beaudry-Campeau, attachée de presse du ministre des Finances, Éric Girard.

« Revenu Québec, comme toutes les agences et les ministères du gouvernement, se doivent de bien gérer l'argent des Québécois », poursuit-elle, précisant que des questions seront éventuellement posées à la direction de l'organisation afin « de prendre les meilleures décisions ».

Pour se rafraîchir la mémoire, en 2017, la Coalition avenir Québec avait dénoncé dans les médias la progression au cours des dernières années chez Revenu Québec du nombre de gestionnaires ayant une rémunération de plus de 100 000 \$.

Dans une entrevue à TVA, François Bonnardel, qui occupait alors la chaise de critique en matière de finances, affirmait que le ministre des Finances de l'époque, Carlos J. Leitão, demeurait « les bras croisés » devant cette situation.

Il avait alors qualifié de « monstre bureaucratique » l'organisation et « il souhaitait savoir si le contribuable en avait pour son argent ».

Selon des données obtenues grâce à la Loi sur l'accès à l'information, lors de l'exercice financier 2011-2012, 265 travailleurs chez Revenu Québec gagnaient au moins 100 000 \$. En 2015-2016, ils étaient 567. L'année suivante, ce nombre a chuté à 515 et aujourd'hui, ils sont 598.

Cela représente une augmentation du nombre de paires de bras avec un gagne-pain de plus



Selon des données obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, ils sont maintenant 598 employés chez Revenu Québec à gagner au moins 100 000 \$ par année. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

de 100 000 \$ de 126 % depuis 2011-2012.

FINANCES PUBLIQUES

Du côté de Revenu Québec, la direction assure qu'elle effectue « une gestion rigoureuse et efficace de ses budgets et de ses ressources humaines ». Elle explique la variation entre les deux dernières années financières, entre autres, en raison de la grève des juristes.

« Il est également important de souligner qu'il s'agit de 598 employés sur un total de 11 830, en date du 31 mars 2018, ce qui représente 5 % de l'effectif », note dans un courriel le porte-parole de Revenu Québec, Mathieu Boivin.

L'an dernier, la masse salariale chez Revenu Québec a été de l'ordre de 680 millions \$.

Quant à la question du temps

supplémentaire, force est de constater que l'agence s'est serré la ceinture si on compare les exercices financiers 2011-2012 et 2017-2018. La facture est passée de 15,3 millions \$ à 8,57 millions \$.

Toutefois, depuis trois ans, les sommes payées sont en croissance. En 2015-2016, 4141 employés s'étaient partagé une cagnotte de 7,08 millions \$ en temps supplémentaire.

INAUGURATION DE L'ÉCOLACTION

100 ans d'expérience dans un nouveau décor

MYRIAM ARSENAULT
marsenaault@lequotidien.com

Les 212 élèves d'âge préscolaire et primaire de l'ÉcolAction peuvent maintenant profiter d'une nouvelle école neuve et moderne, située dans le Séminaire de Chicoutimi. L'établissement scolaire a ouvert ses portes aux médias, jeudi, afin de présenter ses installations au goût du jour.

Ça faisait un siècle que l'École Apostolique, une école privée pour les enfants d'âge primaire et préscolaire, était entre les murs du monastère des sœurs Antoniennes de Marie. Après la décision inattendue de la communauté religieuse qui voulait reprendre les locaux, la direction a dû trouver rapidement un autre endroit. Elle a choisi le Séminaire de Chicoutimi. « Il a fallu beaucoup d'efforts et de travail pour faire un déménagement, en plein été. Toute l'équipe y a mis de son côté et nous avons pu ouvrir juste à temps en septembre », a expliqué



Louis Legault, directeur de l'ÉcolAction, est très fier du résultat de l'aménagement de l'école. Il estime qu'elle apportera beaucoup d'avantages à ses élèves et membres du personnel. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

le directeur de l'établissement, Louis Legault. Le personnel a pris le temps de s'installer et de commencer les classes. À la fin de la première étape, toute l'équipe était fin prête à recevoir la visite et à montrer le résultat de tous ses efforts.

UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE NEUF

Tout a été démolé et reconstruit pour offrir aux élèves une école neuve à la fine pointe de la technologie. Le directeur semblait très fier du résultat. « On ne peut pas demander mieux que d'avoir une



école flambant neuve. Tout a été pensé pour améliorer et faciliter le travail des enseignants et l'apprentissage des enfants. C'est vraiment une école 2.0 », a-t-il continué.

Les membres du personnel semblaient tout aussi convaincus de la beauté de leur projet.

« L'aménagement de l'ancienne école n'était plus optimal, puisqu'elle avait été érigée il y a 100 ans. Il y avait certaines classes petites, d'autres plus grandes, et davantage de pertes d'espace. Aujourd'hui, tout est neuf et a été refait, donc l'espace est maximisé », a expliqué l'enseignante Caroline Pedneault.

Sur un étage, des classes adaptées pour les tout-petits sont reliées par des portes communicantes, ce qui permettra aux enfants de divers cycles de faire des activités ensemble. À l'étage supérieur, les classes d'élèves plus âgés sont aménagées différemment, adaptées selon les besoins. Une classe de 5^e dédiée à Harry Potter semblait particulièrement plaisante.

Les seuls objets qui ont été pris de l'École Apostolique sont les tableaux noirs, qui ont été mis à jour. « Nous avons gardé nos 100 ans d'expérience, mais nous travaillons maintenant dans un aménagement moderne », a souligné M^{me} Pedneault.

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Amanda Simard, l'indépendante

PIERRE JURY

pjury@ledroit.com



Les journées se suivent, mais ne se ressemblent pas. Alors que la jeune députée Amanda Simard était isolée par les rangs du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, mercredi, elle a pris la douloureuse, mais courageuse décision de siéger comme indépendante à l'Assemblée législative.

M^{me} Simard continue de surprendre par son aplomb et la colonne dont elle fait preuve dans sa carrière... de quatre mois à Queen's Park. Elle étonne par la force de caractère dont elle fait montre, et qui lui vaut l'estime de ses électeurs de Glengarry-Prescott-Russell... et d'ailleurs! Au lieu de s'écraser en répétant la position du gouvernement, elle s'est tenue debout et a dit haut et fort qu'elle n'acceptait pas la décision du gouvernement de Doug Ford de couper l'Université de l'Ontario français et le Commissariat aux services en français.

Le gouvernement a bien tenté de se tirer d'affaire, clamant que les employés du Commissariat seraient tous intégrés au Bureau de l'ombudsman, le commissaire François Boileau également. Il a laissé entendre que l'Université de l'Ontario français serait créée dès que les finances publiques le permettraient. Le premier ministre Ford est même allé jusqu'à redonner aux Franco-Ontariens le ministère des Affaires francophones qu'il avait relégué au niveau d'un ministère délégué, en juin.

C'est bien beau, mais rien n'y fait. Les Franco-Ontariens sont galvanisés par une rancœur évocatrice de celle de l'hôpital Montfort, en 1997, contre un autre gouvernement conservateur, celui de Mike Harris. Ils sont réunis sous l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, qui n'existait pas au tournant des années 2000, et qui démontre aujourd'hui la valeur de son action.

L'AFO pilote le dossier face au gouvernement, et elle a rencontré M. Ford, hier. La rencontre,

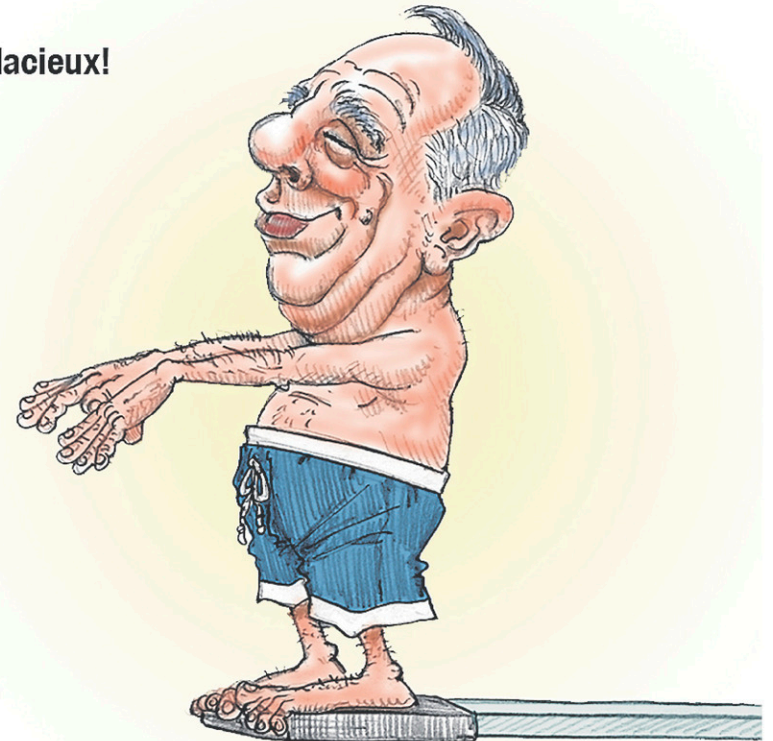
d'une vingtaine de minutes, s'est vite soldée par un échec. M. Ford a répété ses engagements face à la communauté franco-ontarienne. Mais il s'agissait d'un dialogue de sourds et le président de l'AFO, Carol Jolin, est vite ressorti bredouille de l'entretien.

Il fait bien : il ne doit pas s'éterniser lorsque M. Ford tourne en rond avec ses promesses passées.

Doug Ford s'est d'ailleurs enlisé un peu davantage, hier, devant l'Assemblée législative. Vantant la contribution des Franco-Ontariens « au plan culturel, historique et financier », il a lancé au passage qu'ils ne constituaient « que 3 % » de la population de l'Ontario. Cette erreur, petite en apparence, prend de l'ampleur lorsque les susceptibilités sont à fleur de peau. Le vrai chiffre, et c'est Caroline Mulroney qui l'a corrigé, est « entre 4 et 5 % ». Il s'agit de 4,1 % si vous calculez la population au sens strict, c'est-à-dire ceux qui ont le français comme langue maternelle ou le parlent à la maison. Mais c'est 4,7 % dans son sens plus large, si l'on utilise la définition inclusive du gouvernement de l'Ontario.

Tout cela laisse M^{me} Mulroney, la ministre des Affaires francophones, dans de beaux draps. Si elle se range derrière les Franco-Ontariens, elle trahit son gouvernement. Alors, elle essaie de sauver la chèvre et le chou, restant fidèle à Doug Ford et ses conservateurs, espérant que la crise s'apaise. Mais comme ce n'est pas ça qui arrive, elle passe pour celle qui exécute les basses œuvres d'un gouvernement qui refuse d'entendre les récriminations d'une partie de l'électorat qui n'a même pas voté pour lui. À force que les Franco-Ontariens crient, cela fait mal paraître Caroline Mulroney et Doug Ford. Cela ne tempérera pas avec les 40 manifestations que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario organise aux quatre coins de la province, samedi, Amanda Simard en tête.

Et voici... François l'audacieux!



Jean Isabelle, *Le Nouvelliste*

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Le père Noël est une fausse nouvelle.



CARREFOUR DES LECTEURS

Décentraliser pour rassembler

Au lendemain de l'élection du 1^{er} octobre, le Québec présente les symptômes d'une société divisée, en morcellement, affichant de profonds clivages politiques, culturels, sociaux, économiques et ethniques sur l'île de Montréal même, entre la métropole, sa banlieue et le reste du Québec, entre les régions centrales et périphériques, entre l'urbain et le rural.

Deux référendums sur la souveraineté et une vingtaine d'années plus tard, le modèle de société né de la Révolution tranquille se serait donc effrité, déstructuré même. L'État québécois ne serait plus le dépositaire d'une société francophone originale de facture sociale démocrate, avec des institutions nationales et civiles influentes, bien implantées et actives sur le territoire. Au plus

serait-il devenu le gestionnaire des services à la population et aux individus, consacrant ses efforts au développement économique pour les financer. Il faut rejeter cette option.

Dans les sphères du pouvoir, municipal, gouvernemental ou parapublic, ces clivages, bien réels, posent des défis pressants qui questionnent les capacités et l'efficacité du système de gouvernance du Québec. L'actualité nous montre régulièrement à tous les niveaux des cas coûteux où sont misent à mal la simple cohérence et la nécessaire cohésion dans l'action des pouvoirs publics. Les médias font continuellement état du phénomène avec un cynisme de circonstance qui biaise malheureusement le débat démocratique.

Le diagnostic est pourtant clair. Le système de gouvernance est affligé d'impotence, ses outils d'intervention sont déficients. Paradoxalement, il faut en chercher la cause principale dans

l'hypercentralisation du pouvoir gouvernemental. Sous l'influence du néolibéralisme financier et des idéologies de désengagement de l'État comme gestionnaire et arbitre du bien commun, le Québec a évolué vers un degré extrême de centralisation, autant dans son système politique que dans son appareil administratif, l'un souvent de concert et en complicité avec l'autre. Le phénomène est devenu une stratégie de gouvernance qui a été particulièrement exploitée sous le long règne libéral de Charest et Couillard. Hormis la trêve brouillonne du PQ au pouvoir, l'histoire de cette période est celle d'une centralisation agressive et constante de la gestion, du financement et de la livraison de services publics réduits, principalement en santé et en éducation, mais pas uniquement, au détriment des diverses populations régionales et des communautés locales, en dehors de l'île de Montréal donc.

PHOTO
DU JOUR

Des professionnelles du Ballet de Shanghai posent au musée de Bode, à Berlin (Allemagne), à quelques jours de la première représentation de leur nouveau spectacle, qui aura lieu le 1^{er} décembre. — PHOTO AFP, BRITTA PEDERSEN

Conséquemment, le fossé s'est creusé et la relation s'est détériorée entre les députés et le Conseil exécutif, entre le pouvoir politique et la population, entre l'État et la société civile, entre les institutions et les citoyens, entre les élus de l'Assemblée nationale et le peuple, entre les ministères et les bénéficiaires des services, entre les municipalités et le gouvernement, entre les patries régionales et le national.

En même temps, les contre-pouvoirs ont été neutralisés et dépouillés de leur influence démocratique par un système plus ou moins occulte de lobbies, préférablement économiques et financiers, opéré à partir du conseil exécutif et du bureau du premier ministre. Avec son personnel politique bien branché sur les cabinets ministériels, il est devenu l'antichambre de ces lobbies, les uns évidemment plus influents que les autres. En son centre, un premier ministre puissant, mais solitaire, qu'une charge

écrasante amène à des compromissions où le pouvoir met en abyme la démocratie représentative de la société civile. Jean Charrest l'assumait en donnant toute la corde à ses ministres jusqu'à la pendaison par l'opinion publique. Pauline Marois s'est enfargée dans les stratégies partisanes et l'obsession référendaire. Philippe Couillard lui, dans sa solitude politique, en a remis en imposant l'austérité.

François Legault mène la CAQ comme un chef d'entreprise et semble vouloir diriger le Québec comme un PDG. Les circonstances le favorisent. Son élection annonce une gouvernance besogneuse, moins idéologique, affichant un nationalisme de centre droit, pragmatique en économie, rassurant dans son incarnation identitaire, mais troublant dans son approche environnementale. Comme il le dit lui-même, on verra à l'usage. Il annonce un étonnant déploiement d'effectifs de la fonction publique dans les régions.

Mais on ignore s'il accepterait de se dépouiller lui-même comme premier ministre d'une partie de son énorme pouvoir pour mettre en œuvre une véritable décentralisation administrative et une régionalisation de la gouvernance québécoise.

Au-delà des joutes partisanes et des débats qui s'annoncent à propos de la représentation électorale sur la patinoire de l'Assemblée nationale, plusieurs ont la conviction profonde que le Québec a besoin d'une réforme majeure de ses institutions démocratiques et de son système de gouvernance, pour rapprocher le pouvoir politique des milieux de vie, locaux et régionaux, redonner un pouvoir réel et les ressources aux élus municipaux et aux députés dans les régions, ces petites patries qui composent la richesse et la diversité du Québec contemporain. Et qui sont les garantes de son avenir...

Laval Gagnon
Chicoutimi

Amanda, je la trouve brave

**PATRICK
DUQUETTE**

CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



La décision de la députée Amanda Simard de quitter le parti de Doug Ford n'est pas passée inaperçue dans son patelin natal d'Embrun, dans l'Est ontarien.

« Pauvre petite, elle fait assez pitié! Je la comprends à 100 % de claquer la porte si elle est pour se faire piler sur les pieds », s'exclame Jasmine Lalonde, tout en s'affairant derrière le comptoir du Experience, café et smoothie bar, rue Notre-Dame.

La jeune mère francophone de 28 ans a été touchée par le discours que la députée de Glengarry-Prescott-Russell a livré avec émotion à Queen's Park, quelques heures avant de claquer la porte de son parti.

« Les choses qu'elle dit ne sont pas hyper, méga inspirantes... mais tu sens que c'est sincère, qu'elle le prend comme un affront personnel, reprend Jasmine Lalonde. Je l'ai trouvée brave de prendre le parti des francophones. Elle, toute petite en plus, seule francophone dans un gros parti d'anglophones! »

Attablé dans le café, Stéphane Lalonde (aucun lien de parenté avec Jasmine) opine du bonnet: « Je pense qu'elle n'avait pas le choix de quitter le parti de Doug Ford pour maintenir sa base électorale. Ce sont les Franco-Ontariens qui l'ont élue par ici. »

Cet avocat de profession se dit déçu de la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney. Mais tout comme elle, il se questionne sur le projet d'université franco-ontarienne à Toronto. « Pourquoi Toronto alors que la majorité des francophones de la province habitent la région ici? »

À la résidence Le Pavillon, les résidents étaient en train de dîner. « Amanda Simard a bien fait de quitter. Je suis d'accord qu'elle passe aux libéraux », m'assène Lise Brisson, une fière « Canadienne française » native de Cornwall.

– Euh... Amanda Simard n'est pas passée aux libéraux, ai-je précisé. Pas encore, du moins. Elle siège comme indépendante.

« En tout cas, je la félicite d'avoir tenu tête à son parti pour défendre la langue française. Ma langue, j'y tiens! J'ai le français étampé sur le cœur. La rue en avant, c'est Notre-Dame, pas Notre-Dame Street. Et quand je vais au Tim Horton, j'insiste pour me faire servir en français. Sinon je leur dis des bêtises! »

À la sortie d'un centre commercial, un grand gaillard sortait du gym. Jeremy Gordon, un Anglo, est marié à une francophone. Le couple envoie ses trois enfants à l'école bilingue. « En tant que membre de la communauté, je suis sensible à la réalité des francophones », dit-elle. Et la démission d'Amanda Simard? « On l'a élue pour qu'elle apporte des changements. À la première occasion, elle démissionne. C'est peut-être un peu vite, non? »

À tout malheur, quelque chose est bon, dit le dicton.

S'il faut absolument trouver un point positif aux coupes du gouvernement Ford, c'est d'avoir mobilisé de jeunes francophones allumés comme Jasmine Lalonde.

« Je ne suis pas très politique d'habitude, admet-elle. Mais là, je me sens touchée directement. C'est injuste que Ford veuille fermer l'université et bafouer nos droits en tant que francophones. Ça a touché ma fibre de Franco-Ontarienne. Je me suis mis à lire plein d'articles de journal, ce que je ne fais pas habituellement. »

Mieux, elle participera à la manifestation contre le gouvernement Ford ce samedi avec son conjoint mexicain et son bébé de 14 mois. Quatorze mois?

« C'est vrai, on le commence jeune! Mais vous savez quoi? J'aime faire partir d'une minorité. J'adore être à contre-courant, être le mouton noir et surprendre les autres. Je suis fière de notre caractère latin, de notre ouverture aux autres, de notre côté chaleureux. Je n'ai rien contre les Anglais et je suis 100 % en faveur du bilinguisme. Mais je suis contre la destruction d'une langue. »

Pour faire « popper » les bouchons

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Le sommelier, chroniqueur de vin et porte-parole du Festival des vins de Saguenay, Philippe Lapeyrie, a lancé son guide des vins 2019, jeudi, à Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le sommelier et vedette du vin au Québec, Philippe Lapeyrie, était de passage à Chicoutimi, jeudi, pour lancer son huitième guide des vins dans lequel il propose ses 125 bouteilles coups de cœur. Classées par ordre de prix (il propose même un vin blanc à 7 \$), chaque bouteille est bien présentée alors que l'auteur a pris soin de raconter un brin d'histoire sur le vin et son producteur.

« J'avais comme difficulté de ne pas proposer des vins que j'avais recommandés l'an dernier. J'ai retenu 125 coups de cœur sur les 300 bouteilles présentées dans le guide. Avec mon comparse Mathieu Saint-Amour, nous avons dégusté 2000 produits à raison de 50 à 70 bouteilles par jour. Ce que je propose dans ce guide, c'est ce que j'aime », a commenté celui qui est notamment porte-parole du Festival des vins de Saguenay depuis 13 ans.

UN BLANC À 7 \$

Comment oses-tu proposer un vin blanc à 7 \$ (Crama Regala 2016, domaine Vinaria din Vale en Moldavie), que je lui demande? « C'est une belle trouvaille de la Moldavie. Le rouge de la même étiquette n'est pas très bon, mais le blanc est parfait dans son genre. Il n'a pas de sucre, pas de goût de bois. Il n'a pas de profondeur, mais c'est du sauvignon blanc pur, un vin simple et

facile », commente le sommelier que j'ai rencontré au restaurant l'Inter où il a fait son lancement.

« Je suis content quand j'aime une bouteille et je découvre que ça vient d'un petit vignoble cultivé par des passionnés qui se mettent les doigts dans la terre. Chaque fois, je prends le téléphone et je discute avec le vigneron pour en savoir un peu plus sur ses cépages. Je m'intéresse à eux, je leur pose des questions et je rapporte leurs propos dans la page de droite », détaille le spécialiste qui a encore et toujours le goût du vin, une soif qui n'est pas près de s'apaiser.

POPULARITÉ DU BLANC

Pour ce qui est des tendances, Philippe Lapeyrie remarque une montée de popularité pour le vin blanc. « Peut-être que l'été chaud que nous avons connu y est pour quelque chose, mais les ventes de vin blanc ont augmenté à 32,5 % dans les succursales de la SAQ. L'alimentation change au Québec, les gens mangent plus de poissons, de fruits de mer et ils aiment bien les accompagner d'un blanc. On le prend aussi comme apéro et plusieurs y ont trouvé un bel accord mets-vin avec des fromages », explique le sommelier.

Il ajoute d'ailleurs qu'il ne faut pas hésiter à carafier les jeunes vins blancs. « Souvent à tort, les amateurs croient qu'il faut seulement carafier les vieux vins rouges, mais souvent il ne faut pas trop

brasser les vieux vins », indique le spécialiste.

Les rosés gagnent aussi en popularité, même s'ils ne représentent que 4,5 % des ventes de la SAQ. « Le rosé se buvait principalement en avril et en mai avec l'arrivée du printemps, alors que les gens se le permettent maintenant l'automne et l'hiver », fait-il remarquer.

de nos enfants, une augmentation de salaire, une bonne nouvelle, la réussite d'un projet, bref on invente toutes sortes de défaits pour se faire plaisir et c'est maintenant à longueur d'année », fait-il valoir.

L'an dernier, lors de son lancement, Philippe Lapeyrie avait dit que les gens buvaient du vin plus coûteux et que l'achat d'une caisse de vin pour l'année de naissance des enfants, bon à boire pour leur 18 ans, était une mode qui se pointait le nez. J'ai une petite-fille née en 2016 et j'ai profité de sa présence pour lui demander conseil.

« Pour les vins de garde qu'on voudrait laisser vieillir pendant 15 ans, il faut attendre au mois trois ans pour que les bouteilles soient libérées sur le marché. Les vins de garde sont en barrique pendant deux ou trois ans avant de les envoyer sur les tablettes. Pour ta petite née en 2016, je te conseille d'attendre à l'automne 2019 pour monter une caisse de vin », a-t-il conseillé en ajoutant que 2016 est une très bonne année avec beaucoup de soleil.

LES TOPS 10

En plus des 125 coups de cœur, il propose aussi quelques « tops 10 » pour les meilleurs vins de mariage, les meilleurs mousseux, les meilleurs champagnes, les meilleurs vins d'apéro, les meilleurs vins du Québec et les meilleurs vins de garde, entres autres.

Le sommelier continue d'innover et la tâche est ardue. « Il y a 20 ans, au Québec, on publiait six à sept guides par année, maintenant il n'en reste que deux, Michel Phaneuf et moi. Phaneuf, qui est écrit par Nadia Fournier maintenant, en est à sa 38^e édition. Un très bon guide en passant », commente l'auteur qui a vendu près de 30 000 copies l'an dernier.

LE SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE

PROCUREZ-VOUS VOTRE EXEMPLAIRE

GRATUIT

Disponible chez les marchands participants

Consultez la liste au marchands.lequotidien.com



leProgrès

Lors de leur témoignage, les garçons du « tyran de la Beauce » ont espéré que leur père les tue, tellement ils ont été battus souvent. Les filles ont relaté les agressions sexuelles nocturnes commises la nuit par leur père.

— PHOTO 123RF/
VASILEIOS
KARAFILLIDIS



Peine exemplaire pour un père tortionnaire

Le « tyran de la Beauce » condamné à 23 ans de pénitencier

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Le « tyran de la Beauce » est condamné à une peine de 23 ans de pénitencier pour plus d'une décennie de sévices physiques, psychologiques et sexuels sur ses neuf enfants, leur mère et trois jeunes filles du voisinage.

Pour sa « violence sans bornes », le père tortionnaire, aujourd'hui âgé de 64 ans, s'est vu imposer jeudi ce qui devient la peine la plus sévère du genre au Québec. Son châtement dépasse celui du bourreau de Beaumont (22 ans) et de Jacques Vachon (18 ans).

Pour dénoncer à leur juste mesure les atrocités commises, le procureur de la Couronne, M^e Nicolas Champoux, réclamait une peine de 23 ans de pénitencier. Le juge René de la Sablonnière de la Cour du Québec est arrivé au même constat.

De son côté, la défense évaluait à six ans la peine raisonnable pour l'accusé, détenu depuis quatre ans et demi.

En raison de la gravité du cas, le tribunal a accepté d'émettre une ordonnance pour que le tyran purge la moitié du reliquat de sa peine avant de pouvoir faire une demande de libération conditionnelle. Il sera obligatoirement détenu durant huit ans et six mois.

Le tyran a aussi été déclaré délinquant à contrôler. À sa libération, il sera soumis à une surveillance des services correctionnels pour 10 ans. Il lui sera notamment interdit de communiquer avec toutes les victimes.

Durant de très longues et lourdes minutes, le juge René de la Sablonnière de la Cour du Québec, qui avait déclaré l'accusé coupable de 47 des 62 accusations, a évoqué les « gestes cruels et répétés » du tyran qui se sont perpétrés durant 13 ans, à Beauceville et Saints-Anges principalement.

« Les victimes vivent dans un climat de peur, sous l'emprise d'un homme malveillant, évoque le juge de la Sablonnière. Leur quotidien est fait d'injures, de coups et de menaces. Comme du bétail ou de pauvres esclaves, les enfants sont utilisés pour faire des tâches trop ardues pour eux ou pour assouvir les bas instincts de l'accusé. »

Courageusement, les victimes qui ont témoigné au procès ont dû replonger dans leurs souvenirs atroces, a souligné le juge de la Sablonnière.

Les garçons se sont rappelé avoir été battus si souvent qu'ils espéraient que leur père les tue pour ne plus avoir à souffrir. D'autres enfants ont raconté comment le tyran les alignait dans le salon et les pointait avec sa carabine. 22 en annonçant l'ordre dans lequel ils allaient être tués. Les filles ont témoigné des agressions sexuelles subies la nuit, aux mains de leur père. Et tous ont raconté péniblement comment leur mère, décédée en 2008, a dû endurer les coups, les insultes et les viols, parfois devant ses enfants. La mère est restée, car le tyran menaçait

de tuer les enfants si elle quittait.

Une ancienne gardienne des enfants a douloureusement détaillé comment, lorsqu'elle avait 14 ans, le tyran l'a violée à la pointe d'un couteau.

RÉSILIENCE DES VICTIMES

La juge a insisté sur l'immense résilience de ces enfants, aujourd'hui dans la trentaine, qui ont su se reconstruire après avoir vécu tant d'horreurs.

« Le Tribunal a été à même de voir et d'entendre ces victimes qui ont témoigné en toute simplicité, humilité et sans esprit de vengeance, note le juge. Ils sont de bons adultes, devenus des éléments positifs pour la société. »

En citant les paroles particulièrement troublantes d'une victime, le juge René de la Sablonnière a été submergé par l'émotion. Il a fait une longue pause avant de retirer ses lunettes pour essuyer ses larmes.

À ce moment, bon nombre des enfants du tyran pleuraient silencieusement en regardant le juge ou serraient les poings.

Dans le box de détention, leur père gardait un air détaché. Avant

de repartir vers la prison, il a fait la forme d'un cœur avec ses doigts en direction de ses enfants.

Cet accusé, manipulateur, agressif et contrôlant, n'a aucune empathie pour les victimes, conclut le juge de la Sablonnière, rappelant que le tyran criait au complot et blâmait sa défunte femme.

« DÉNONCEZ! »

Les crimes du tyran sont tellement hors de proportion que la peine doit avoir un effet dissuasif spécifique et général, estime le juge. « Les personnes qui commettent actuellement des actes de la nature de ceux commis par l'accusé doivent réaliser que les enfants qu'ils maltraitent aujourd'hui seront plus tard des adultes en mesure de les dénoncer, fait remarquer le juge. Ces personnes tentées de commettre les mêmes infractions doivent réaliser qu'une sentence importante sera prononcée contre eux s'ils ne cessent pas leur comportement. »

Luc*, un des fils du tyran, veut garder dans son cœur ce dernier passage de la décision du juge. « Le juge de la Sablonnière, il vient de dire à plein de monde : "Dénoncez ! Endurez pas ça !", explique Luc. À plein de jeunes adultes, il leur dit : "Vous avez vécu l'enfer. Mais les bourreaux et les manipulateurs, ça va aussi en prison et ça ne manipule pas la justice. Ça manipule les enfants, parce que c'est fragile." »

* Prénom fictif

politique

NOMINATIONS AUX DEUX TIERS

La CAQ dépose son premier projet de loi

CAROLINE PLANTE
Presse canadienne

Tel que promis, le gouvernement Legault a déposé, jeudi, son tout premier projet de loi visant à faire en sorte que les dirigeants de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), de la Sûreté du Québec (SQ) et de la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP) soient nommés aux deux tiers des voix à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi 1, lourd de symboles et porté par la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre Geneviève Guilbault, a été accueilli tièdement par les partis d'opposition, y compris le Parti québécois, qui promet déjà de faire de l'obstruction si le gouvernement n'acquiesce pas à sa demande de nommer un civil, et non un policier, à la tête de l'UPAC.

À l'heure actuelle, les titulaires de ces trois postes-clés sont nommés exclusivement par le conseil exécutif. « Nous avons, à plusieurs reprises, fait valoir notre intention de dépolitiser ces modes de nomination pour les rendre plus neutres, plus transparents et ainsi restituer la confiance de la population à l'endroit de ces institutions », a déclaré M^{me} Guilbault en conférence de presse.

Pour « corriger la situation », la ministre propose que pour chacun de ces postes, une candidature proposée par le premier ministre, qui aura été au préalable aiguillée par un comité d'experts, soit étudiée par des représentants de tous les partis politiques dans un entretien à huis clos. À la suite de cette rencontre, si la candidature est approuvée, elle fera l'objet d'un vote aux deux tiers des membres de l'Assemblée nationale.

S'il y a désaccord au sein du groupe de députés étudiant la candidature, et que les partis se braquent, une deuxième candidature devra être soumise, a expliqué la ministre, qui affirme vouloir ainsi renforcer le rôle du député et augmenter sa participation dans la prise de décisions.

Le processus sera « garant de compétence », mais il n'est pas

infaillible, a reconnu la ministre de la Justice, Sonia LeBel, en évoquant la saga de l'ex-présidente de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, Tamara Thermitus.

La gestionnaire, nommée par un vote aux deux tiers en février 2017, a démissionné de son poste jeudi, après avoir été notamment blâmée par le Protecteur du citoyen pour mauvaise gestion et abus de pouvoir.

« On ne pourra jamais avoir une garantie extrême où on [...] est capable de parer à toutes les éventualités », a déclaré M^{me} LeBel.

L'OPPOSITION ENTEND COLLABORER

La loi 1 pourrait être en vigueur lors de la nomination du remplaçant du commissaire de l'UPAC, Robert Lafrenière, qui a démissionné le 1^{er} octobre dernier.

Le porte-parole libéral en matière de justice, Marc Tanguay, assure que son parti voudra collaborer de manière constructive à l'étude du projet de loi caquiste, mais il met des bémols.

« La séparation des pouvoirs est un principe phare de notre système démocratique. À ce chapitre, le projet de loi soulève de nombreuses questions. Nous prendrons le temps de l'analyser en détail », a-t-il déclaré par voie de communiqué, jeudi.

Le PQ, qui souhaite qu'un civil soit nommé à la place de Robert Lafrenière, en fait une condition *sine qua non*. « Il y a une situation exceptionnelle qui prévaut à l'UPAC depuis un bon moment, donc on demande une mesure exceptionnelle », a fait savoir la députée Lorraine Richard.

En cas de refus de la part du gouvernement, le parti utilisera les moyens à sa disposition pour faire de l'obstruction, a-t-elle ajouté.

De son côté, Québec solidaire juge que le projet de loi est un bon « premier pas ». Cependant, a argué le député Alexandre Leduc, plus d'une candidature devrait être soumise au groupe de députés pour étude.

Québec solidaire réclame également la présence d'un civil à la direction de l'UPAC, quitte à ce qu'il soit co-commissaire.



Le premier ministre du Québec, François Legault, répondant à la première question à son nouveau gouvernement, pendant la période de questions de jeudi. — PHOTO PC, JACQUES BOISSINOT

PARC ÉOLIEN APUIAT

Legault enterre le projet des Innus

PATRICE BERGERON
Presse canadienne

Le premier ministre François Legault enterre le projet de 600 millions \$ de parc éolien Apuiat des Innus de la Côte-Nord, jusqu'à ce qu'Hydro-Québec ait écoulé ses surplus.

Le premier ministre en a fait l'annonce jeudi soir au terme d'une rencontre de près de deux heures avec les chefs innus dans les bureaux du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à Québec. Il met fin ainsi à plusieurs mois de controverse et reste sourd à plusieurs voix qui l'appelaient à accepter le projet.

« Il n'y aura pas de projet tant qu'Hydro-Québec sera en surplus », a tranché M. Legault en conférence de presse, au côté de son ministre de l'Énergie, Jonatan Julien, et de sa ministre des Affaires autochtones, Sylvie D'Amours.

Le premier ministre a invoqué que le contrat d'Apuiat aurait représenté un « coût potentiel » de 1,6 milliard \$ pour la société d'État, qui estime qu'elle a encore des surplus pour 20 ans.

« C'est beaucoup d'argent », a-t-il affirmé, en rappelant que les contrats d'achat d'électricité éolienne qui lient Hydro-Québec à des producteurs en Gaspésie lui avaient déjà coûté 2,5 milliards \$.

ENTENTE DE PRINCIPE

Hydro-Québec devait s'engager en vertu d'une entente de principe conclue juste avant les élections à acheter les 200 mégawatts d'électricité d'Apuiat, avec l'appui de l'ancien gouvernement libéral de Philippe Couillard, mais le projet avait été dénoncé par la Coalition avenir Québec (CAQ).

M. Legault a toutefois ajouté qu'il a promis aux Innus que leur projet sera prioritaire, avant même les barrages dont il rêve, dès que le besoin s'en fera sentir et qu'il aura fait aboutir ses ambitions de vendre de l'électricité aux provinces et États voisins.

Si le projet de vente d'électricité en Nouvelle-Angleterre finit par débloquer, Hydro pourrait ainsi écouler quelques térawatts heures, mais il en resterait encore beaucoup en surplus néanmoins.

Il n'a pas été question d'indemnisation, mais le premier ministre a indiqué qu'il y avait eu des discussions sur la « possibilité qu'il y

ait certains projets de développement économique », mais il n'a pas voulu les préciser.

Les chefs innus sont sortis de la rencontre sans parler aux médias. La nation innue fondait beaucoup d'espoir sur ce contrat. Elle espérait prendre ainsi en main son développement.

Encore jeudi, l'opposition à Québec appelait François Legault à « réparer les pots cassés » et à donner son accord à Apuiat.

La députée péquiste de Joliette, Véronique Hivon, a demandé au premier ministre de s'amender, notamment pour consolider la relation privilégiée entre le Québec et les peuples autochtones.

« Je pense qu'il va falloir qu'il y ait une attitude de très grande ouverture, il doit recoller une partie des pots cassés, parce que je pense que cela a été très mal engagé. »

Pour sa part, l'opposition libérale a fait valoir qu'Apuiat était un « projet rentable » qui fait l'affaire des communautés et que le gouvernement caquiste doit accepter.

Plus tôt cette semaine, l'Assemblée des Premières Nations Québec Labrador avait appelé le premier ministre à s'élever à la hauteur de sa fonction pour accepter le projet de la nation innue.

Un rapport providentiel pour MarieChantal Chassé



JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

ANALYSE

C'est un rapport désespérant, mais providentiel pour elle et son gouvernement que la ministre de l'Environnement, MarieChantal Chassé, a brandi lors de la toute première période des questions à laquelle ont fait face les caquistes, jeudi.

Ce rapport parle d'une « stagnation », voire « d'une légère augmentation des émissions de gaz à effet de serre [GES] au Québec » en 2016.

Deux jours plus tôt, mardi, le premier ministre François Legault avait essuyé des critiques parce qu'il avait dit douter que le Québec soit capable d'atteindre la cible de réduction de gaz à effet de serre prévue en 2020.

Providentiel: se dit de ce « qui arrive par un heureux hasard, d'une manière opportune et inattendue ». Le *Larousse* ajoute que cette chose peut être « provoquée » par la providence.

En politique comme ailleurs, il y a des hasards « provoqués »; provoqués pour tomber au bon moment. C'est le cas de ce rapport.

Il était écrit dans le ciel que tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale se bousculeraient pour tester la volonté et le sérieux du gouvernement Legault de lutter contre les changements climatiques.

Or, ce rapport produit par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a été rendu public tout juste avant le début de la période des questions. Il a permis à la ministre MarieChantal Chassé de soutenir les doutes émis par le premier ministre mardi. Et il lui a permis à elle, identifiée par certains comme un maillon faible de l'équipe gouvernementale, de s'en servir comme d'un parapluie à la période des questions. Elle a fait rebondir les questions des libéraux, des péquistes et des solidaires dessus.

En 2016, les émissions de GES ont diminué de 9,1 % par rapport au niveau de 1990, alors que le Québec s'est doté d'une cible de réduction de 20 % d'ici 2020. On est loin du compte.

Avec ce rapport en main, le gouvernement a un argument de plus pour



Le rapport produit par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis à la ministre MarieChantal Chassé de soutenir les doutes émis par le premier ministre François Legault mardi.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

enterrer cet objectif et marteler qu'il atteindra celui de 2030, qui prévoit une réduction de 37,5 % — toujours par rapport à 1990. Le Plan d'action sur les changements climatiques devra bien évidemment être revu en conséquence.

Si ce rapport est tombé providentiellement pour cette première période des questions, il place aussi le gouvernement Legault devant de sérieux défis pour le futur, entre autres dans le secteur des transports. En 2016, ce secteur était responsable de 43 % des émissions québécoises de GES.

OUF!

Au cabinet du premier ministre, on voyait venir avec une certaine appréhension cette première période des questions. François Legault s'attendait même à une première question « plus difficile » du chef libéral, Pierre Arcand.

Les caquistes ont poussé un ouf de soulagement lorsque MarieChantal Chassé s'en est sortie en ouvrant son rapport-parapluie. Au fond, ce rapport est une gifle pour les libéraux, qui étaient au pouvoir jusqu'à il y a peu.

Les ministres de la Coalition avenir Québec avaient été bien préparés. Certains avaient appris des formules passe-partout pour répondre aux élus de l'opposition. « Le cannabis, c'est légal, mais ce n'est pas banal », a ainsi répété le ministre Lionel Carmant.

Lui, ainsi que les ministres Pierre Fitzgibbon, Éric Girard et MarieChantal Chassé, qui

répondaient à leurs premières questions au Salon bleu, ont respecté la consigne passée par leur groupe parlementaire: il faut répondre aux questions des partis d'opposition en regardant le président de l'Assemblée nationale. Ça évite d'être déstabilisé par les adversaires.

QUI PRENDRA LA PLUME?

Tous les partis représentés à l'Assemblée nationale ont récemment déploré les décisions du gouvernement de Doug Ford touchant les Franco-Ontariens. Ajoutons que ces partis n'ont jamais été avares de motions parlementaires de toutes sortes au fil des ans. Ils en présentent toujours plusieurs par jour.

Or, étonnamment, aucun d'eux n'a profité de cette première période des questions pour exprimer son soutien aux Franco-Ontariens par la présentation d'une résolution parlementaire.

Il y a pourtant moyen de le faire dans un langage diplomatique, dans un langage qui ne s'en prend pas directement au gouvernement Ford.

Le premier ministre Legault a le souci de préserver de bonnes relations avec son homologue ontarien; c'est normal.

Mais il y a moyen de rappeler dans un texte de motion parlementaire l'apport et l'importance des Franco-Ontariens et de le faire sans s'immiscer comme tel dans les affaires d'une autre province. Quel parti prendra la plume?

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Rupture complète des communications extérieures

PIERRE SAINT-ARNAUD
Presse canadienne

Un avion des Forces armées canadiennes se rendra aux Îles-de-la-Madeleine dès vendredi matin afin d'y emmener des ressources humaines et matérielles pour tenter de ramener la situation à la normale sur l'archipel.

Les habitants des Îles-de-la-Madeleine, déjà isolés de par leur statut d'insulaires, ont été coupés entièrement du monde extérieur à la suite d'une tempête accompagnée de violentes bourrasques qui a provoqué jeudi des pannes d'électricité, mais aussi, et surtout, a endommagé les deux câbles sous-marins qui fournissent l'ensemble des télécommunications des Îles avec l'extérieur.

La seule ligne de communication disponible est un lien satellitaire détenu par la Sûreté du Québec.

De plus, aucun bateau ne pourra se rendre aux Îles avant vendredi soir et l'aéroport est également paralysé en raison de l'absence de télécommunications fonctionnelles à la tour de contrôle.

La ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, a reconnu que « la capacité au niveau provincial est dépassée » face à une « problématique qui nécessite une intervention d'urgence ».

Soulignant qu'il est impossible pour les avions civils d'atterrir aux Îles puisque la tour de contrôle de l'aéroport n'est pas en service, elle a expliqué qu'il était devenu nécessaire de se tourner vers Ottawa.

L'avion militaire y emmènera de l'équipement et des employés des ministères de la Santé, de la Sécurité publique, d'Hydro-Québec et de Bell Canada « pour rétablir le système de communication par satellite ».

Elle s'est aussi réjouie au passage du fait qu'on ne rapportait « aucune situation grave, aucun blessé et aucun décès, heureusement ».

En fin de journée, le premier ministre François Legault a aussi salué le recours à cet avion militaire. Plus tôt, il avait évoqué la possibilité d'instaurer un transport en hélicoptère, inquiet devant la situation d'isolement des Madelinots.

« Il y a beaucoup de gens à rassurer. Pour l'instant, il n'y a pas de problème de santé. Mais on veut s'assurer que si jamais quelqu'un avait un problème grave de santé, et qu'il devait être évacué, qu'on soit capable de le faire ou de traiter cette personne-là sur place avec le personnel médical qui sera là », a-t-il dit en point de presse, en marge d'une annonce sur le projet éolien Apuiat.

Le député péquiste des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, a pour sa part demandé une intervention d'urgence des entreprises de télécommunications pour que celles-ci déploient « des réseaux de télécommunications satellitaires avec une puissance suffisante pour remettre tout l'appareil de communication en marche, de rétablir le contact, mais aussi toute l'économie des Îles qui, aujourd'hui, est complètement en phase d'immobilité totale », a-t-il dit.

VENTS VIOLENTS

Le vent a atteint des vitesses de 130 kilomètres à l'heure et un avertissement de vents pouvant atteindre 100 kilomètres à l'heure était toujours en vigueur jusqu'en fin de soirée jeudi.

Les citoyens peuvent toutefois communiquer entre eux et avec les services d'urgence sur les Îles, les communications internes étant apparemment intactes.

Les citoyens ont en plus été confrontés à des pannes d'électricité importantes.

Hydro-Québec, qui maintient deux équipes de deux personnes sur place en tout temps, avait envoyé deux autres équipes en prévision de la tempête, mais celles-ci peinent à répondre aux besoins.

La société d'État disait vouloir ajouter 20 autres équipes en renfort, mais celles-ci n'avaient jusqu'ici aucun moyen de s'y rendre, un problème qui sera résolu grâce au transport militaire.

Cependant, celles sur place travaillent d'arrache-pied, de sorte que la situation s'est grandement améliorée; en fin d'après-midi, jeudi, il ne restait qu'un peu moins de 2000 abonnés privés de courant, sur un total de 7700 foyers.

EN SPECTACLE À ALMA, VENDREDI ET SAMEDI

Leboeuf, *Ladies Night* et nudité



DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Signe que le succès de la pièce *Ladies Night* résiste au passage du temps, deux représentations seront données à la Salle Michel-Côté d'Alma, cette semaine. Après celle qui aura lieu aujourd'hui à 20 h, le groupe formé des comédiens Marcel Leboeuf, François Chénier, Sylvie Boucher, Frédéric Pierre et Guillaume Lemay-Thivierge sera mobilisé une nouvelle fois samedi, toujours à l'invitation de Ville d'Alma Spectacles.

« On a commencé en 2002 et on pourrait jouer ce show-là encore longtemps. Il y a eu une pause de près de trois ans à un moment donné, ce qui ne nous empêchera pas de donner notre 300^e représentation l'automne prochain. Nous avons des dates jusqu'en mars 2020, mais après, il est question de prendre un autre "break". Il faut d'ailleurs qu'on s'en parle à Alma », a raconté Marcel Leboeuf mercredi, à l'occasion d'une entrevue téléphonique accordée au *Quotidien*.

Le plaisir des comédiens reste intact. Ce qui complique les choses, ce sont les activités menées en parallèle. C'est ce qui pourrait justifier une interruption qui, assure-t-il, sera temporaire. « Après, c'est clair que des gens reprendront le spectacle. Nous ou d'autres interprètes », affirme celui qui, à l'instar de Sylvie Boucher et François Chénier, participe à *Ladies Night* depuis la première saison.

L'histoire, puisqu'il y en a une, est celle d'un groupe de travailleurs réduits au chômage. Pour mettre du beurre sur leur pain, ils envisagent de danser nus, une perspective qui gêne le personnage incarné par Marcel Leboeuf. Membre du Club Optimiste, gérant d'une équipe de baseball, cet homme engagé socialement affiche une pudeur qui, on s'en doute, s'évaporerait en cours de route.

« C'est Denis Bouchard qui nous avait parlé de ce spectacle. Il venait de voir une comédie musicale à Paris, inspirée par le film *The Full Monty* », précise Marcel Leboeuf. Bien que le contexte économique demeure présent en fond de scène, puisqu'il y a des fermetures



La camaraderie qui émane de la pièce *Ladies Night* reflète l'état d'esprit des interprètes, affirme Marcel Leboeuf (au centre sur la photo). Membre de la distribution depuis la création de ce spectacle en 2002, il se pointera à Alma vendredi et samedi, en compagnie de ses camarades. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

d'usines en toutes circonstances, y compris lorsque ça va bien pour le plus grand nombre, c'est la dimension comique qui remplit les salles, encore et toujours.

À ce propos, les comédiens restent fidèles au texte, tout en s'autorisant de nombreuses interventions se situant à la limite du vaudeville. Dans ces moments de douce folie, la règle est claire, affirme le vétéran. Il faut que le public soit complice. À partir de ce moment, tout est permis, ou presque, y compris les tours pendables, comme la fois où il a pimenté la scène finale, celle où les gars s'exhibent enfin, en portant un pénis surdimensionné.

« J'avais dit à un technicien de venir me le porter quand les lumières seraient fermées. Les comédiens ont ri en me voyant et les spectateurs aussi, surtout quand ils ont réalisé que les gars n'étaient pas au courant. En même temps, j'ai entendu des "Oh" provenant de femmes qui croyaient que j'étais bien pourvu, mais c'est quand j'ai laissé tomber le pénis artificiel sur le plancher que le monde a capoté. J'ai eu un christi de rire », se souvient Marcel Leboeuf.

Pour enchaîner sur le thème de la nudité, il note que dans les premières années, les interprètes se gardaient une petite gêne. Pour limiter le temps d'exposition, on avait imaginé de savants

éclairages, des lumières dirigées vers les premières rangées afin de provoquer un éblouissement. Quand des femmes se sont pointées avec des verres fumés, la troupe a réalisé que ces stratagèmes étaient futiles. On n'empêche pas un cœur d'aimer.

« C'est l'arrivée de Guillaume qui a provoqué un changement. Aujourd'hui, les gens voient de quoi et il y a des gangs de filles qui hurlent tellement que je me sens comme dans un show rock. J'ai fait *Broue* 250 fois, mais le rire de la fin dans *Ladies Night*, je n'ai

rien entendu de tel. C'est pour ça que ce spectacle, c'est comme une thérapie, du gros fun, et que j'ai hâte d'aller à Alma, surtout que c'est pour deux soirs. Parce que ça fait une couple de semaines qu'on n'est pas sortis », fait remarquer Marcel Leboeuf.

UNE COMÉDIE PRÉSENTÉE EN AVRIL, À CHICOUTIMI

De retour avec *Toc Toc*

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

La prochaine fois que Marcel Leboeuf jouera au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sera dans la pièce *Toc Toc*, une comédie ayant pour thème les troubles obsessionnels compulsifs (les Toc du titre). Présentée le 6 avril au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi, elle met en scène six personnages réunis dans une salle d'attente. Or, le médecin qui doit les traiter brille par son absence.

« C'est dans la tradition du théâtre d'été, un spectacle très drôle parce que tous ces gens doivent composer avec un trouble différent, alors qu'ils n'ont pas le choix de passer quelques heures ensemble. Le mien, par exemple, a la manie

de tout calculer, tout le temps. C'est aussi le cas pour l'auteur, Laurent Baffie, qui assumait le rôle du fou du roi dans la version française de l'émission *Tout le monde en parle* », indique le comédien.

Il faisait partie de la première distribution, celle qui a étrenné la pièce au Québec, il y a une dizaine d'années, dans le cadre du festival Juste pour rire. Lui seul a repris du service en juillet dernier, lorsque *Toc Toc* a ressurgi à la Maison des arts de Drummondville. L'équipe comprend également Tammy Verge, Marie-Claude St-Laurent, Noémie O'Farrell, Diane Lavallée et Jean-Pierre Chartrand.

Une fois de plus, donc, c'est au théâtre que travaillera Marcel Leboeuf. Après avoir sillonné la province avec la bande de *Ladies*

Night, le vétéran reprendra la route, un mode de vie semblable à celui d'un politicien en campagne. Si on ajoute ses conférences, un créneau qui demeure actif, même si le nombre de dates tend à diminuer, ça fait pas mal de kilomètres au compteur.

« Chaque année, je fais le tour du Québec deux fois. Dans chaque ville, je connais les places où aller, les bons restaurants. À Chicoutimi, par exemple, je vais manger des sushis près de Chez Georges (au Temaki). Ce n'est pas toujours plaisant de rouler autant, surtout ces temps-ci, mais pour moi, jouer au théâtre, c'est comme revenir à la maison. Je ne fais que ça depuis sept ans et ça me ramène à mes débuts parce que j'ai été formé pour ça, être acteur sur une scène », décrit l'interprète.

affaires

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
&P/TSX 60	914.36 \$	2.20 \$	118341585
S&P/TSX 300	15194.04 \$	22.79 \$	223082295
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	25338.84 \$	-27.59 \$	0
NASDAQ (QQQ)	168.15 \$	-0.55 \$	22799700
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BOMBARDIER INC.	BBD.B	2.17 \$	0.04 \$
AURORA CANNABIS	ACB	7.51 \$	-0.40 \$
CRESCENT POINT	CPG	4.03 \$	0.04 \$
ENCANA CORP.	ECA	9.25 \$	0.10 \$
ARC RESOURCES LTD.	ARX	9.15 \$	0.16 \$
BETAPRO NAT GAS 2X	HND	3.53 \$	0.13 \$
CDN NATURAL RES	CNQ	33.45 \$	1.09 \$
CENOVUS ENERGY	CVE	9.75 \$	0.56 \$
ISHARES SP TSX 60	XIU	22.91 \$	0.07 \$
BAYTEX ENERGY	BTE	2.50 \$	0.16 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
E-L FINANCIAL	ELF	823.56 \$	10.36 \$
MACKENZIE US LARGE	QUU	103.86 \$	3.61 \$
CNOOC LIMITED	CNU	220.15 \$	3.54 \$
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	614.18 \$	2.67 \$
GOEASY LTD	GSY	40.31 \$	2.21 \$
WESTON GEORGE	WN	97.25 \$	2.18 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
MORGUARD CORP.	MRC	179.47 \$	-5.04 \$
CANADIAN IMPERIAL	CM	112.46 \$	-3.73 \$
WSP GLOBAL INC	WSP	64.49 \$	-1.87 \$
MOLSON COORS	TPX.B	85.67 \$	-1.63 \$
CANADA GOOSE	GOOS	86.22 \$	-1.36 \$
DOREL INDUSTRIES	DIL.B	18.72 \$	-1.22 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
General Electric	GE	7.93 \$	0.19 \$
iShares Tr -	EEM	41.13 \$	-0.37 \$
SPDR S&P 500 ETF	SPY	273.95 \$	-0.41 \$
Twitter Inc	TWTR	31.30 \$	-1.42 \$
iShares Tr -	FXI	41.45 \$	-0.70 \$
Vale SA	VALE	13.45 \$	-0.08 \$
Ambev SA	ABEV	4.30 \$	-0.01 \$
Bank of America	BAC	28.04 \$	-0.40 \$
The Fin Select	XLF	26.82 \$	-0.23 \$
AT&T Inc	T	30.56 \$	-0.18 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Iridium Comms	IRDMB	783.00 \$	119.01 \$
Tech Data Corp.	TECD	89.89 \$	16.21 \$
MercadoLibre Inc	MELI	357.99 \$	12.21 \$
Mesa Laboratories	MLAB	221.06 \$	10.86 \$
Stamps.com Inc.	STMP	170.26 \$	9.39 \$
Netflix Inc	NFLX	288.75 \$	6.10 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
NVR Inc.	NVR	2469.10 \$	-92.67 \$
Wells Fargo & Co.	WFC.PRL	1266.01 \$	-19.99 \$
Graham Holdings	GHC	661.32 \$	-11.70 \$
Biglari Holdings	BHA	723.52 \$	-11.43 \$
US Bancorp (DE)	USB.PRA	881.00 \$	-9.00 \$
Quest Diagnostics	DGX	87.94 \$	-8.98 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Advanced Micro	AMD	21.43 \$	0.09 \$
Invesco QQQ Trust	QQQ	168.15 \$	-0.55 \$
Apple Inc	AAPL	179.55 \$	-1.39 \$
Sirius XM Holdings	SIRI	6.32 \$	0.13 \$
Microsoft Corp	MSFT	110.19 \$	-0.93 \$
Qualcomm Inc	QCOM	58.11 \$	1.46 \$
Twenty-First	FOXA	49.53 \$	0.05 \$
Facebook Inc	FB	138.68 \$	1.92 \$
Micron Technology	MU	37.91 \$	-0.80 \$
Intel Corp	INTC	47.70 \$	-1.16 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Iridium Comms	IRDMB	783.00 \$	119.01 \$
Tech Data Corp.	TECD	89.89 \$	16.21 \$
MercadoLibre Inc	MELI	357.99 \$	12.21 \$
Mesa Laboratories	MLAB	221.06 \$	10.86 \$
Stamps.com Inc.	STMP	170.26 \$	9.39 \$
Netflix Inc	NFLX	288.75 \$	6.10 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
NetEase, Inc	NTES	223.23 \$	-10.37 \$
Atrion Corp.	ATRI	775.79 \$	-7.48 \$
Align Technology	ALGN	228.70 \$	-6.89 \$
Tesla Inc	TSLA	341.17 \$	-6.70 \$
Coca-Cola Bottling	COKE	208.03 \$	-5.97 \$
Biogen Inc	BIIB	326.61 \$	-5.63 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.40 \$	9.08 \$	9.25 \$	0.10 \$
Barrick Gold Corp	ABX	17.59 \$	17.32 \$	17.34 \$	0.01 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	69.97 \$	68.83 \$	69.84 \$	0.91 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.26 \$	2.09 \$	2.24 \$	0.06 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.22 \$	2.03 \$	2.17 \$	0.04 \$
BCE Inc.	BCE	57.34 \$	56.39 \$	57.12 \$	0.26 \$
Bank of Montreal	BMO	100.04 \$	98.96 \$	99.36 \$	-0.39 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	72.94 \$	71.98 \$	72.80 \$	0.67 \$
CAE Inc	CAE	26.86 \$	26.38 \$	26.59 \$	0.16 \$
Cascades Inc.	CAS	12.43 \$	11.73 \$	12.39 \$	0.64 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	65.35 \$	63.84 \$	64.47 \$	-0.01 \$
Canfor	CFP	19.38 \$	18.41 \$	18.89 \$	0.42 \$
CIBC	CM	115.17 \$	111.41 \$	112.46 \$	-3.73 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	33.70 \$	32.37 \$	33.45 \$	1.09 \$
CN Railway Company	CNR	114.12 \$	112.72 \$	112.87 \$	-0.66 \$
Canadian Pacific Railway	CP	283.38 \$	277.98 \$	279.44 \$	0.62 \$
Canadian Tire	CTC	0.00 \$	0.00 \$	239.00 \$	0.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	29.03 \$	28.36 \$	28.83 \$	0.41 \$
Domtar	UFS	58.55 \$	57.42 \$	57.73 \$	0.05 \$
Emera	EMA	44.98 \$	44.21 \$	44.80 \$	0.69 \$
Enerplus	ERF	13.12 \$	12.66 \$	12.98 \$	0.39 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	85.21 \$	84.28 \$	84.32 \$	-0.45 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	22.46 \$	20.99 \$	21.38 \$	-1.08 \$
Great-West Lifeco	GW0	30.79 \$	30.50 \$	30.64 \$	0.09 \$
Industrial Alliance	IAG	48.97 \$	48.05 \$	48.29 \$	-0.12 \$
Société financière IGM	IGM	34.03 \$	33.46 \$	33.92 \$	0.35 \$
Imperial Oil	IMO	41.50 \$	40.54 \$	40.56 \$	-0.43 \$
Quebecor Inc	QBR.B	29.10 \$	28.66 \$	28.70 \$	-0.17 \$
Loblaws Cos.	L	61.55 \$	60.34 \$	61.33 \$	0.74 \$
Laurentian Bank	LB	41.99 \$	41.19 \$	41.83 \$	0.50 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.47 \$	28.57 \$	29.28 \$	0.54 \$
Magna International	MG	66.50 \$	64.90 \$	65.76 \$	0.65 \$
Metro Inc.	MRU	45.91 \$	45.40 \$	45.80 \$	0.35 \$
National Bank	NA	60.69 \$	60.19 \$	60.46 \$	-0.02 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	7.86 \$	0.00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	3.23 \$	2.94 \$	3.08 \$	-0.19 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 \$	0.00 \$	24.50 \$	0.00 \$
Potash Corp	POT	0.00 \$	0.00 \$	25.78 \$	0.00 \$
Power Corp.	POW	26.83 \$	26.52 \$	26.62 \$	0.03 \$
Power Financial	PWF	28.25 \$	27.99 \$	28.12 \$	0.05 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	29.10 \$	28.66 \$	28.70 \$	-0.17 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	70.85 \$	69.48 \$	70.34 \$	0.09 \$
Royal Bank	RY	98.74 \$	97.41 \$	97.82 \$	-0.28 \$
Saputo Inc.	SAP	41.00 \$	40.38 \$	40.85 \$	0.31 \$
Sears Canada	SCC	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Shaw Communications	SJR.B	25.17 \$	24.86 \$	24.96 \$	-0.13 \$
Sun Life financial	SLF	49.25 \$	48.46 \$	48.58 \$	-0.42 \$
SNC-Lavalin	SNC	50.35 \$	48.78 \$	48.85 \$	-1.16 \$
Superior Propane Corp	SPB	10.55 \$	10.35 \$	10.52 \$	0.02 \$
Suncor Energy Inc.	SU	43.98 \$	43.25 \$	43.55 \$	0.30 \$
Telus Corporation	T	47.86 \$	47.24 \$	47.56 \$	0.09 \$
Transalta Corporation	TA	7.06 \$	6.95 \$	7.01 \$	-0.05 \$
Tembec	TMB	0.00 \$	0.00 \$	5.18 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	74.26 \$	72.97 \$	73.48 \$	-0.12 \$
Transcanada Pipe	TRP	54.62 \$	53.31 \$	54.40 \$	1.03 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.94 \$	0.92 \$	0.93 \$	0.01 \$
Weston George Ltd	WN	97.42 \$	94.94 \$	97.25 \$	2.18 \$



Une séance d'information portant sur les enjeux de l'immigration et ses impacts sur les organisations, destinée aux entreprises de la MRC du Fjord-du-Saguenay, a eu lieu jeudi à Saint-Fulgence. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

SÉANCES D'INFORMATION DESTINÉES AUX ENTREPRISES

Mieux comprendre les enjeux de l'immigration

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Les entreprises désireuses d'embaucher des immigrants avaient un rendez-vous à ne pas manquer, jeudi, alors que la MRC du Fjord-du-Saguenay organisait des séances d'information permettant de mieux comprendre les enjeux liés à l'immigration et ses impacts sur les organisations.

Toutefois, seulement une demi-douzaine de PME ont pris part à l'activité, organisée de concert avec l'organisme Inclusion, laquelle avait lieu à l'édifice municipal de Saint-Fulgence en avant-midi.

Les représentants des entreprises locales qui ont participé à la séance, rendue possible grâce au Programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI), en sont ressortis avec plusieurs outils. Il y a deux semaines, un événement du genre a eu lieu à L'Anse-Saint-Jean. Le maire de Petit-Saguenay, Philôme Lafrance, qui agit comme président du comité de suivi de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes à la MRC, précise que l'événement du Bas-Saguenay a attiré beaucoup de monde.

Au cours des prochaines semaines, les élus municipaux seront sensibilisés aux enjeux du

recrutement, de l'intégration, de même qu'au sujet des procédures d'immigration et des services offerts aux travailleurs immigrants et aux entreprises.

Au cours des prochaines semaines, les élus municipaux seront sensibilisés aux enjeux du recrutement, de l'intégration, de même qu'au sujet des procédures d'immigration et des services offerts aux travailleurs immigrants et aux entreprises.

« Le plan d'action de la MRC dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité du MIDI vient répondre aux enjeux de recrutement de main-d'œuvre dans la région et vise à préparer les gens sur le terrain à mieux accueillir les nouveaux arrivants, soit les personnes immigrantes dans nos communautés », a indiqué le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald Savard, par voie de communiqué.

Comme l'a précisé le préfet, une enveloppe de 30 000 \$ est mise à la disposition de la MRC pour l'élaboration de ce plan d'action.

OR
1224,95
2,68
\$US/ONCE

PÉTROLE
59,67
2,99
BARIL US \$

ALUMINIUM
0,86
-0,65 %
\$/US/LIVRE

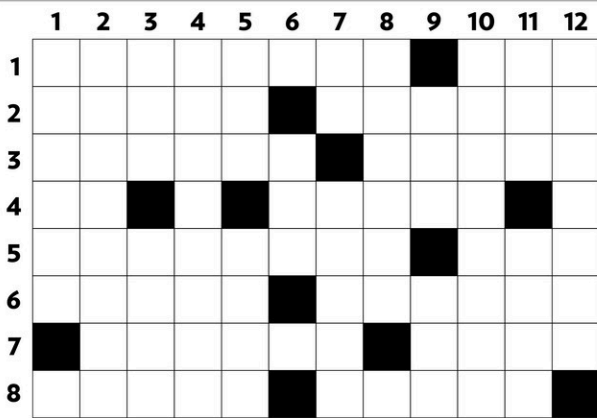
EURO
0,6611
-0,0016
€/EURO

LE DOLLAR
75,32
0,02
cUS

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Rapetissé et rabougri - Ne sent pas la rose.
- 2 Odeur agréable d'une fleur, d'un aliment - Fille ou garçon qui n'est pas encore adolescent.
- 3 Qui a les formes rondes et pleines - Fait couler de l'eau dans un verre.
- 4 Signifie avant midi - Ensemble de deux choses identiques.
- 5 Arme à feu - Intensité sonore d'un appareil.
- 6 Chacun des intervalles compris entre deux planchers d'une maison - Couche de saleté qui se

forme sur la peau, le linge, les objets.

- 7 Nommer successivement les lettres composant un mot - Qui existe vraiment.
- 8 Corps céleste naturel - Dans le stylo de l'étudiant.

VERTICALEMENT

- 1 Oiseau carnivore à bec puissant et crochu.
- 2 Substances végétales odoriférantes utilisées en cuisine.
- 3 À l'heure des poules - Enlèvement illégal d'une personne.

- 4 Transformer, modifier pour rendre plus pratique, plus agréable.
- 5 Semblable, du même genre - Crie comme un mouton.
- 6 Haut de la tige des céréales.
- 7 Venu au monde - Pièce de métal qui immobilise un bateau en s'accrochant au fond de l'eau.
- 8 Désirer ce que quelqu'un d'autre possède.
- 9 On le fait chauffer avant de repasser - Arme qui sert à lancer des flèches.
- 10 Se laisser aller à ne rien faire.
- 11 Déterminant indéfini - Tentée avec audace.
- 12 Qui n'a ni commencement ni fin.

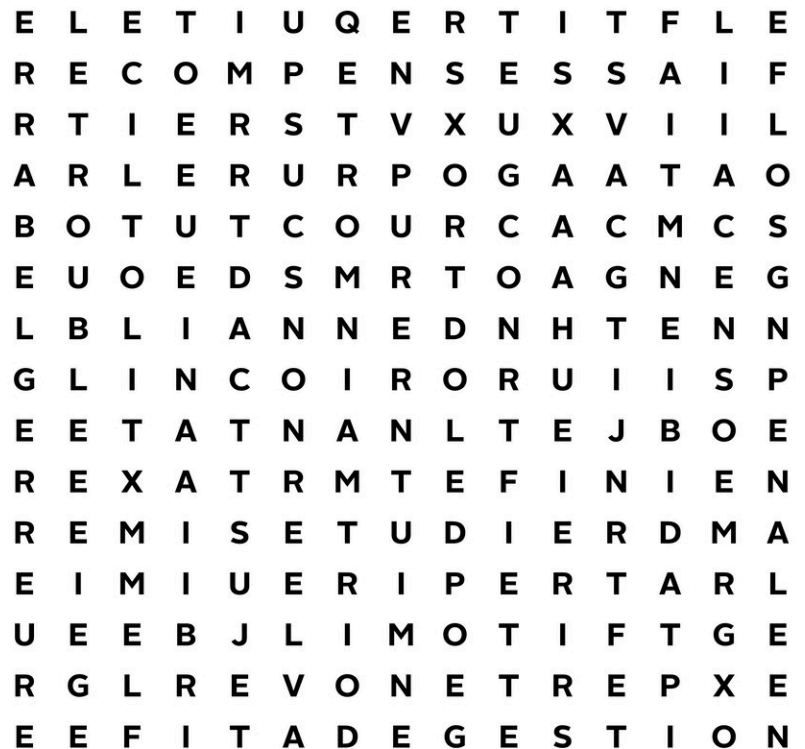
SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

LE DROIT - Un mot de 10 lettres

- ACTE ACTIF AVAL
- BARRE BIEN BOURSE
- CANON CAUSE CENS COUR
- DATIF DOL
- EQUITE ERREUR ESSAI ETAT ETUDIÉ EVOCATION EXAMEN EXPERT EXPOSANT
- FAIT FIN
- GAGE GESTION
- INDULT INTIMER
- LINCOIR
- MAINMORTE MEUBLE MOTIF
- NOVER



Solution du dernier numéro : VILLANDRY

30-11-2018

- OBJET RECOMPENSE SAISI TAXER TUTELLE
- ORDRE REEL SEING TERME TUTEUR
- PENAL REMISE SIEGE TIERS TIRAGE
- PRET RENDRE SOL TITRE TROUBLE
- PROHIBE RIPERT SUJET

MOTS CROISÉS

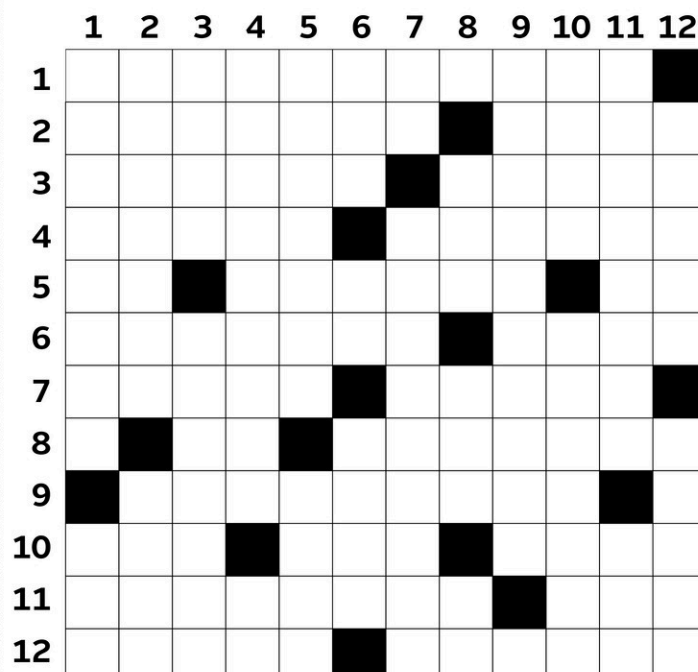
HORIZONTALLEMENT

- 1. Voix masculine située dans le registre aigu du ténor.
- 2. Mettre vis-a-vis - S'emploie pour chasser.
- 3. Pierres fines - En état de.
- 4. Désavantager - Sert à comprimer un membre pour arrêter une hémorragie.
- 5. Avant nous - Qui aime à plaisanter - Première personne.
- 6. Elle administre pour le compte d'autrui - Insecte carnassier.
- 7. Espace sablé - Pomme de terre.
- 8. Symbole - Partie postérieure.
- 9. Temps fort longs.
- 10. Officier, dans l'Empire ottoman - Temps écoulé depuis la naissance - Petit citron de couleur verte.
- 11. Elle ne travaille plus - Chevalier mort à Londres.
- 12. Butée - Surpris.

VERTICALEMENT

- 1. Voyou qui se livre à des actes de violence et de vandalisme - Savoir-faire.
- 2. Inviter à venir au moyen d'une parole - Entre la Grèce et la Turquie.
- 3. Arbre de Malaisie - Qui subsiste.
- 4. Respect de la liberté d'autrui - Pas dit.
- 5. Substance organique toxique - Séparation des cheveux.

- 6. Pour désigner des objets - Copulatif - Etre spirituel.
- 7. Très utile en dentisterie - Belliqueuse.
- 8. Allure du cheval - La musique - Sert à lier.
- 9. Qui coule à flot.
- 10. (S)'élancer - Souffle du nord.
- 11. Adoucir ou ombrer un dessin - Possessif.
- 12. Repas de nourrisson - On en fait des meubles de luxe.



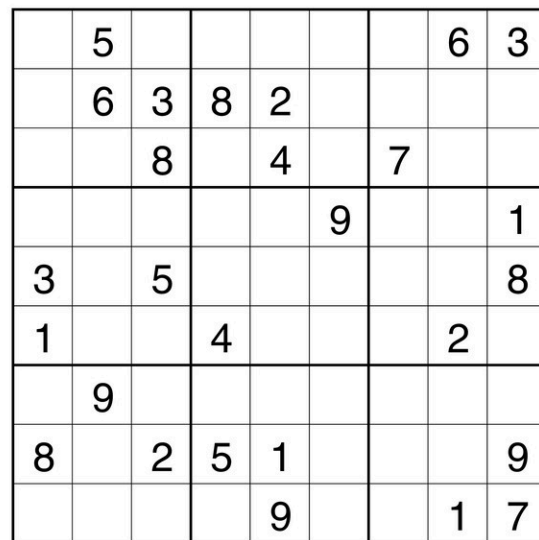
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



30 novembre 2018

N° 5336

SUDOKU

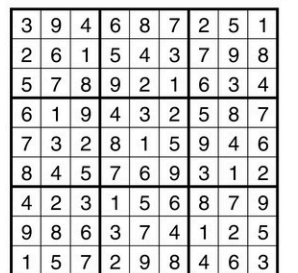


Niveau de difficulté : moyen

4611

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

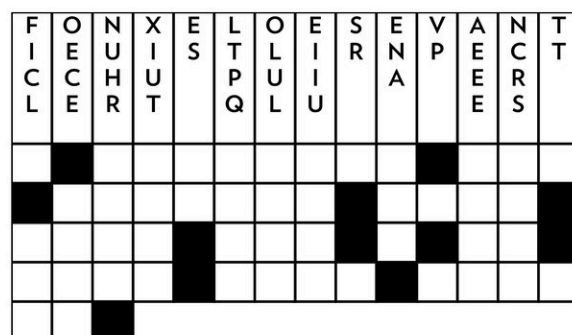
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4610

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation du Dr. Sebbay
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Citation de Rivarol : Le temps est comme un fleuve, il ne remonte pas à sa source.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 30 novembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Maintenant que le Soleil en Sagittaire passe au carré de Mars en Poissons, les choix des autres risquent de vous décevoir ou de vous importuner. Il est possible que l'exagération d'autrui devienne source de tension, notamment si vous considérez qu'un comportement inadéquat manque de respect. Vous gagnerez sur toute la ligne si vous savez formuler votre mécontentement calmement...

Taureau du 20 avril au 20 mai - En acquérant la renommée, on cesse éventuellement de la mériter. Il suffira de ne pas vous asseoir sur vos lauriers pour que cette devise ne s'applique pas à vous. Le maintien de votre dévouement à l'endroit d'une cause continuera de vous valoir de la reconnaissance. Et avec la Lune en Vierge, vous pourriez même recevoir de nouveaux appuis si vous ne prenez pas les anciens pour acquis...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Il n'est pas nécessaire d'imiter les autres pour vous faire apprécier. C'est votre nature qui vous démarque de la masse et qui vous mérite la sympathie du plus grand nombre. Profitez des astres en Sagittaire, en face des Gémeaux, pour diffuser vos idées! Dans un sens ou dans l'autre, il demeure impossible de faire l'unanimité, alors ne vous restreignez pas par crainte de déplaire à l'opinion publique.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Avec le cycle de la Lune en Vierge qui s'oppose au duo Mars-Neptune en Poissons, cet aspect propose un vendredi stimulant quoique fortement imprévisible. La réaction des uns peut surprendre et déstabiliser les idées préconçues des autres. Votre spontanéité et votre capacité d'adaptation devraient toutefois permettre d'impressionner autrui tout en tirant votre épingle du jeu...

Lion du 23 juillet au 22 août - Grande invitation, petites portions. Pour éviter les déceptions, mieux vaudra vous méfier du tape-à-l'oeil et ne pas trop idéaliser les occasions qui se présentent avec beaucoup d'éclat. Si vous organisez un événement, faites suffisamment de publicité, mais ne dévoilez pas tous les détails afin de pouvoir bénéficier de l'effet de surprise. Possibilité de remplacer une chose par une autre à la dernière minute.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Si vous savez exactement quelle voie emprunter, ne vous laissez pas ralentir par l'indécision d'autrui. Avec la Lune en Vierge, malgré ses tensions, s'il le faut, mettez les autres au pas. Votre position obtiendra un maximum de crédibilité si vous êtes capable de conserver votre calme face à l'adversité. Ainsi, l'intransigence et la colère seront à proscrire, même à l'endroit de ceux qui semblent bien les mériter.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - S'opposant à Mars et à Neptune en Poissons, la Lune en Vierge pourrait faire surgir une difficulté à laquelle vous pensiez pouvoir échapper. Tandis que vos discussions pourraient se faire plus tendues, les compromis seront probablement plus difficiles à négocier et le maximum moins évident à obtenir. On fera probablement appel à votre sens de l'équité pour sauver les pots cassés...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - La triple conjonction Soleil-Jupiter-Mercure en Sagittaire est de bon augure, mais vu son carré à Mars, certaines tensions sont possibles dans un sens ou dans l'autre. Mais par ailleurs une personne que vous appréciez saura probablement comment se comporter pour ne pas vous déplaire. Vous n'avez donc aucune raison d'alimenter vos insécurités. Vénus arrive bientôt en Scorpion...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Vaincre la colère, c'est triompher de son plus grand ennemi. Vu que le trio Soleil-Jupiter-Mercure en Sagittaire est actuellement au carré de Mars, il peut être moins facile de maîtriser votre tempérament. Même si quelqu'un semble le mériter, gardez-vous de vous montrer sévère. Ce joli trio d'astres dans votre Signe devrait vous permettre de profiter d'une chance accordée à un proche...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Plusieurs tensions planétaires actuelles pourraient occasionner quelques changements de vitesse, mais ceux-ci devraient n'être qu'éphémères. Assurez-vous qu'un présumé raccourci ne vienne pas plutôt vous retarder ou augmenter la charge d'une tâche dont vous voulez vous débarrasser. La Lune encore en Vierge est une alliée, et malgré les tensions, elle devrait vous favoriser.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Il serait préférable de ne pas tarder à expliquer aux autres ce que vous attendez d'eux. Mieux vous exprimerez vos conditions au préalable et plus il sera facile de les faire respecter par la suite. Et puis, le cas échéant, vous n'aurez pas à vous sentir coupable si vous devez fermer votre porte aux personnes qui ne correspondent pas à vos exigences fondamentales. Les astres en Sagittaire vont appuyer...

Poissons du 19 février au 20 mars - Le passage de la Lune en Vierge, face aux Poissons, correspond à une période de soulagement ou à la fin d'une privation. Ce qui avait échoué devrait à présent fonctionner. Le climat est également redevenu opportun en ce qui a trait aux nouvelles acquisitions et aux initiatives d'affaires. En guise de mise en garde, n'accordez pas une confiance aveugle à quelqu'un qui change sans cesse de discours.

VENDREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

30 NOVEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	
ICI RC Télé	Créature s!/ Kate	Ari Cui Cui	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Bienvenue au paradis		Virginie	Virginie	Le temps d'une paix		Entrée principale / Les meilleurs moments			Silence, on joue!	
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	Atomes crochus	Atomes crochus	Occupation	UN MARIAGE SANS FIN (2015)			LES 10 RÈGLES D'OR D'UNE MARIÉE PARFAITE (2017) Spencer Locke.			Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Hakim Chajar	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles	SEUL EN MER (2013) Robert Redford.			Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour			Top modèles	TVA nouvelles			
TQc	(55)Robocar Poli	(25)Chuggington	Masha/Michka	La Famille /Oui-Oui	(:05) Calinours	Tatonka/(:40) Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Génial!	EncorePI usGénial	Y'a du monde à messe		Mc\$-ween	Frères Kratt	Livre Jungle	Salmi-gondis	Argonautes	Dragons: Les rives	Cochon dingue		
30 NOVEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00								
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		ICI on chante / Stéphane Rousseau , Mathieu Quesnel.		Galas ComédiHa! 2018 / Patrick Huard , Anik Jean.		Le Téléjournal		Sports express /(:05) NELLY (2016) avec Marie-Claude Guérin, Mylène Mackay.										
V	Un souper parfait	Taxi payant	L'arbitre / Meilleurs moments, 2e partie		Huissiers	Huissiers	Bootcamp: Le parcours extrême		Les disciples / Un simple échange		Atomes crochus	NVL	Moment V								
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit bien la semaine / Noël / Cathy Gauthier		Du talent à revendre		La liste noire / L'informatique , Alysia Reiner.		TVA nouvelles (:35) Denis Lévesque		(:35) LE CAS 39 (2009) avec Ian McShane, Renée Zellweger.										
TQc	La Pat'Patrouille	Encore plus... génial!	180 jours		Curieux Bégin		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum		IL FAUT QU'ON PARLE DE KEVIN (2011) Tilda Swinton.									
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Irresponsable	100 jours / Résister au facteur de charge		Les flots / Galapagos - San Cristobal		Des bateaux et des hommes / Routiers des flots		Champions du monde	TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous								
CANAL D	Ancient Mysteries / Mondes extraterrestres		En quête de vérité / Comme des agneaux à l'abattoir		Les coulisses du palais	Patrouille en direct	60 jours en prison / Partir ou rester?		Jumeaux diaboliques		Panique sur la 401 / Tout peut arriver		La guerre des enchères								
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands report / Guy Nadon ou l'art de dire		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60								
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LAH Hockey / Phantoms de Lehigh Valley c. Rocket de Laval (D)				L'antichambre (D)		Sports 30	Hors-jeu 2.0	Patinage Canada Gala									
VIE	Mon étrange dépendance	SPCA en action	Célibataires au menu	Jamais sans mes coupons!	Tous pour un chalet! / Retour sur l'aventure		Josée Boudreault plus forte que l'AVC		Ouvrez, on ne sait jamais!	SPCA en action	Mon étrange dépendance	Pimp mon garage	TYPIQUEMENT MASCULIN								
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Double vie, simple mortel		Les enquêtes du NCIS / Gemellité		Hawaii 5-0 / Huikau Na Makau A Ka Lawai'a		Hawaii 5-0 / Ua Malo'o Ka Wai		Le résident / Coeurs blessés		Code Black (v.f.) / Vertigo		NCIS: Los Angeles								
Z	Les pires chauffards québécois		Les pros du ticket	Remorquage à South Beach	Américans / Bronco 1976 Partie 1		Top Gear / Rallye Monte-Carlo		Le Vandal show	South Park	Comédie sur mesure	Direct dans l'net	SNCTM / De la chair fraîche								
HISTORIA	Hitler déclassifié / Caché sous la surface		Au coeur de la tempête / Le tourbillon de feu		Les montagnards / La dégringolade		Yukon Gold: L'or à tout prix / Le coût de l'or		Les trappeurs du Klondike / Passage inespéré		Passion Country	Passion Country	Plus grands que nature								
ÉVASION	L'homme tortue	L'homme tortue	Vivre sous zéro / Nager ou couler		Vivre sous zéro / Compte à rebours		Hell's Kitchen		Traqueur de mystères / Le Butin barbare d'Italie		Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 14		Vivre sous zéro								
ICI ARTV	Moi et l'autre / 1955-1968	Mr Bean	Dre Grey, leçons d'anatomie / Toujours plus loin		Faire oeuvre utile / Alfa Rococo et André Sauvé		Saint-Élie-de-Légendes / Rocker		Luc Langevin: Si la / Sophie Desmarais , Réal Bossé.		LES PSYCHOPATHES (2012) avec Sam Rockwell, Woody Harrelson, Colin Farrell.										

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, **condos** avec **garage chauffé**, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, jumelés, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. lesconstructionsmt@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

Semi-meublés, meublés ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

1 1/2, CH./ÉCL., meublé, idéal pour personne seule, près des services, Internet incl., Chicoutimi-Nord, stat. 400\$, libre, 418 545-1139.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit

3 1/2 à partir de 550\$/mois
5 1/2, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4 1/2, 5 1/2, près centre d'achats. libres. 520\$-580\$, 418-720-4380

BAGOTVILLE 2 1/2, grand, 1843 Maurice-Marquet, très propre, meublé, ch., écl., 350\$, libre imm. 418-481-1087, 418-817-5581.

Chicoutimi-Nord, très beau 2 1/2, meublé, ch./écl., 465\$, TV, libre 418 698-1859.

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4 1/2, 2^e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, près de tous les services, libre, 450\$, 418-547-6469.

JONQUIÈRE 3 1/2, 850\$, ch. écl., meublé, idéal peronne seule, 418 547-2035

JONQUIÈRE, grand 5 1/2, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685\$, ch.et écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE logis neuf, 4 1/2, eau chaude fournie, 500\$; 5 1/2, non ch., non écl., 600\$. Libres pas d'animaux, 418 547-2127 /418 557-2434

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE rue Montfort, 250\$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sècheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000\$ +
et hypothèque 1re et 2e, 30 000\$ +,
aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

VACANCIERS

Vérification préventive et déneigement pour la sécurité de la maison ou appartement. Secteur Saguenay
Jean Larouche, 418-550-6791

6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plâtrage. Tél.: 418-543-0008 ou 418-817-2844.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

6819 Messages personnels

20 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas)
Tél.: 581-234-2406.

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

♥ ANGELA, avec les mains d'un ange, peut se déplacer partout. Tél.:581-234-7423.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

AURÉLY, Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse, satisfaction garantie ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-550-0730

JOLIE ET SEXY CHLOÉ,
samedi et dim., 581 700-9882

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde. Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçoit à Alma et me déplace partout ♥ 581-235-670

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863

Tél.:418-690-6379 ou 581-234-3439.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À CHICOUTIMI
(secteur arrière Place du Saguenay, Dominique-Racine)

Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

CHICOUTIMI-NORD
(125 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

★ URGENT ★

Grand atelier à Montréal avec grand volume affilié avec concessionnaires. Recherche : Débosselers, peintres et préparateurs temps plein, plan d'assurance privée, système "Flat rate". Très bon salaire, si besoin d'aide pour trouver un logement, nous vous aiderons. Contactez-nous 514 943-7379 ou envoyer CV par téléc. : 514 221-3726 ou courriel groupecs.cv@gmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

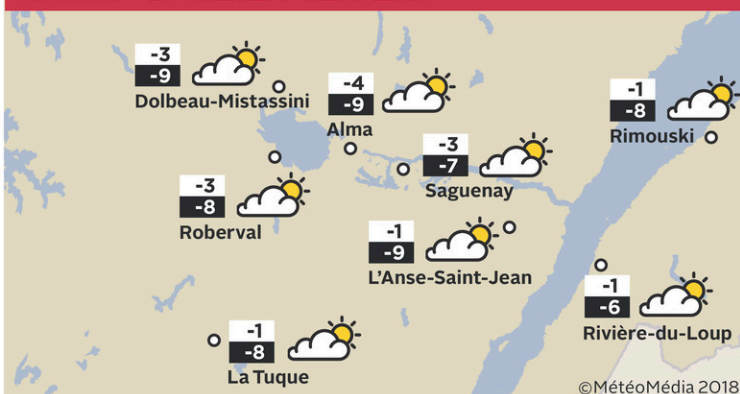
ADIEU BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain

Max. -4
Min. -10

Ciel variable
Précipitations: 30%
Vents légers

Lundi

Max. -3
Min. -10

Faible neige
Précipitations: 70%
Vents de l'ouest 20 km/h

Dimanche

Max. -3
Min. -5

Neige
Précipitations: 80%
Vents de l'est 23 km/h

Mardi

Max. -6
Min. -15

Ciel variable
Précipitations: 30%
Vents de l'ouest 18 km/h

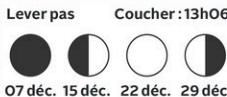
AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	0	-5
Chibougamau	Variable	-6	-9
Gaspé	Variable	1	-4
Gatineau	Éclaircies	1	-6
Îles-de-la-Mad.	Variable	2	1
Maniwaki	Éclaircies	0	-7
Montréal	Variable	1	-4
Mont-Tremblant	Éclaircies	0	-8
Québec	Variable	0	-9
Rimouski	Variable	-1	-8
Sept-Îles	Beau	0	-5
Sherbrooke	Éclaircies	1	-5
Tadoussac	Variable	-1	-7
Thetford Mines	Variable	0	-8
Trois-Rivières	Variable	0	-6
Val-d'Or	Nuageux	-2	-5

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h29	0,9	3h42	0,8
8h30	4,2	8h43	3,9
14h45	1,3	15h50	1,2
20h53	4,6	21h07	4,3

LE VENT

Vents légers

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.



MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, mérissiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 100\$ la corde, 581-306-2430

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien leProgrès

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que l'Association Yoga Santé Saguenay, ayant son siège social au 1273, Angoulême, Chicoutimi, Québec G7H 5A2, demandera au Registre des entreprises la permission de se dissoudre. En raison du décès de son fondateur M. Alfred Fortin, le 16 août 2018.

Chicoutimi, le 20 novembre 2018

TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ROBERVAL

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)

N°: 160-11-00066-182 N/R: 618017
SUR : 43-2447963

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

FENÊTRES RÉJEAN TREMBLAY INC., corporation légalement constituée, faisant affaires au 1960, Route 169, de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, dans la Province de Québec, G8G 1B6 «DÉBITEUR»

Avis est par les présentes donné que la faillite de **FENÊTRES RÉJEAN TREMBLAY INC.** est survenue le 27 novembre 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 décembre 2018 à 11 h, au 582, Boul. Saguenay Est, Chicoutimi.

Chicoutimi, ce 27 novembre 2018

CHICOUTIMI 582, boul. Saguenay Est G7H 1L2
Tél.: 418 549-5642
Télé.: 418 549-5829

ROBERVAL 755, boul. St-Joseph #207 G8H 2L4
Tél.: 418 275-5626
Télé.: 418 275-6375

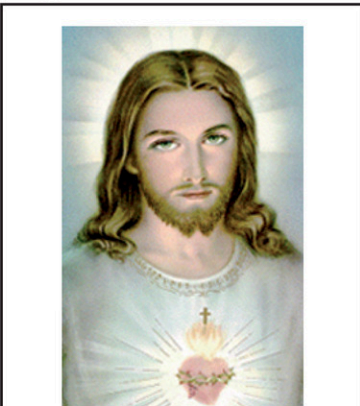
ALMA 11 rue Melançon Est G8B 3W8
Tél.: 418 662-5657
Télé.: 418 549-5829

DOLBEAU 1461, boul. Wallberg G8L 1H5
Tél.: 418 276-7778
Télé.: 418 275-6375

QUÉBEC 4815, boul. de l'Ornière #270 G1P 1K6
Tél.: 418 476-1136
Télé.: 418 549-5829

5360030

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



FAVEURS OBTENUES
Remerciement au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue.

C.L.



Ville de Saguenay Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2011-29 ADOPTANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY (17104-01-016)

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 4 septembre 2018 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay (17104-01-016), a créé une commission le 5 novembre 2018 pour tenir l'assemblée publique de consultation le 18 décembre 2018, à compter de 11 h, dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay (17104-01-016) vise l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Au cours de cette assemblée publique, un membre de la commission, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216 rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT

La Ville de Saguenay a adopté le schéma d'aménagement et de développement révisé, le 6 juin 2011 par le règlement numéro VS-R-2011-29.

Le projet de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé vise à intégrer au schéma d'aménagement et de développement, l'agrandissement du périmètre urbain «Laterrière secteur sud-ouest» et l'agrandissement de l'affectation «Urbaine» à même une partie d'une affectation «Forestière et récréative»

SAGUENAY, le 30 novembre 2018.
L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5359667

Les crimes haineux en forte hausse en 2017, surtout en Ontario et au Québec

Le nombre de crimes motivés par la haine déclarés à la police a fortement augmenté en 2017 au pays, selon Statistique Canada, et ce sont les incidents ciblant les Noirs, les juifs et les musulmans qui ont été à l'origine de la majeure partie de cette hausse. Cette tendance à la hausse est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de crimes haineux déclarés en Ontario et au Québec, note Statistique Canada. Après avoir connu des hausses constantes, mais faibles depuis 2014, le nombre de crimes haineux s'est nettement accru – de 47 pour cent – en 2017, indique l'agence fédérale. Cette forte hausse est surtout attribuable à l'augmentation du nombre de crimes haineux contre les biens, tels que les graffitis et le vandalisme, précise

Statistique Canada. Au total, la police a signalé 2073 crimes motivés par la haine en 2017, soit 664 de plus qu'en 2016. Statistique Canada affirme qu'il s'agit d'un record depuis que des données comparables sont accessibles, en 2009. Mais l'agence précise que cette augmentation peut s'expliquer par une hausse du nombre de signalements, «par exemple en raison d'efforts de sensibilisation communautaire de la part de la police, ou

d'une prise de conscience accrue après des événements très médiatisés». L'agence note par ailleurs une baisse des crimes haineux violents en 2017 – 38 pour cent, comparativement à 44 pour cent en 2016. Les «crimes haineux sans violence» comprennent des infractions comme le méfait ou l'incitation publique à la haine. PRESSE CANADIENNE

CONTACT NATURE
PÊCHE BLANCHE

Appel d'offres 2018-497
DÉNEIGEMENT DES SITES DE PÊCHE BLANCHE - SAISON 2019
Arrondissement de La Baie

Contact Nature demande des soumissions pour le déneigement initial et l'entretien des deux (2) champs de glace des secteurs de l'Anse-à-Benjamin et de la Grande-Baie qui sont aménagés dans l'arrondissement de La Baie.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1218620).

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 17 décembre 2018 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél.: 418 698-3055 / téléc.: 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Contact Nature ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce trentième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
Division de l'approvisionnement
Ville de Saguenay
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5360613

CONTACT NATURE
PÊCHE BLANCHE

Appel d'offres 2018-483
Services professionnels SUIVIS, MESURES ET INSPECTION DES GLACES AUX SITES DE PÊCHE BLANCHE
Arrondissement de La Baie

Contact Nature demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels pour la vérification de l'épaisseur effective des glaces aux sites de pêche blanche de l'Anse-à-Benjamin et de la Grande-Baie dans l'arrondissement de La Baie.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1218552).

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 17 décembre 2018 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél.: 418 698-3055 / téléc.: 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Contact Nature ne s'engage à accepter ni celle qui a obtenu le plus haut pointage final, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce trentième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
Division de l'approvisionnement
Ville de Saguenay
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5360612

LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

649 03 17 21 29 47 49 07 compl. Québec 49 09 13 26 27 32 49 07 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)
10183568-01

EXtra 2180768

1 25 000 \$ 916643 **2 50 000 \$** 457885 **3 100 000 \$** 166821
(décomposables)

Numéros «Télé» 050456 372082 711421
(non décomposables)

TOUT-RIEN 02 05 06 07 08 11 13 16 18 21 22 23 Quotidienne 2 54 3 073 4 7434

LOTTO POKER 8 8 8 V D **banco Turbo x 3**

03 06 11 13 14
16 17 20 22 25
28 32 35 45 51
56 61 64 65 70

Lotto D 6 3 4 6 2 4 6 4 **Triplex**

Astro Jour - Mois - Année - Signe
14 DÉCEMBRE 01 SAGITTAIRE 02 12 23 33 41

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5351220



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. ALFRED)

Est décédé dans la sérénité, à sa résidence, le 23 novembre 2018, à l'âge de 88 ans et 7 mois, M. Alfred Bouchard, époux de feu Mme Thérèse Létourneau, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. J. Oliva Bouchard et de feu Mme Alma Larouche. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 1er décembre 2018 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 10 h 30 à l'église Saint-Louis de Chambord et les cendres seront déposées au cimetière de Chambord.

Il laisse son fils Jacques Bouchard (Céline Laflamme) ainsi que ses petits-enfants: Stéphane et David Bouchard.

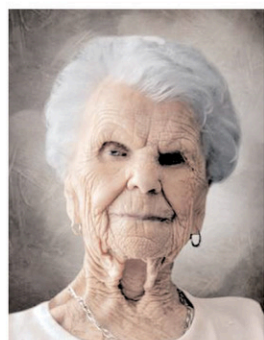
Il était le frère de: Benoît (Huguette Boucher), Bernard (Solange Bouchard), Lucien (feu Rachel Boucher, feu Lucienne Simard), feu Philippe (Nicole Roy), Marie-Stella (Fernando Desbiens), Martin (feu Denise Bolduc) et Madeleine; le beau-frère de: feu Henri Létourneau (feu Estelle Tremblay), feu Annette Létourneau, Jeanne-d'Arc Létourneau, feu Germain Létourneau (feu Marcelle Ouellet, Monique Villeneuve), feu Jean Létourneau, feu Lionel Létourneau, feu Madeleine Létourneau (Maurice Audet) et Blanche Létourneau (feu Camil Simard).

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique Saint-Louis de Chambord, 1508, rue Principale, Chambord, Québec, G0W 1G0, (418) 342-6414.

Maison Marc
Leclerc *liée*

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

CHOUINARD (MME ÉTIENNETTE PRADET)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 28 novembre 2018, à l'âge de 100 ans et 6 mois, Mme Étienne Pradet, épouse de feu M. Gérard Chouinard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 2 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 3 décembre 2018, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu Mme Alexina Côté et de feu M. Jean-Baptiste Pradet.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Jean-Guy Chouinard (Reine Guilbert), René (Bernadette Maltais), feu Claude (Francine Bilodeau), Lise (Claude Boily), feu Madelaine, Ginette (André Langevin), feu Thérèse, feu Linda; ses petits-enfants: feu André, feu Kim, feu Martin, Dany, Alain, Édith, Pascal, Sophie, Karine, Marc, Éric, Caroline, Mélanie, Audrey; ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Alexandra, Matis, Charles-Étienne, Noémie, Zachary, Raphaël, Mélanie, Lou, Mila, Emy, Julianne, Nathan, Loïc et ses arrière-arrière-petits-enfants: Jordan et Gabriel. Elle était la soeur de: feu soeur Simone Pradet, feu Pierre (feu Gertrude), feu Léonard (feu Blanche), feu Marie-Paule (feu Albert), feu Jean-René (Rita), feu Rosaire (feu Gilbert). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Chouinard, ses neveux et nièces, parents et amis.

La famille de Mme Pradet remercie le Dr Laurence Sirois-Giguère ainsi que le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Étienne Pradet et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com.

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (MME ROSE-ALMA)

Est décédée paisiblement entourée de l'amour des siens, au Centre d'hébergement St-François de Chicoutimi, le 23 novembre 2018, à l'âge de 90 ans, Mme Rose-Alma Desbiens, épouse en 1res noces de feu M. Joseph Tremblay et en 2es noces de feu M. Jean-Baptiste Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le dimanche 2 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Lundi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 3 décembre 2018 à 11 h à la cathédrale de Chicoutimi.

Elle était la fille de feu M. Antime Desbiens et de feu Mme Isola Manning.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roger Tremblay (Marie-Josée Beausoleil), René (Réjeanne Sergerie), Jocelyne (feu Domenico Tassone, feu Pierre Maillé), Christian (Edith Boissonneault), Lucie (Robert Graham), Denise (Roger Guérin), Linda, Guy (Carole Bélanger); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants adorés ainsi que les enfants et arrière-petits-enfants de M. Jean-Baptiste Tremblay. Elle était la soeur de: feu Gaudiose Desbiens (feu Alice Pageau), feu Jeanne-Élise (feu Edgar Pageau), feu Henri Maltais (feu Lupicia Pomerleau), feu Thomas-Louis (feu Germaine Maltais), feu René (feu Yvette Maltais), feu Philippe Desbiens (feu Marie-Rose Larouche), feu Raymond (feu Gertrude Duperré), Philomène (feu Paul Larouche), feu Jean-Joseph (feu Marie-Noëlle Simard), feu Laurent. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis.

La famille de Mme Desbiens remercie le personnel de la Résidence St-François pour les bons soins prodigués. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Rose-Alma Desbiens et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

HUNI (M. JEAN-PAUL)

1942 - 2018

À Laval, le mardi 27 novembre 2018, à l'âge de soixante-seize ans, est décédé M. Jean-Paul Huni, époux de Mme Aline (Chichmanian) Huni. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gérard (Michèle Lucey) et Zabelle (Shaun Dunford); ses petits-enfants: Nicolas, Arielle, Pierre et Félix; son frère et sa soeur: Michel (Linda Ptito) et Françoise (Duane MacInnis); son beau-frère Sourène Chichmanian (Suzanne Chabot) et sa belle-soeur Tania Chichmanian (Roudolf Kharatian); ses neveux et nièces; ses amis ainsi que toute sa parenté en France.

La famille vous accueillera le dimanche 2 décembre 2018 de 9 h 30 à 11 h 30 à la

Coopérative Funéraire du Grand Montréal, Résidence funéraire Laval
2000, rue Cunard (angle Le Corbusier)
Laval (Québec) H7S 2G5
Tél.: 450-934-9808

Une liturgie de la Parole aura lieu le même jour à 11 h 30 en la chapelle de la résidence funéraire.

La famille tient à remercier le personnel soignant du CHSLD St-Jude, qui a entouré Jean-Paul dans ses derniers jours. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Canada.



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (M. CLAUDE)

Le 27 novembre 2018, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 53 ans et 7 mois, M. Claude Maltais, fils de M. Gérard Maltais et de dame Rollande Simard, demeurant à Hébertville. La famille recevra les condoléances le vendredi 30 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 1er décembre 2018 à compter de 8 h 30 à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 1er décembre 2018 à 10 h à l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station. M. Maltais a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière d'Hébertville-Station.

Il laisse dans le deuil son fils Jonathan. Il était le frère de: Marc Maltais (Caroline Girard), feu Luc (Nathalie Lavoie) et Dany (Sandra Doucet).

Il laisse également dans le deuil sa filleule Charlie Vaillancourt; son parrain M. Maurice Guérin et sa marraine Mme Claudette Simard ainsi que ses neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de Soli-Can pour la qualité des soins prodigués à Claude.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Claude Maltais, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME DIANE CANTIN)

Le 29 novembre 2018, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 75 ans et 7 mois, Mme Diane Cantin, épouse de feu M. André Simard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie-Claire Simard et de feu M. Gérard Cantin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 7 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 décembre 2018 de 12 h (midi) à 13 h 45, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Les funérailles auront lieu le samedi 8 décembre 2018 à 14 h à l'église Sacré-Coeur. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sylvain Simard (Lucie Latulippe), Damien (Marie-Andrée Ouellet), Andrée-Anne (Jimmy Michaud) et Jean (Dominique Savard); ses petits trésors: Mathieu, Jérémy, Anne-Julie Simard, Alexandre, Catherine, Christopher, Pierre-Olivier, Emanuel, Mathis Michaud, Louis-Étienne, Maxime et Nickolas Simard, Tommy, Sabrina, Simon Simard, William et Janie Gaudreault; ses arrière-petits-enfants: Jacob et Kelley. Elle était la soeur de: Céline Cantin (feu Laurier Savard), Micheline, feu Jean-Guy (Reine-Marie Dufour (Yvon Fortin)), feu Esther, Ginette (Renée-Lise Desmarteaux), feu Danielle (Alain Bouchard), Roger (feu Monique Tremblay), Gaston (Louise Fillion), Michèle (Marc Désilets), feu Chantale, Bruno (Claire Cantara) et Maryse. Elle était la belle-soeur de: Raymonde Simard (feu Maurice Chabot), feu Jules (Fleur-Ange Gagné), Madeleine (feu Louis Lévesque), feu Carol (feu Thérèse Lavoie), feu Guy (feu Laurence Fortin, Ginette Girard) et René-Marc (Andrée Savard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME MADELEINE)



Le 27 novembre 2018, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 91 ans et 8 mois, Mme Madeleine Simard, épouse de feu M. Benoît Simard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Eugénie Simard et de feu M. Onésime Simard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 30 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 1^{er} décembre 2018 de 9 h à 11 h, à

**l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 1^{er} décembre 2018 à 11 h à la chapelle de la 5^e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sainte-Anne.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Gaétan Simard, Jean-Claude (Anne Couture) et Denis; ses petits-enfants: Pierre-Yves (Rosalie Martin), Alice, Samuelle, Zachary, Francis et Geneviève; son arrière-petit-fils Arnaud. Elle était la soeur de: feu Euchariste Simard (feu Georgette Tremblay), feu Jean-Baptiste (feu Jeanne Tremblay), feu Léon (feu Marie-Blanche Gaudreault), feu Maurice (feu Rolande Gauthier), feu Thérèse (feu Albert Pelletier) et feu Anna (feu Ralf Giovannazzo). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Simard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Mme Simard fut en 1974 cofondatrice de l'Accommodation Ste-Geneviève (Bouffe et Plus).

La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence du Fjord et de la Maison de soins palliatif du Saguenay pour les bons soins prodigués à Mme Simard.

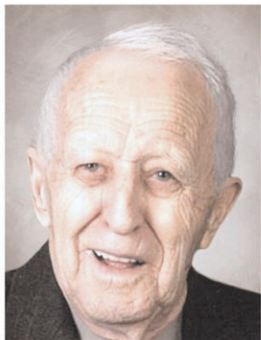
Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatif du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

TURCOTTE (M. JEAN-PAUL)



Est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, entouré de l'amour des siens, le 20 novembre 2018, à l'âge de 93 ans et 7 mois, M. Jean-Paul Turcotte, époux de Mme Edna Aubin, fils de feu M. Hector Turcotte et de feu Mme Rose-Flore Boucher, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi**

Les heures d'accueil sont: le samedi 1^{er} décembre 2018 de 11 h à 16 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 1^{er} décembre 2018 à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Il fut propriétaire de Salaison Turcotte pendant plus de 50 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Edna Aubin; ses enfants: Ginette (Robert Menier), Johanne, Jean-Pierre (Gina Bélanger); ses petits-enfants: Éric et Julie Menier, Josée et Vincent Dubuc, Jean-Philippe, David et Alexandre Turcotte ainsi que ses trois arrière-petits-enfants: Félix, Olivier et Elliot. Il était le frère de: feu Gabriel Turcotte (Lina Pilote), feu Florent (feu Louise Fortin), feu Charlotte (feu Jean-Marie Tremblay). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Gravel ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de M. Turcotte remercie le personnel et les bénévoles de la Maison de soins palliatifs du Saguenay ainsi que le personnel de la Villa du Saguenay pour tous les bons soins prodigués.

Remplacez l'envoi de fleurs par un don. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jean-Paul Turcotte et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

EN BREF

Woods en queue de peloton au Défi mondial

NASSAU, Bahamas — Tiger Woods a commis un triple bogey lors d'une ronde de 73 (plus-1), jeudi, et il se retrouvait à huit coups des comeneurs Patrick Reed et Patrick Cantlay à l'issue de la première ronde du Défi mondial de golf. Woods a vu une approche coupée rouler jusque dans l'obstacle d'eau au 12^e trou, une normale-3, et s'est contenté d'un pointage de six. Même s'il s'est racheté avec deux oiselets avant la fin de la ronde, Woods a terminé la journée en tant qu'un des seulement trois golfeurs au-dessus de la normale. Il ne s'est jamais retrouvé sous la normale au cours de sa ronde et Woods se retrouve à égalité au 16^e rang à plus-1 parmi les 18 participants au tournoi. De son côté, Reed n'a pas démontré de signes de fatigue après avoir disputé des tournois à Dubaï et Hong Kong



Tiger Woods — PHOTO AP, DANTE CARRER

lors des deux dernières semaines. Il a réussi trois oiselets à ses cinq derniers trous lors d'une ronde de 65. Pour sa part, Cantlay, qui a obtenu une invitation à la suite du désistement de Webb Simpson, a réussi cinq oiselets à ses six derniers trous pour rejoindre Reed à moins-7. **ASSOCIATED PRESS**



En août dernier, Vasek Pospisil a pris part au US Open. On le voit ici lors de son match contre Rafael Nadal. — ARCHIVES AP, JULIO CORTEZ

ENNUYÉ PAR DES MAUX DE DOS

Vasek Pospisil reste confiant

GREGORY STRONG

Presse canadienne

TORONTO — Vasek Pospisil a joué à un très haut niveau, au cours de sa carrière de 10 ans sur le circuit de l'ATP. Il est prêt à retrouver ce niveau en vue des prochaines années, qui devraient être les meilleures de sa carrière. Ne reste plus qu'à obtenir la coopération de son dos.

Pospisil a été ennuyé par des maux de dos une première fois en 2014 et ces problèmes ont ressurgi à la fin de la dernière campagne. Il prévoit reprendre l'entraînement en décembre, en vue de la saison 2019.

«J'ai eu une bonne fin de saison. Je n'ai pas eu de très bons résultats lors de gros événements, mais des victoires importantes néanmoins, a déclaré Pospisil. J'ai trouvé que je jouais du bon tennis.»

De 2013 à 2016, Pospisil a montré son potentiel autant en simple qu'en double. Il a atteint le carré d'as de la Coupe Rogers en 2013, avant de grimper au 25^e rang du classement mondial au début 2014, un sommet pour lui.

Il a remporté le double à Wimbledon cette année-là et a participé à une première finale en simple, à Washington. Il a grimpé au quatrième rang mondial en double en 2015 et semblait parti pour la gloire.

Mais deux années plus difficiles l'ont forcé à se contenter de plusieurs tournois du circuit Challenger ou encore le tableau des qualifications de tournois de l'ATP.

Il a par contre démontré certains signes encourageants en fin de saison. Sa victoire la plus impressionnante de la saison est survenue à Anvers, quand il a éliminé Milos Raonic en huitièmes de finale en octobre. Cette victoire l'a d'ailleurs grandement encouragé.

«Je trouve que je joue du meilleur tennis maintenant, croyez-le ou non, qu'en 2016. Il me reste à stabiliser le tout. Il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas — ma condition physique, les blessures, mon entraîneur. C'est difficile d'être confiant dans ces conditions. (...) Je trouve que c'est davantage ce qui a fait défaut, au cours des dernières années, que mon jeu.»

Des problèmes au dos se sont manifestés récemment, une blessure semblable à ce qui l'avait affecté en 2014. Il a dû se retirer de son match de qualification contre Benoît Paire aux Masters de Paris, le mois dernier.

«Le disque est un peu enflé, a expliqué Pospisil. J'ai aussi une inflammation nerveuse, alors je ressens de la douleur jusque dans la jambe.»

Le Vancouvérois n'a pas encore déterminé une date précise de retour à l'entraînement, mais il prévoit de prendre au moins une autre semaine de repos.

«J'aimerais bien me retrouver entre les 25^e et 50^e échelons, comme lors de mes meilleures années. Au niveau technique, mes meilleures saisons devraient encore être devant moi. J'atteins le sommet de ma carrière. Je ne vois aucune raison de ne pas revenir au niveau que j'ai connu.»

Pospisil a toutefois mis le double en veilleuse pour se concentrer sur le simple. Il disputera quelques tournois choisis la saison prochaine et aimerait bien qu'on fasse appel à lui pour le double de la Coupe Davis, en février. Si sa santé le lui permet.

Classé 70^e au monde, Pospisil a gagné 512 000 \$ US la saison dernière pour porter ses gains en carrière à 5,29 millions \$.

«La dernière saison a été bien, avec beaucoup de stabilité, a-t-il analysé. Ne reste que quelques trucs à apprendre pour passer au prochain niveau, à celui où je me trouvais. Ce ne sont que des détails. (...) Je suis optimiste.»



Après trois saisons avec les Titans du Cégep de Limoilou, Ariane Aubin fera le saut dans les rangs universitaires la saison prochaine avec les Gee Gees d'Ottawa. — PHOTO COURTOISIE

EN QUÊTE D'UN 3^e CHAMPIONNAT À LIMOILOU

Aubin choisit les Gee Gees d'Ottawa

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Après deux saisons fructueuses et une troisième très bien démarrée au Cégep de Limoilou, la Baieriveraine Ariane Aubin a fait son choix pour sa prochaine destination. À compter de l'an prochain, elle portera les couleurs des Gee Gees d'Ottawa.

Ariane Aubin a également été courtisée par les Stingers de Concordia, mais a finalement penché pour la capitale nationale. « C'est sûr qu'à Ottawa, c'est bilingue. Pour l'école, ça va être plus facile de commencer l'université avec des cours en français. C'est sûr que ça beaucoup pesé dans la balance », explique l'étudiante en sciences humaines qui va se diriger vers les communications à l'Université d'Ottawa.

Dans son processus de décision, la joueuse d'attaque a également beaucoup apprécié la discussion qu'elle

a eue avec les entraîneurs, dont l'entraîneur-chef Yannick Evola, un ancien de la Ligue de hockey junior majeur au milieu des années 90 avec les Cataractes de Shawinigan et les Foreurs de Val-d'Or. « Ils m'ont dit qu'ils voulaient vraiment gagner et qu'ils avaient un rôle important. Ça m'a vraiment attirée parce que moi aussi je veux gagner. C'est toujours le fun d'avoir un rôle important dans une équipe », exprime Ariane Aubin qui a bien hâte d'entamer cette nouvelle étape de sa carrière d'étudiante et d'athlète.

« Je ne me mets pas trop de pression. Je pense que je suis capable de faire ma place et j'aime bien être dans les plus jeunes, ça ne me dérange pas », fait-elle valoir. Après une participation à la demi-finale québécoise l'an dernier, les Gee Gees connaissent un début de saison difficile avec seulement deux victoires en neuf matchs.

Pour le moment, la Baieriveraine file le parfait bonheur avec les Titans

du Cégep de Limoilou. À ses deux premières saisons, elle a remporté les grands honneurs, mais avec un rôle un peu plus limité. Cette saison, elle a déjà dépassé sa production de l'an dernier avec 15 points en 12 rencontres. Pour bien imaginer la force et la profondeur de l'équipe de Québec, Ariane Aubin pointe 11^e dans le classement des marqueuses de la Ligue de hockey collégiale féminine division 1, mais au 6^e rang de sa propre équipe qui n'a qu'un seul revers en 12 rencontres et en prolongation de surcroît.

« On a vraiment une bonne équipe encore cette année, indique-t-elle. Les deux premières années, c'était plus de l'adaptation. Cette année, je voulais vraiment prendre ma place et c'est vraiment bien commencé. En arrivant ici, j'ai vraiment appris à gagner. Je vais transporter ça avec ma prochaine équipe », annonce Ariane Aubin, maintenant plus à l'aise avec la distance qui la sépare de sa région natale.

DÉFI DE PATINAGE CANADA À EDMONTON

Mélaurie Boivin qualifiée pour les Nationaux

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Qualifiée pour les Jeux du Canada, la patineuse artistique de Desbiens, Mélaurie Boivin, vient également d'obtenir son billet pour les Championnats nationaux en catégorie novice, jeudi, grâce à sa 5^e position au classement final du Défi Patinage Canada en cours à Edmonton, en Alberta.

La protégée de l'entraîneuse Marlène Picard a obtenu une 3^e position au programme court qui, combiné au programme long, lui a procuré la 5^e position au final. Le Défi Patinage Canada, qui est la plus grande compétition du genre au pays avec plus de 600 athlètes des calibres Pré-Novice à Senior, réunit l'élite canadienne.

Juste dans la catégorie novice, 53 patineuses tentaient de s'emparer de l'une des 18 places disponibles pour les Nationaux de janvier. Mélaurie fera quant à elle partie des 18 meilleures Canadiennes qui s'affronteront à Saint John au Nouveau-Brunswick à la fin janvier.

Pour le Défi de Patinage Canada, les enjeux n'étaient pas les mêmes que pour les Jeux du Canada, où la Jeannoise de 15 ans devait absolument finir première de sa catégorie. À Edmonton, Mélaurie visait donc plus de faire de son mieux et de se classer dans le top-18.

« Pour son programme court, malgré une erreur dans un triple

saut, elle a quand même fini troisième, ce qui est excellent. Le programme long n'a pas été bon pour elle, mais elle a obtenu la 5^e place (au final), ce qui est aussi excellent. Toutefois, nos attentes étaient différentes ici qu'aux Championnats provinciaux (Championnats de section). Ça nous prenait un "peak" à ce moment-là et on avait donc préparé l'entraînement pour atteindre ce sommet au bon moment », explique Marlène Picard à l'autre bout du fil, en rappelant qu'une athlète ne peut être à son maximum à toutes les compétitions.

« Ici, à Edmonton, on voulait le passage d'une étape, parce que notre prochain "peak" devra être aux Championnats canadiens, lesquels devraient avoir lieu vers le 22 janvier. On ne s'était donc pas mis de pression et on avait fixé la barre à se classer parmi les 18 premières en essayant de faire de bonnes performances. On ne s'était pas mis trop d'attentes. On avait préparé deux programmes corrects, mais pas à la hauteur de ce qu'elle est capable de faire. »

Après avoir enchaîné les compétitions de haut niveau, la jeune athlète reprendra l'entraînement au Club de patinage artistique (CPA) de Varennes. Puis, elle pourra savourer une semaine de repos bien mérité chez ses parents à Desbiens durant la pause des Fêtes avant de reprendre l'entraînement en vue des Championnats canadiens.



Âgée d'à peine 15 ans, la patineuse artistique de Desbiens, Mélaurie Boivin, a obtenu son billet, jeudi à Edmonton, pour les Championnats canadiens en janvier. Elle est entourée des entraîneuses Annie Barabé et Marlène Picard du CPA de Varennes. — PHOTO COURTOISIE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	26	18	7	1	0	17	98	75	37	11-4-0-0	7-3-1-0	6-4-0-0	G-1
Toronto	26	18	8	0	0	18	93	67	36	9-5-0-0	9-3-0-0	7-3-0-0	G-3
Buffalo	26	17	7	2	0	14	83	73	36	9-2-1-0	8-5-1-0	9-1-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	25	15	8	1	1	15	88	80	32	7-4-0-1	8-4-1-0	7-2-0-1	G-2
Washington	24	14	7	2	1	13	84	74	31	7-3-1-1	7-4-1-0	7-3-0-0	G-6
N.Y. Rangers	26	13	11	2	0	9	75	79	28	10-4-0-0	3-7-2-0	6-4-0-0	P-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	25	14	7	4	0	13	69	60	32	9-2-0-0	5-5-4-0	6-2-2-0	G-1
N.Y. Islanders	24	12	9	1	2	11	73	70	27	6-3-1-1	6-6-0-1	4-5-0-1	P-2
Caroline	24	12	9	2	1	11	65	67	27	7-4-1-1	5-5-1-0	6-3-0-1	G-1
Montréal	25	11	9	5	0	9	77	83	27	6-5-2-0	5-4-3-0	3-4-3-0	P-5
Pittsburgh	24	10	9	3	2	10	81	80	25	5-5-2-0	5-4-1-2	4-4-2-0	P-1
Detroit	25	11	11	1	2	9	72	83	25	7-5-1-1	4-6-0-1	6-3-0-1	G-1
Ottawa	26	11	12	3	0	11	92	107	25	8-4-2-0	3-8-1-0	5-5-0-0	G-2
New Jersey	23	9	10	4	0	9	68	76	22	7-1-3-0	2-9-1-0	3-4-3-0	P-3
Floride	23	9	10	2	2	8	75	84	22	4-4-2-0	5-6-0-2	4-5-1-0	P-1
Philadelphie	24	10	12	2	0	9	72	86	22	5-7-1-0	5-5-1-0	4-5-1-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	26	17	8	0	1	17	83	64	35	9-5-0-0	8-3-0-1	4-5-0-1	P-2
Colorado	25	15	6	3	1	15	95	70	34	6-2-2-0	9-4-1-1	8-1-1-0	G-6
Winnipeg	24	14	8	1	1	14	83	71	30	9-3-1-1	5-5-0-0	6-3-0-1	G-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	25	14	9	1	1	14	84	73	30	7-3-1-1	7-6-0-0	5-4-1-0	P-1
San Jose	26	12	9	3	2	12	80	82	29	8-3-1-1	4-6-2-1	4-4-2-0	P-3
Anaheim	27	12	10	3	2	10	62	77	29	7-3-3-2	5-7-0-0	5-3-2-0	G-2

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	25	14	9	1	1	14	80	71	30	8-3-1-1	6-6-0-0	5-5-0-0	P-2
Dallas	26	13	10	3	0	13	72	70	29	8-3-1-0	5-7-2-0	4-4-2-0	G-1
Vegas	26	13	12	0	1	12	77	73	27	7-3-0-1	6-9-0-0	6-4-0-0	G-4
Vancouver	27	11	13	1	2	10	78	96	25	5-4-1-0	6-9-0-2	1-7-1-1	P-1
Edmonton	24	11	11	2	0	11	65	76	24	5-4-1-0	6-7-1-0	3-6-1-0	G-1
Arizona	24	11	11	2	0	10	60	65	24	5-6-1-0	6-5-1-0	4-5-1-0	G-2
Chicago	26	9	12	4	1	9	73	96	23	5-4-2-1	4-8-2-0	3-5-1-1	P-2
St. Louis	23	8	12	3	0	8	70	77	19	6-7-1-0	2-5-2-0	3-7-0-0	P-2
Los Angeles	24	9	14	1	0	8	53	75	19	5-8-1-0	4-6-0-0	4-6-0-0	G-2

LNH

Mercredi 28 novembre

St. Louis 3 Detroit 4
 Anaheim 3 Floride 2
 San Jose 3 Toronto 5
 Dallas 4 Calgary 3 (P)
 Pittsburgh 3 Colorado 6
Jeu 29 novembre
 Minnesota 2 Columbus 4
 N.Y. Islanders 1 Boston 2 (F)
 N.Y. Rangers 0 Ottawa 3
 Buffalo 4 Tampa Bay 5
 Arizona 3 Nashville 0
 Chicago 5 Winnipeg 6
 Los Angeles à Edmonton, 21h.
 Vegas à Vancouver, 22h.

Vendredi 30 novembre
 Buffalo en Floride, 19h.
 New Jersey à Washington, 19h.
 Anaheim en Caroline, 19h30.
 St. Louis au Colorado, 21h.
 Los Angeles à Calgary, 21h.
Samedi 1er décembre
 San Jose à Ottawa, 13h.
 Dallas à Vancouver, 16h.
 Winnipeg au New Jersey, 19h.
 Toronto au Minnesota, 19h.
 N.Y. Rangers à Montréal, 19h.
 Detroit à Boston, 19h.
 Tampa Bay en Floride, 19h.
 Columbus à N.Y. Islanders, 19h.
 Philadelphie à Pittsburgh, 19h.
 St. Louis en Arizona, 20h.
 Chicago à Nashville, 20h.
 Vegas à Edmonton, 22h.

Dimanche 2 décembre
 Anaheim à Washington, 15h.
 Winnipeg à N.Y. Rangers, 18h.
 Colorado à Detroit, 19h.
 San Jose à Montréal, 19h.
 Calgary à Chicago, 19h.
 Caroline à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 novembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	10	32	42
Mackinnon, Col	18	23	41
Marnier, Tor	6	30	36
McDavid, Edm	13	20	33
Kucherov, TB	9	24	33
Point, TB	18	14	32
Duchene, Ott	11	20	31
Tavares, Tor	17	13	30
Malkin, Pit	9	21	30
Giroux, Phi	8	21	29
Chabot, Ott	7	22	29
Wheeler, Win	4	25	29
Pastrnak, Bos	19	9	28
Ovechkin, Was	18	10	28
Landeskog, Col	15	13	28
Crosby, Pit	13	15	28
Kane, Chi	13	15	28
Stone, Ott	11	17	28
Kessel, Pit	10	18	28
Gaudreau, Cal	9	19	28
Rielly, Tor	9	19	28
Backstrom, Was	6	22	28
Eichel, Buf	5	23	28
Skinner, Buf	19	8	27
Draisaitl, Edm	13	14	27
Tkachuk, Cal	12	15	27
O'Reilly, STL	12	15	27
Monahan, Cal	13	13	26
Scheifele, Win	13	13	26

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 29 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Domi	25	11	15	26
Drouin	25	9	11	20
Tatar	25	10	9	19
Petry	25	2	15	17
Gallagher	25	11	5	16
Danault	25	2	12	14
Shaw	21	7	6	13
Kotkaniemi	25	3	9	12
Lehkonen	25	2	10	12
Peca	21	1	5	6
Reilly	20	2	3	5
Hudon	21	3	1	4
Agostino	10	1	3	4
Benn	25	1	2	3
Quellet	19	0	3	3
Deslauriers	19	1	1	2
Schlemko	9	0	1	1
Niemi	7	0	1	1
Weber	1	0	1	1
Price	18	0	0	0
Chaput	4	0	0	0
Kulak	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	7	7	4	56	1	3,11	,897
Niemi	4	2	1	26	0	3,61	,893

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts		
Sainte-Foy	21	16	5	0	0	80	55	32		
Thetford	23	11	8	2	2	72	72	26		
Alma	21	11	9	1	0	73	70	23		
St.Lawrence	22	8	10	2	2	74	78	20		

SECTION SUD-OUEST										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts		
Saint-Laurent	23	12	9	2	0	86	81	26		
A.-Laurendeau	24	9	14	0	1	68	90	19		
Lionel-Groulx	21	9	11	1	0	74	85	19		
Abitibi-Témis	21	7	12	1	1	52	87	16		

SECTION CENTRE DU QUÉBEC										
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts		
St-Hyacinthe	22	18	3	1	0	78	45	37		
Lennoxville	22	14	6	1	1	86	61	30		
Lafleche	20	9	9	2	0	67	69	20		
Sorel-Tracy	24	8	13	2	1	77	94	19		

Vendredi 30 novembre
 Lennoxville à St-Laurent, 19h30
Samedi 1er décembre
 Lionel-Groulx à Thetford, 13h30
 Alma à Ste-Foy, 15h
Dimanche 2 décembre
 Lafleche en Abitibi, 19h
Dimanche 2 décembre
 Lafleche en Abitibi, 12h
 Alma à St.Lawrence, 14h
 St-Laurent à Ste-Foy, 14h30
 Thetford à Lennoxville, 15h30

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 29 novembre.

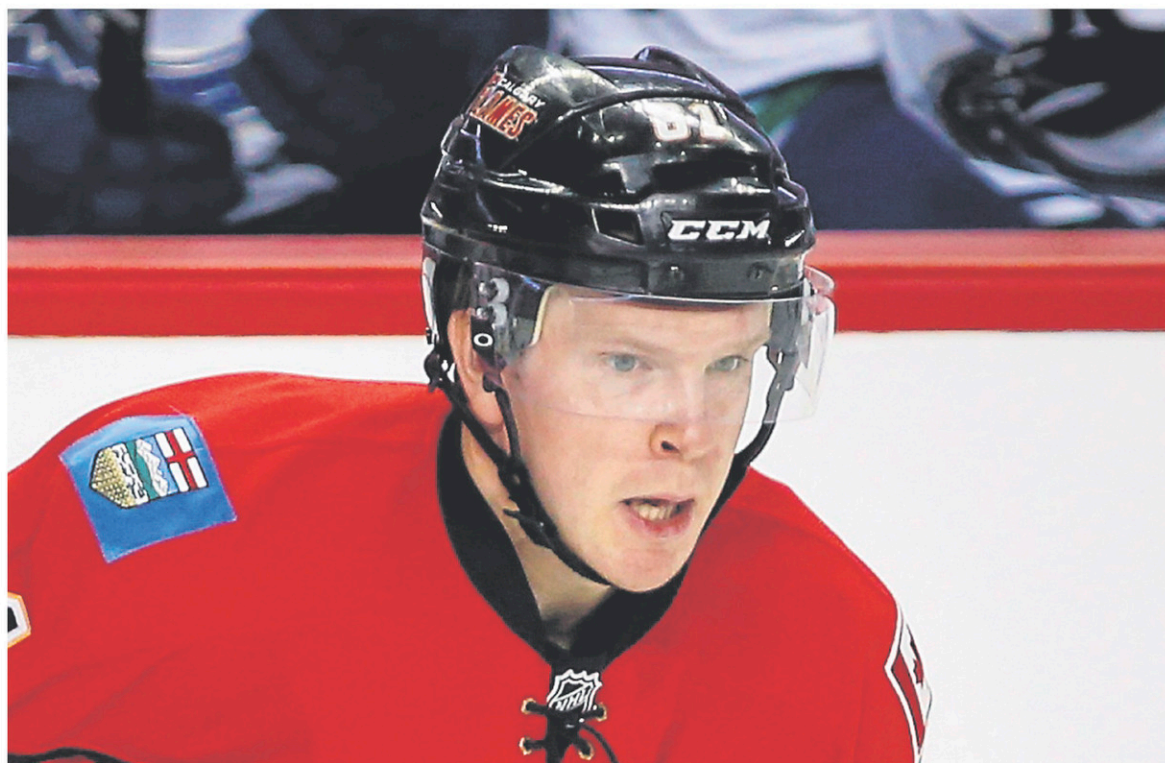
	MJ	B	A	Pts
Duchene	25	11	15	26
Chabot	25	7	22	29
Stone	25	11	17	28
Tierney	25	3	15	18
Dzingel	23	10	7	17
Tkachuk	14	9	7	16
White	24	7	9	16
Ryan	25	5	11	16
Boedker	25	2	10	12
Lajoie	25	6	5	11
Smith	16	4	5	9
Ceci	21	4	3	7
Demelo	25	2	5	7
Batherson	7	2	3	5
Jaros	19	1	3	4
Borowiecki	17	0	2	2
Paajarvi	25	1	0	1
McCormick	11	1	0	1
Pyatt	25	0	1	1
Anderson	22	0	1	1
Harpur	6	0	0	0
McKenna	5	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	9	9	3	79	0	3,87	,900
McKenna	1	1	0	15	0	4,66	,879

LHJAAAQ

OUA - Division Oest										
	MJ	V	D	DP</						



Le jeu de chaise musicale à la gauche de Weber se poursuit. Le Canadien a informé jeudi que Brett Kulak affrontera les Rangers de New York, samedi soir, au Centre Bell. — ARCHIVES PC

DUO DÉFENSIF AVEC WEBER

Et maintenant, au tour de Kulak

RICHARD LABBÉ
La Presse

Parce que le Canadien n'a pas vraiment de meilleure solution, c'est maintenant au tour de Brett Kulak d'aller patiner à la gauche de Shea Weber.

Ce n'est pas exactement comme ça que Claude Julien a présenté la chose, hier à Brossard, mais c'est un peu ce que ça voulait dire. Ainsi donc, Kulak, un défenseur que le Canadien a obtenu des Flames de Calgary en retour de deux joueurs de la Ligue américaine le 1er octobre, est le nouveau partenaire de Weber à bord du premier duo défensif.

C'est quelque chose, pour citer Mario Lemieux.

« Si tu n'as pas de solution, tu dois en trouver une, a expliqué l'entraîneur-chef du Canadien, jeudi. Parfois, il faut jongler avec les joueurs qui sont disponibles. »

Tel un obscur candidat de *La voix* que personne n'aurait vu venir, c'est donc au tour de Kulak d'aller prendre place sur la grande scène. Qui est-il, au juste? Un type de 24 ans, ancien choix de quatrième tour des Flames (2012), qui a joué dans la Ligue américaine et dans la

ECHL avant d'obtenir un poste à temps plein avec les Flames la saison dernière, où il a pris part à 71 rencontres. Cette saison, il a participé à 19 matchs avec le Rocket à Laval avant d'être rappelé la semaine dernière.

13 MINUTES 24 SECONDES

En tout cas, Kulak devra être en forme, lui dont la moyenne de temps de jeu en 104 matchs dans la Ligue nationale s'établit à 13 minutes et 24 secondes.

« Les choses changent vite dans cette ligue, a noté le jeune homme, hier. Je veux être le meilleur joueur possible. Je n'imaginai pas arriver ici à Montréal et ensuite me retrouver sur le premier duo défensif. Il y a toujours des choses qui changent dans une équipe, et quand une équipe perd des matchs, il y a des changements qui suivent, c'est certain. Je n'ai pas été si surpris de voir où j'étais dans la formation, mais plutôt enthousiaste. Je veux travailler encore plus fort et conserver ce poste. »

Le jeu de chaise musicale à la gauche de Weber se poursuit donc, et il faut en conclure que l'expérience de David Schlemko n'a pas été jugée concluante. Weber, lui, affirme connaître un peu Kulak de réputation, sans plus.

« Nous avons plusieurs gars qui peuvent jouer avec moi, il faut juste qu'on développe une complicité, a expliqué le défenseur numéro un. Brett a été bon l'instant où il est arrivé ici. C'est un gars qui possède un bon jeu de position, il fait bien circuler la rondelle et en plus, il est un bon patineur. »

Reste à voir si ça va durer, parce qu'on va se le dire, les chances que Brett Kulak se retrouve à cette place allaient probablement de faibles à nulles il y a deux semaines à peine.

Mais un vieux sage a déjà affirmé que la défaite apporte le désespoir, et le Canadien, qui vit ses jours les plus difficiles de la saison avec cinq défaites de suite, doit bien essayer de trouver des solutions. On peut présumer que le jeune Victor Mete va finir par obtenir sa chance à la gauche de Weber lui aussi, mais ce ne sera pas pour tout de suite, puisqu'il a été rétrogradé dans la Ligue américaine hier.

En attendant, cela signifie que les Rangers de New York, les prochains adversaires du Canadien au Centre Bell demain soir, devront se préparer à un duo Kulak-Weber.

Au moins, le Canadien pourra miser sur l'effet de surprise.

Byron espère jouer samedi

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

BROSSARD, Qc — Alors que le Canadien de Montréal fonctionne au ralenti depuis quelques matchs, son marchand de vitesse est sur le point de revenir au jeu.

Paul Byron a fait un pas de plus dans cette direction en s'entraînant avec les Finlandais Jesperi Kotkanemi et Artturi Lehkonen, jeudi matin, à Brossard. C'était la première fois en près d'un mois que Byron patinaut au sein d'un trio régulier.

Byron admet qu'il espère reprendre le collier samedi soir contre les Rangers de New York. Rien n'est officiel, cependant, entre autres parce que les médecins n'ont pas encore donné leur feu vert, a fait savoir l'entraîneur-chef Claude Julien.

À cet égard, la séance d'entraînement prévue pour vendredi pourrait être déterminante.

« J'y vais au jour le jour. Je veux être prêt pour le prochain match et on verra ce qui va arriver demain (vendredi). Je vais essayer, mais je ne sais pas encore. Je dois m'entraîner, il y a encore un peu de rouille dans mon jeu », a précisé Byron, qui ne s'inquiète pas autant de sa vitesse que de l'état de sa condition physique par rapport aux autres joueurs.

Byron n'a pas joué depuis le match du 30 octobre contre les Stars de Dallas, après avoir subi une blessure au bas du corps en deuxième période.

Auteur de quatre buts et sept points au fil des 11 premiers matchs de la saison, Byron aura finalement raté tout le mois de novembre, au

cours duquel le Canadien a affiché un dossier global de 5-6-3, incluant des revers à ses cinq dernières sorties (0-3-2).

« Ça n'a pas été très agréable, a-t-il admis. Vous avez toujours l'impression que vous pouvez sauter sur la glace et faire la différence pour votre équipe. D'un autre côté, vous ne pouvez pas précipiter un retour au jeu pour risquer de vous retrouver ensuite sur la touche. Vous voulez être sûr que vous êtes en santé au moment de revenir au jeu. »

QUATRIÈME TRIO INTACT

La présence de Byron au sein de ce que l'on pourrait qualifier de troisième trio chez le Canadien n'a pas créé un effet de domino sur la quatrième unité, composée de Kenny Agostino, Michael Chaput et Nicolas Deslauriers.

Ainsi, Charles Hudon, que l'on a vu avec Kotkanemi et Lehkonen lors des récents matchs du Canadien, s'est entraîné avec Matthew Peca et Nikita Scherbak.

Julien a d'ailleurs mentionné que si Byron ne peut jouer samedi, Hudon retrouvera les deux Finlandais.

« Notre quatrième trio a été bon pour nous récemment, et on ne change pas un trio pour le simple plaisir de le changer. Il faut avoir de bonnes raisons. En ce moment, il fait du bon travail. Agostino excelle pour protéger la rondelle et pour la diriger vers des endroits où ses coéquipiers peuvent la récupérer », a fait remarquer l'entraîneur-chef du Canadien.

Il reste que le quatrième trio avait un nouveau visage : celui de Deslauriers, moins la grille qu'il a tant détestée et dorénavant protégé par une visière.

LE CANADIEN EN BREF

Mete envoyé au Rocket de Laval

BROSSARD, Qc — La journée de jeudi a été plutôt agréable pour Brett Kulak, un peu moins pour Victor Mete. Mais dans ce dernier cas, un petit pas en arrière lui permettra peut-être de faire de grandes avancées à court, moyen ou long terme. Et c'est ce que souhaite le Canadien. Mete a été envoyé au Rocket de Laval quelques minutes après la fin de la séance d'entraînement de l'équipe. On pouvait se douter que quelque chose en ce sens se tramait lorsque l'on a vu Mete s'entraîner en compagnie de Xavier Ouellet, plutôt qu'avec un Jeff Petry ou un Jordie Benn. Si

la décision de céder Mete à Laval peut étonner, dans le contexte où il a réussi à se tailler un poste avec la formation l'année dernière à seulement 19 ans, elle surprend moins si l'on tient compte du surplus de joueurs chez le Canadien en ce moment à la ligne bleue. Le renvoi de Mete laisse encore sept défenseurs avec le Canadien, sans compter Noah Juulsen, sur le carreau pour une période indéterminée avec une fracture au visage. Mais au-delà du nombre, ce sont les performances de Mete sur la patinoire en défensive qui ont dicté la décision de l'état-major. Et contrairement à l'an dernier, le Tricolore avait le luxe d'envoyer Mete peaufiner son jeu dans la Ligue américaine. **PRESSE CANADIENNE**

HOCKEY SCOLAIRE CADET ET JUVÉNILE DIVISION 2

Un premier tournoi à Roberval

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

À leur première année d'existence au sein des circuits scolaires, les Aigles de la Cité étudiante de Roberval accueilleront de la visite, du 6 au 9 décembre, à l'occasion d'un tournoi regroupant 16 équipes de calibre cadet et juvénile division 2.

« Ce sont de nouvelles ligues. Il n'y avait pas nécessairement de tournois pour ces équipes-là au départ », laisse savoir le responsable du programme, Simon Gaudreault. Devant la situation, les dirigeants de l'équipe robervaloise ont levé la main. Après s'être assurés de pouvoir compter sur les heures de glace au Centre Benoît-Lévesque, ils ont ensuite demandé l'autorisation à Hockey Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a donné le feu vert au reste du processus. Pour cette première édition, dix équipes dans le cadet et six autres dans le juvénile tenteront de mettre la main sur les grands honneurs dans un calendrier de 35 parties.

« Tout était à créer, les premières bannières, les trophées, les cadeaux pour les joueurs du match », indique Simon Gaudreault, précisant qu'en même temps, un autre tournoi aura lieu à Boucherville, si bien que toutes les équipes seront en action durant cette fin de semaine.

« À Roberval, le hockey est en train de renaître tranquillement. D'organiser un tel tournoi, c'est bon pour l'école, pour la ville, pour tout le monde », fait valoir le responsable, qui pourra compter sur une équipe de bénévoles pour assurer le bon déroulement de l'événement.

« Le fait d'avoir deux équipes de l'école au sein du tournoi, ça fait du monde qui met la main à la pâte. On a également des professeurs qui vont venir donner un coup de main », explique Simon Gaudreault. C'est vraiment une belle plateforme pour mettre la Commission scolaire des Pays-des-Bleuets et notre école en vitrine au niveau de la province.

Dès la première année, c'est intéressant de pouvoir présenter un tel tournoi et on souhaite qu'il y ait une suite pour les prochaines années, de laisser une trace. »

CADET

Dans le cadet, les dix équipes feront partie du même groupe et seront assurées de disputer trois matchs. Les six meilleures passeront à la ronde éliminatoire pour l'obtention de la coupe Uniprix. Dans le juvénile, les six équipes seront séparées en deux groupes de trois avec une participation assurée à la ronde quart de finale.

« On est chanceux parce que dans les inscriptions, c'est très diversifié parmi les trois sections. Ça va nous permettre d'affronter des équipes qu'on ne voit pas normalement parce qu'en saison, on affronte seulement les clubs de notre section », mentionne Simon Gaudreault, annonçant être en attente d'un commanditaire pour le trophée dans le juvénile. Le responsable souligne toutefois que la Fromagerie Peron est un partenaire majeur de l'événement.

En fin de semaine, Simon



Le responsable du programme, Simon Gaudreault. — PHOTO COURTOISIE

Gaudreault se trouve en Montérégie avec sa formation benjamin division 1 pour un tournoi obligatoire à Cowansville et Farnham. « C'est le

même principe que le Challenge midget AAA », explique-t-il, en lien avec le tournoi qui se déroulera à Saguenay dans deux semaines. La

formation robervaloise, qui a été passablement éprouvée par les blessures, montre un dossier de trois victoires, cinq revers et six nulles.

FINALE DU CIRCUIT PROVINCIAL DE CURLING

Deux équipes régionales en lice

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

La région est représentée par deux équipes, en fin de semaine, à la Finale du circuit provincial de curling, au Club de Glenmore.

Le tournoi regroupe les 14 meilleurs boursiers de la dernière saison et offrira aux gagnants la première place pour le Championnat provincial, en janvier.

En raison de leur position de deuxièmes favoris, les membres du quatuor Hôtel Le Montagnais de

Jean-Sébastien Roy, Robert Desjardins, Pierre-Luc Morissette et René Dubois profitent d'un laissez-passer en première ronde dans le groupe A du tournoi à triple élimination.

Mike Fournier, qu'ils ont vaincu la semaine dernière en finale du Challenge Casino de Charlevoix, a obtenu la première place du tableau et avait également congé jeudi soir. « Avec deux victoires de suite, on accède directement aux quarts de finale. Sinon, on va devoir passer par le B ou le C », résume Robert Desjardins.

Dès vendredi matin, un choc

régional était fort possible. L'autre quatuor du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dirigé par Yannick Martel, et complété par Carl Lévesque, Jean-François Charest et Stéphane Palin, affrontait Simon Dupuis, tard jeudi soir, et le gagnant avait rendez-vous avec Jean-Sébastien Roy en fin d'avant-midi, vendredi.

34^e AU CLASSEMENT MONDIAL

En raison de leur titre, la semaine dernière à Charlevoix, la formation régionale de Roy a engrangé 30 points comme prévu, pour faire un bond très intéressant au classement

mondial, jusqu'à la 34^e place, après une chute au 46^e rang, ce qui lui confère du même coup la 25^e position au classement canadien.

En double mixte, avec sa fille Émilie, Robert Desjardins se retrouve en dixième place au Canada.

Sur le tout nouveau classement mondial, instauré cette année et qui tient compte seulement des résultats des derniers mois, les Chicoutimiens occupent la 26^e place, ce qui a été mérité grâce à leur victoire le mois dernier à la Coupe d'Autriche, leur première participation à un tournoi du circuit mondial.

Ambiance festive!
Chansonnier sur place



VISITENT



FIER
D'ÊTRE
SAGS

VENDREDI 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA

Coca-Cola

ENERGIE 94.5

AMEUBLEMENTS TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

leQuotidien leProgrès

ENCORE PLUS DE ROBUSTESSE POUR LES MARQUIS

David Ling jouera ce soir

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le vétéran David Ling fera son entrée en scène officielle avec les Marquis de Jonquière, vendredi soir, lors du passage de l'équipe à Saint-Georges. L'attaquant de 43 ans ne s'amène pas simplement pour remplir un chandail, mais pour contribuer.

L'entraîneur-chef des Marquis, Benoit Gratton, a croisé le fer avec David Ling à quelques reprises, au début des années 2000, dans la Ligue américaine.

«C'est sûr qu'il n'a plus 25 ans. Il n'est peut-être plus le joueur

qu'il était il y a 10 ou 15 ans, mais il a toujours été intense. C'est un joueur qui a de bonnes habiletés offensives. Son patin, c'est difficile à dire, ça fait quand même une quinzaine d'années que je ne l'ai pas vu. La dernière fois que je l'ai affronté, je peux dire que ce n'était pas un gars qui était l'un à affronter», de noter Benoit Gratton, estimant que la comparaison entre lui et Ling sur le style de jeu est très honnête, avançant que le nouveau venu avec les Marquis amène encore plus de robustesse.

«Ce n'est pas un gros joueur, mais c'est un joueur de centre capable d'aller dans le trafic. C'est un agitateur aussi capable de déranger

l'adversaire», souligne Benoit Gratton, qui fera une place à David Ling sur un trio offensif, ce qui va pallier à l'absence de James Desmarais pour la fin de semaine. «J'ai bien hâte de voir ce qu'il va nous donner. À l'attaque, on a trois lignes solides», d'avancer Gratton, qui n'a pas de doute sur sa contribution avec la formation jonquéroise.

«C'est un compétiteur. Tu ne peux pas enlever ça malgré son âge. S'il joue encore, c'est parce qu'il en a encore dedans, qu'il veut de la compétition et qu'il a besoin de ça. C'est un gars qui peut faire la différence dans notre ligue, je suis pas mal certain. Je me garde tout de même une petite gêne parce que ça

fait quand même un petit bout que je ne l'ai pas vu jouer», de confier l'entraîneur-chef.

David Ling est sous contrat avec les Marquis depuis déjà quelques semaines. L'Ontarien et choix de 7^e ronde des Nordiques en 1993 s'était entendu avec les dirigeants de l'organisation à la date limite de signature des joueurs autonomes, à la mi-novembre. Il a disputé un total de 93 rencontres dans la Ligue nationale entre 1996 et 2004, amassant huit points et 191 minutes de pénalité. Depuis, il roule sa bosse dans différents circuits professionnels en Europe et en Amérique, passant les trois dernières saisons avec le Beast de Brampton, dans la ECHL.



Signé à la mi-novembre, David Ling fera ses débuts avec les Marquis vendredi, à Saint-Georges-de-Beauce. Les partisans jonquérois pourront le voir samedi au Palais des sports, face à la formation de la LNAH, anciennement de Berlin. — ARCHIVES LA PRESSE

Un parcours sinueux vers Jonquière

Tous les chemins ne mènent pas nécessairement vers Jonquière, mais pour David Ling, le parcours pour aboutir avec les Marquis a été pour le moins sinueux.

«C'est peut-être la seule ligue dans laquelle je n'ai pas encore joué», lance à la blague le Vétéran avec un grand V du hockey professionnel, au tout début d'une entrevue téléphonique.

Malgré ses 43 ans, l'attaquant ontarien ne pense pas encore à la

retraite. «Certaines personnes me disent d'arrêter, mais je perdrais une certaine fierté en moi-même si j'arrête», exprime le choix de septième ronde des Nordiques en 1993, qui a évolué dans une vingtaine de ligues un peu partout sur la planète.

«J'aime être sur la glace et je me sens privilégié de pouvoir encore le faire», raconte David Ling qui se garde en forme afin de poursuivre sa carrière.

D'ailleurs, il n'a pas l'intention de sauter de matchs. «Je n'ai pas le choix pour continuer à jouer aussi longtemps que je le fais», convient-il.

David Ling avoue qu'il connaît peu la Ligue nord-américaine, sinon qu'il en a entendu parler en plus d'avoir regardé quelques séquences dernièrement. Il est toutefois convaincu que son expérience va lui permettre de faire sa part.

«J'ai seulement une manière de jouer. Je suis un joueur offensif qui n'aura pas peur de se porter à la défense de ses coéquipiers», annonce-t-il.

«Le jeu est devenu tellement plus rapide, au cours des dernières années. Quand j'étais plus jeune, le plan de match était d'avoir une bonne lecture et d'essayer de ralentir l'équipe adverse. Ça ne change pas», rappelle David Ling.

DAVE AINSLEY

LES MARQUIS EN BREF

- Il semble de plus en plus probable que la formation de Berlin déménagera à Saint-Jérôme. Une entente de principe a été conclue et une rencontre, prévue vendredi, devrait permettre de conclure le dossier avec un premier match local le 8 décembre. D'ici là, la formation disputera un match «local» samedi au Palais des sports face aux Marquis. Pour l'occasion, l'ancien capitaine des Marquis, Hugo Carpentier, disputera un premier match à Jonquière avec l'équipe qui l'a acquis dans une transaction au cours de l'été.

Les billets sont en vente au coût de 15 \$ pour les adultes et 7 \$ pour les enfants et la billetterie sera ouverte vendredi, de 14h à 19h, et samedi toute la journée.

«C'est surtout pour les partisans que c'est triquant. Ça leur donne un match de plus à regarder. Tant mieux pour les partisans à Jonquière. Si des fans méritent ça, c'est bien eux», de commenter Benoit Gratton.

- La brigade défensive des Marquis aura du renfort, en fin de semaine. Spiro Goulakos sera en uniforme, tout comme Keven Robert, un ancien des Patriotes de l'UQTR qui a disputé quelques dizaines de rencontres avec les Éperviers de Sorel, au cours des dernières années avant d'être libéré. Les Marquis l'ont signé comme agent libre à la date limite.

«Je pense que ça va être un défenseur fiable qui est du calibre de notre ligue», estime l'entraîneur-chef jonquérois, qui devrait donner les deux départs devant le filet à Cédric Desjardins.

- Le dernier match entre les Marquis et le Cool FM de Saint-Georges s'est terminé dans le tumulte le 17 novembre à Jonquière, à la suite de la seule victoire des Beaucerons en quatre affrontements.

«En même temps, on a une mission et c'est d'aller chercher les deux points», de rappeler Benoit Gratton. On a des joueurs capables de se tenir debout. Je sais qu'ils aiment bien jouer sur l'intimidation et avoir l'étiquette d'une équipe physique. Il faut s'attendre à ça, mais je ne pense pas que ce sera une surprise. On se connaît assez.» DAVE AINSLEY

VISITE DES REMPARTS

Lapierre muté au centre



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Avec l'absence de Samuel Houde, au rencart en raison d'une commotion cérébrale, les entraîneurs des Saguenéens ont été forcés de remanier les trios offensifs en prévision de l'affrontement face aux Remparts de Québec au Centre Georges-Vézina. Les attaquants de 16 ans Théo Rochette et Hendrix Lapierre piloteront les deux premières lignes tandis qu'après avoir été laissé de côté pour deux rencontres la semaine dernière, Félix-Antoine Marcotty obtient une promotion.

D'abord, la situation de Samuel Houde n'a pas évolué. Son absence est toujours indéterminée en raison d'une commotion cérébrale subie dimanche dernier à Shawinigan. Hendrix Lapierre sera donc muté au centre, lui qui est utilisé principalement à l'aile depuis le début de la saison, sur un trio complété par Vladislav Kotkov et Jesse Sutton. Pour Rochette, la situation ne change pas, il demeure au centre, aux côtés de Mathieu Desgagnés et Félix-Antoine Marcotty. «C'est du millage énorme pour eux de jouer contre les meilleurs trios et défenseurs adverses soir après soir», a fait valoir l'entraîneur-chef Yanick Jean après l'entraînement quotidien de l'équipe.

«On l'a déjà dit que le développement des jeunes était ultra important. On veut les faire progresser. Pour ça, il faut les mettre dans des situations qui sont difficiles pour qu'ils grandissent», a-t-il rappelé.

Pour Félix-Antoine Marcotty,



Hendrix Lapierre se retrouvera au centre d'un trio complété par Jesse Sutton et Vladislav Kotkov, vendredi, lors de la visite des Remparts de Québec au Centre Georges-Vézina. — PHOTO LE NOUVELLISTE, OLIVIER CROTEAU

l'attaquant de 18 ans a été rappelé à l'ordre la semaine dernière. Après avoir subi une blessure en début de saison, il a eu de la difficulté à se mettre en marche, ne récoltant qu'un but et trois passes. Insatisfait de son éthique de travail, Yanick Jean lui a fait rater les rencontres face à l'Océanic de Rimouski et l'Armada de Blainville-Boisbriand avant de le réintégrer dans l'alignement à Shawinigan.

«Les joueurs, quelques fois, on leur donne des messages clairs. Lorsqu'il est saisi, c'est de les mettre dans des situations pour qu'ils réussissent et Marcotty a la capacité de le faire», d'estimer le pilote des Bleus, se montrant

satisfait de sa performance et de l'effort fourni dimanche.

SÉQUENCE ÉREINTANTE

Vendredi face aux Remparts, les Saguenéens amorceront une séquence éreintante qui les mènera à la pause du temps des Fêtes à la mi-décembre. D'ici là, ils disputeront neuf matchs en l'espace de 16 jours. Après Québec et une série aller-retour face au Drakkar de Baie-Comeau, dimanche à domicile et mardi sur la Côte-Nord, les Chicoutimiens prendront ensuite le chemin de l'Abitibi pour disputer trois rencontres en autant de jours, dont deux face aux Huskies de Rouyn-Noranda.

En panne avec l'avantage d'un homme

Le mois de novembre n'a pas été très productif pour les Sags avec l'avantage d'un homme.

Depuis une performance de trois buts en huit occasions en supériorité numérique à Gatineau le 1^{er} novembre, ce qui permettait à l'équipe de flirter avec le 30% d'efficacité depuis le début de la saison, les Chicoutimiens n'ont inscrit que trois buts en 37 opportunités, un bien faible taux de réussite de 8%, ce qui a fait baisser le pourcentage

global à un peu plus de 20%. En fin de semaine dernière, les Sags ont été blanchis en huit occasions.

«Depuis deux semaines, c'est à l'image de la qualité de notre exécution et de l'offensive», a résumé l'entraîneur-chef Yanick Jean.

«Ça nous aiderait beaucoup», a-t-il ensuite reconnu.

Les Sags doivent maintenant se débrouiller sans Samuel Houde qui était utilisé à la pointe. «C'est de travailler sans Houde et de

s'arranger pour que ça clique», d'indiquer Yanick Jean qui mettra l'emphase sur cet aspect lors de l'entraînement matinal de vendredi.

«C'est plus que de marquer, mais de donner du momentum. Même si tu ne marques pas, tu dois diriger des lancers au filet, créer du trafic et de la circulation ce qui va donner des situations où tu vas te donner des chances de marquer», de laisser tomber l'entraîneur. **DAVE AINSLEY**

« On l'a déjà dit que le développement des jeunes était ultra important. On veut les faire progresser. »

— Yanick Jean

POINTES DE PLUME

• Les Saguenéens ont publié une nouvelle capsule de l'Académie de hockey, jeudi, sur les réseaux sociaux. Cette fois, il est question de mobilité chez les défenseurs avec Artemi Knyazev. Quelques exercices et trucs sont fournis dans la vidéo très instructive.

• Avec un poste à combler en attaque, Tristan Pelletier retrouvera sa place dans l'alignement, vendredi soir, face aux Remparts.

• En conférence de presse, les dirigeants de la LHJMQ et du Phoenix de Sherbrooke ont confirmé que les assises ainsi que le repêchage de 2020 se dérouleront à Sherbrooke. La ville de l'Estrie recevra l'événement pour une troisième fois en peu de temps, après 2014 et 2015.

Sports

DUO DÉFENSIF AVEC WEBER
MAINTENANT AU TOUR DE KULAK
28

HOCKEY SCOLAIRE CADET ET JUVÉNILE DIVISION 2
UN PREMIER TOURNOI À ROBERVAL
29

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

DES PRIX ET DES RABAIS À VOUS FAIRE PERDRE LA TÊTE!

LA VENTE DU

VENDREDI FOU

SE POURSUIT!

PAYEZ
JUSQU'À

36 VERSEMENTS*

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES
ET INFORMATIQUES

ÉPARGNEZ
1700\$



LG
Téléviseur OLED intelligent
4K UHD webOS 3.5
PTR-672489

55 POUÇES
2323⁹⁹
2 299,99 + écofrais de 24,00
Courant: 4 023,99

Canon EOS 80D

Ensemble caméra numérique EOS
avec objectif EF-S 18-135 mm
PTR-664621



ÉPARGNEZ
800\$

EN PRIME

à l'achat de cette caméra

Flash 430EX III-RT

PTR-644985

Une valeur de 389,99



ACL angle variable

FULL HD 1080p

24,2 MEGA PIXELS CMOS

Wi-Fi

N

1599⁹⁹
1 599,74 + écofrais de 0,25
Courant: 2 399,99

SAMSUNG

Téléviseur QLED intelligent
4K UHD PTR-695310

65 POUÇES
2323⁹⁹
2 299,99 + écofrais de 24,00
Courant: 3 223,99

ÉPARGNEZ
900\$



Téléviseur QLED
UHD TV
SMART TV

Barre de son courbée avec
caisson d'extrêmes graves
intégré PTR-672050



180 WATTS 3 CANAUX

ÉPARGNEZ
300\$

199⁹⁹
199,19 + écofrais de 0,80
Courant: 299,99

ÉPARGNEZ
100\$

SAMSUNG

Chaîne de cinéma maison
5,1 canaux PTR-622852

500 WATTS

QUANTITÉ LIMITÉE

199⁹⁹

199,19 + écofrais de 0,80

Courant: 299,99



ASUS

Ordinateur GTX1050 de table

PTR-695262

- Processeur Intel Core i7-7700
- Carte vidéo : NVIDIA GeForce GTX1050

MÉMOIRE 8 GO DISQUE DUR 1 TO

intel Windows 10



ÉPARGNEZ
300\$

1299⁹⁹
1 298,09 + écofrais de 1,10
Courant: 1 599,99

5 AVANTAGES DE MAGASINER
CHEZ AMEUBLEMENTS TANGUAY

- LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC
- PRIX COMPÉTITIFS ET FACILITÉS DE PAIEMENT
- CONSEILS D'EXPERTS
- SERVICE D'INSTALLATION DISPONIBLE
- SERVICE APRÈS-VENTE COURTOIS ET EFFICACE

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE
PARTOUT AU QUÉBEC



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 2 décembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel
		100\$	500\$	
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$ 90,50\$